

RAPPORT DE LA MUNICIPALITÉ AU CONSEIL COMMUNAL SUR SA GESTION DURANT L'ANNÉE 2025

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions

- De l'article 93c de la loi du 28 février 1956 sur les communes, état au 1^{er} juillet 2013 ;
- Du Règlement du Conseil communal entré en vigueur le 1^{er} juillet 2015 ;

la Municipalité à l'honneur de vous présenter son rapport de gestion pour l'année 2025.

TABLE DES MATIÈRES

CONSEIL COMMUNAL.....	2
MUNICIPALITÉ.....	6
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	9
ARCHIVES.....	13
URBANISME	15
INFORMATIQUE.....	23
RESSOURCES HUMAINES	25
FINANCES.....	26
JEUNESSE, SPORT ET COHÉSION SOCIALE	28
CULTURE ET INTÉGRATION	36
INFRASTRUCTURES ET ESPACES PUBLICS	43
ENFANCE.....	52
OFFICE DE LA POPULATION	55
DOMAINES ET BÂTIMENTS	59
EXPLOITATION ET GÉRANCE	65
ÉNERGIE ET ENVIRONNEMENT	68
CONCLUSIONS.....	76
LISTE DES RAPPORTS INTERCOMMUNAUX	76
LISTE DES ABRÉVIATIONS.....	78



CONSEIL COMMUNAL

Liste alphabétique des membres du Conseil communal au 31 décembre 2025 - législature 2021-2026

1	AIT-SI SELMI Soraya	PSIG	41	JACCOUD Vincent	PSIG
2	AMBLET Olivier	VER	42	JUVET Alain	PLR
3	ANTHAMATTEN Eric	PLR	43	KHEMISSA Omar	PSIG
4	AVIOLAT NIGG Catherine	LCVL	44	KHEMISSA Samira	PSIG
5	BARBEY Aurélie	PLR	45	KRATTINGER BOUDJELTA Sylvie	LCVL
6	BARBEY Sébastien	VER	46	LALA Alain	PSIG
7	BARBEY Yasmine	PLR	47	LE FORT PAREDES Richard Bryan	VER
7	BATTAGLIA Giovanni	PLR	48	LOPES Maria	PSIG
8	BARDELLONI Javier	VER	49	LOVIS Béatrice	VER
9	BATTAGLIA Giovanni	PLR	50	MAGNIN Hermine	PSIG
10	BORER Georges	PLR	51	MAILLARD Christian	PLR
11	BOULAZ Hélène	UDC	52	MAROLF Philippe	PLR
12	BURKHALTER Sarah	PSIG	53	MATTIA Alessio	VER
13	CALLMANDER Didier	LCVL	54	MATTIA Sirio	VER
14	CAPUANO Tony	PLR	55	MOMBELLI Henri Pascal	PLR
15	CASTELLA Mélissa	PLR	56	MONNEY Cédric	PLR
16	CATTIN Laurence	VER	57	NAMA NDONGO Barthélémy Christian	VER
17	CHAPUISAT Hugo	PSIG	58	NOSEDA GUIGNARD Geneviève	PSIG
18	CLARAMUNT Lumia	PLR	59	PILET Olivier	PSIG
19	CLIVAZ LUCHEZ Patrizia	PSIG	60	POCHON Elia	PLR
20	CONNE Georges	PSIG	61	PORTÉ Christophe	VER
21	CRETEGNY Philippe	PLR	62	RIVIER Louis-Théodore	LCVL
22	D'AMBROGIO Tania	VER	63	SAUTER Damien	PSIG
23	DE BOER Eva	VER	64	SCHROFF Philippe	PLR
24	DEILLON Fabien-Thierry	UDC	65	SEPPEY Marianne	LCVL
25	DEILLON Monika	UDC	66	TENISCH Olivier	PLR
26	DESPONDS Guillaume	VER	67	TORTELLI Eva	PSIG
27	DI BARI Antonio	VER	68	VIREDAZ Antoine	VER
28	DIAS ANDRADE LOURENCO Ana Filipa	LCVL	69	WANY DESPONDS Jessica	VER
29	DINKER François	VER	70	WEIBEL Marie Claire	UDC
30	DRAPEL Maryline	PSIG	71	ZODOGOME Vincent	PSIG
31	DRAYER Blaise	VER	72	ZWAHLEN Ariane	PSIG
32	EICHENBERGER Claudio	UDC	73	vacant	
33	FAVÉ Nolwen	VER	74	vacant	
34	GAILLARD Léo	INDEP	75	vacant	
35	GARIN Adélie Eliane	VER			
36	GIRONI Olivera	PLR			
37	GIROUD Yan	PSIG			
38	GRIECO Gerardo	PLR			
39	HANISH Youri	UDC			
40	HEROGUEL Florent	VER			

Secrétaire : TURRIAN Alexandre | Secrétaire suppléant : LANG Karim
Huissière : MARCHON Sandrine | Huissier suppléant : ROSSAT Jacky



Bureau du Conseil communal

Du 1 ^{er} juillet 2024 au 30 juin 2025		Du 1 ^{er} juillet 2025 au 30 juin 2026	
Présidente :	BARBEY Aurélie	Président :	VIREDAZ Antoine
1 ^{ère} Vice-président :	VIREDAZ Antoine	1 ^{er} Vice-président :	PILET Olivier
2 ^{ème} Vice-président :	PILET Olivier	2 ^{ème} Vice-président :	DEILLON Fabien
Scrutateurs.rices :	SEPEY Marianne KHEMISSA Omar	Scrutateurs.rices :	DRAYER Blaise CRETEGNY Philippe
Scrutateurs.rices suppléants.es :	DEILLON Fabien DRAYER Blaise	Scrutateurs.rices suppléants.es :	LOURENÇO Ana KHEMISSA Omar

En 2025, le Conseil communal a tenu 10 séances ordinaires (9 en 2024). Au cours de ces séances, la Municipalité a présenté 18 préavis, 1 rapport-préavis, 1 rapport (gestion communale). En 2024 : 22 préavis ont été présentés, 3 rapport-préavis et 1 rapport (gestion communale).

Séances du Conseil communal

Séance du 10 février 2025

- Election complémentaire de Mme Eva DE BOER comme suppléante à la Commission de gestion
- Election complémentaire de M. Richard LE FORT PAREDES comme membre à la POLOUEST
- Election complémentaire de M. Barthélémy NAMA NDONGO comme membre à l'ASIGOS
- Adoption du Préavis municipal N° 01-2025 : relatif à l'adoption du projet routier de la ligne tl 33, aux emprises de terrain, à la décadastration partielle et transfert au domaine public.

Séance du 24 février 2025

- Assermentation de Mme Hermine MAGNIN (PSIG).
- Assermentation de M. Damien SAUTER (PSIG).
- Election complémentaire de M. Damien SAUTER en tant que suppléant à la Commission de gestion
- Election complémentaire de Mme Hermine MAGNIN en tant que suppléante à la Commission des impôts
- Adoption du Préavis municipal N° 02-2025 : Budget 2025 – version 2.0.

Séance du 17 mars 2025

- Adoption du Préavis municipal N° 03-2025 au Conseil communal sollicitant un crédit de CHF 308'000.- destiné à la mise à en séparatif d'un tronçon de l'avenue de Floréal
- Adoption du Préavis municipal N° 04-2025 au Conseil communal sollicitant l'octroi d'un crédit complémentaire de CHF 184'000.- TTC au préavis n°07-2021 destiné au réaménagement ponctuel de la route de Neuchâtel dans le cadre des travaux du passage inférieur d'Ombrevail.

Séance du 12 mai 2025

- Assermentation de Mme Yasmine BARBEY (PLR).
- Adoption du Préavis municipal N° 05-2025 concernant la réponse au postulat PO 03-2023 « Lumière sur les prilléranes ! »
- Adoption du Préavis municipal N° 06-2025 sollicitant un crédit de CHF 780'000.- destiné à la mise en séparatif du carrefour du chasseur.

Séance du 16 juin 2025

- Adoption du Préavis municipal N° 08-2025 sollicitant un crédit de CHF 2'800'000.- destiné au réaménagement du Parc du Grand-Pré
- Adoption du Préavis intercommunal N° 09-2025 sollicitant un crédit total brut de CHF 701'000.- TTC pour les aménagements du quartier de Malley-Gare
- Refus du Préavis municipal N° 11-2025 : La modification du règlement du Conseil communal en vue de créer une commission durabilité – climat
- Adoption du Préavis municipal N° 12-2025 sollicitant un crédit de CHF 4'145'020.- pour la participation de Prilly à la réalisation des aménagements extérieurs du plan partiel d'affectation (PPA) « Viaduc » et aux cessions des parcelles 872, 876 et 21082 et à l'élaboration puis l'inscription des servitudes relatives à l'accès de la population aux espaces publics, ainsi que



la validation des cessions de terrains et droits à bâtir entre la Commune de Prilly, Insula SA et la Commune de Lausanne.

Séance du 23 juin 2025

- Election de M. Antoine VIREDAZ (VER) en tant que président du Conseil communal pour l'année législative 2025-2026.
- Election de M. Olivier PILET (PSIG) en tant que vice-président du Conseil communal pour l'année législative 2025-2026.
- Election de M. Fabien DEILLON (UDC) en tant que 2ème vice-président du Conseil communal pour l'année législative 2025-2026.
- Election de M. Philippe CRETEGNY (PLR) en tant que scrutateur du Bureau du Conseil communal pour l'année législative 2025-2026.
- Election de M. Blaise DRAYER en tant que scrutateur du Bureau du Conseil communal pour l'année législative 2025-2026.
- Election de Mme Ana LOURENÇO (LCVL) en tant que scrutatrice suppléante du Bureau du Conseil communal pour l'année législative 2025-2026.
- Election de M. Omar KHEMISSA (PSIG) en tant que scrutateur suppléant du Bureau du Conseil communal pour l'année législative 2025-2026.
- Adoption du Rapport municipal sur la gestion communale pour l'exercice 2024
- Adoption du Préavis municipal N° 10-2025 soumettant les états financiers pour l'exercice 2024.

Séance du 6 octobre 2025

- Assermentation de M. François DINKEL (VER).
- Assermentation de Mme Catherine AVIOLAT NIGG (LCVL).
- Election complémentaire de Mme Marianne SEPPEY en tant que suppléante à la Commission de gestion
- Election complémentaire de M. Didier CALLMANDER en tant que membre de l'ORPC
- Election complémentaire de Mme Catherine AVIOLAT NIGG en tant que suppléante à la Commission de recours en matière d'impôt
- Election complémentaire de M. Giovanni BATTAGLIA en tant que membre à la Commission de gestion
- Election complémentaire de Mme Aurélie BARBEY en tant que membre à la Commission des finances
- Adoption du Préavis municipal N° 14-2025 : soumettant l'arrêté d'imposition pour les années 2026 et 2027
- Adoption du Préavis municipal N° 15-2025 : Création d'un fonds de solidarité pour favoriser l'engagement politique
- Adoption du Préavis municipal N° 16-2025 : sollicitant un crédit de CHF 100'000.00 destiné à la refonte complète du site internet de la Ville et à la création d'une application mobile.

Séance du 10 novembre 2025

- Election complémentaire de M. Cédric MONNEY en tant que suppléant à la Commission des finances
- Adoption du Préavis municipal N° 17-2025 au Conseil communal sollicitant un crédit cadre de CHF 1'135'000.00, subventions et fonds divers non déduits, pour une stratégie d'arborisation communale, incluant la plantation de 1050 arbres, arbrisseaux et arbustes et la désimperméabilisation de 1800 m2 de sol.

Séance du 8 décembre 2025

- Assermentation de M. Javier BARDELLONI (VER).
- Election complémentaire de M. François DINKEL en tant que membre à la Commission des pétitions
- Adoption du Préavis municipal N° 18-2025 concernant l'adoption du plan d'affectation (PA) Grand-Pré Ouest et création de 4 nouvelles servitudes de passage public
- Adoption du Préavis municipal N° 19-2025 concernant l'adoption du plan d'affectation (PA) « Aux Flumeaux » et son règlement modifié
- Adoption du Préavis municipal N° 16-2025 : Rapport-préavis N° 20-2025 présentant l'état de traitement des motions et postulats déposés et renvoyés à la Municipalité jusqu'au 31 décembre 2025 qui n'ont pas encore fait l'objet d'une réponse définitive.

Séance du 15 décembre 2025

- Adoption du Préavis municipal N° 21-2025 : Budget 2026.



Motions et postulats en suspens au 31 décembre 2025

07.10.2024 PO 05-2024 Olivier Amblet & consorts : « Relancer le projet de réaménagement des Jardins Familiaux et la renaturation du cours d'eau ».

Le postulat PO 05-2024, renvoyé à la Municipalité et encore en suspens, sera traité d'ici au 31 décembre 2028.

Suite donnée aux vœux et observations des Commission de gestion et Commission des finances

Le vote sur la gestion et les comptes 2024 est intervenu lors de la séance du Conseil communal du 23 juin 2025. A cette même date, les réponses écrites de la Municipalité données aux vœux et observations de la Commission de gestion ont été acceptées dans leur ensemble par le Conseil communal.

Votations et élections 2025

9 février, votations fédérales

Electrices et électeurs inscrites : 5'939 / taux de participation : 33,49 %

1. Initiative pour la responsabilité environnementale

28 septembre, votations fédérales et cantonales

Electrices et électeurs inscrites : 5'942 / taux de participation : 40,76 %

Votation fédérale :

1. Impôt immobilier cantonal sur les résidences secondaires
2. Loi sur l'e-ID (LeID)

Votation cantonale :

1. Initiative Sauvons le Mormont et son contre-projet
2. Champ d'application du quorum dans le cadre des élections communales et cantonales
3. Droits politiques des étrangères et étrangers

30 novembre, votations fédérales et cantonales

Electrices et électeurs inscrites : 5'951 / taux de participation : 37,39 %

Votation fédérale :

1. Initiative service citoyen
2. Initiative pour l'avenir

Votation cantonale :

1. Pour que les Vaudois de l'étranger puissent élire les conseillères et les conseillers aux Etats
2. Droits politiques des personnes sous curatelle de portée générale pour incapacité de discernement
3. Initiative populaire « Pour des droits politiques pour celles et ceux qui vivent ici »



MUNICIPALITÉ

Répartition des dicastères

Du 1^{er} janvier au 18 juin 2025, les dicastères étaient répartis de la façon suivante :

Dicastères	Membre de la Municipalité
Administration générales (Greffes, Archives) - Ressources humaines - Informatique - Urbanisme et Constructions - Relations extérieures	GILLIERON Alain, Syndic Suppléant : SARTORELLI Luigi
Enfance (Accueil petite enfance, Fondation des Acacias) - Sécurité publique (Police, SDIS, PC) - Office de la Population	SARTORELLI Luigi Suppléante : JOLY Rebecca
Infrastructures et espaces publics (voirie, route, assainissement, services industriels) - Mobilité - Parcs et promenades - Écoles - Paroisses	JOLY Rebecca Suppléant : GILLIERON Alain
Exploitation et Gérance - Forêt - Piscine - Bâtiments et patrimoine - Énergie et environnement - Gestion des déchets - Sociétés immobilières communale - Finances	MATTIA Maurizio Suppléantes : GILLIERON Alain, JOLY Rebecca et SARTORELLI Luigi
Naturalisations - Culture et Intégration - Bibliothèque - Jeunesse (travail social de proximité, centre de loisirs, colonie de vacances) - Sports - Affaires sociales (aide sociale communale, AAS, services sociaux, aide individuelle au logement)	KURT Ihsan Suppléant : MATTIA Maurizio

Du 18 juin au 31 décembre 2025, suite à la décision du Conseil d'État de suspendre le Municipal Monsieur Ihsan Kurt, les dicastères ont été redistribués comme suit :

Dicastères	Membre de la Municipalité
Administration générales (Greffes, Archives) - Ressources humaines - Informatique - Urbanisme et Constructions - Relations extérieures - Naturalisations - Culture et Intégration - Bibliothèque	GILLIERON Alain, Syndic Suppléant : SARTORELLI Luigi
Enfance (Accueil petite enfance, Fondation des Acacias) - Sécurité publique (Police, SDIS, PC) - Office de la Population - Jeunesse (travail social de proximité, centre de loisirs, colonie de vacances) - Sports - Affaires sociales (aide sociale communale, AAS, services sociaux, aide individuelle au logement)	SARTORELLI Luigi Suppléante : JOLY Rebecca
Infrastructures et espaces publics (voirie, route, assainissement, services industriels) - Mobilité - Parcs et promenades - Écoles - Paroisses	JOLY Rebecca Suppléant : GILLIERON Alain
Exploitation et Gérance - Forêt - Piscine - Bâtiments et patrimoine - Énergie et environnement - Gestion des déchets - Sociétés immobilières communale - Finances	MATTIA Maurizio Suppléantes : GILLIERON Alain, JOLY Rebecca et SARTORELLI Luigi

La Municipalité a tenu un total de 47 séances, soit 41 ordinaires et 6 spéciales en 2025.



Conformément à la Loi sur les communes (LC), la Municipalité a sollicité, le 12 mai 2025, la suspension de M. Ihsan Kurt.

Par décision du 18 juin 2025, le Conseil d'État a prononcé la suspension immédiate de ses fonctions à la Ville de Prilly, jusqu'au 31 décembre 2025 dans un premier temps. Cette mesure faisait suite à des comportements jugés inadmissibles ainsi qu'à des propos des plus inappropriés. Une plainte pénale privée a par ailleurs été déposée à l'encontre de M. Kurt et une enquête administrative a été ouverte sur sollicitation du Conseil d'Etat.

La décision du Conseil d'État a fait l'objet d'un recours auprès de la Cour de droit administratif et public (CDAP), laquelle l'a rejeté. Cette décision est actuellement contestée devant le Tribunal fédéral (TF).

À la suite du rapport de l'enquête administrative, le Conseil d'État a décidé, le 17 décembre 2025, de prolonger la suspension de M. Ihsan Kurt jusqu'au terme de la législature, soit jusqu'au 30 juin 2026. Cette nouvelle décision fait également l'objet d'un recours auprès de la Cour de droit administratif et public (CDAP).

Comme indiqué précédemment, les dicastères relevant de M. Kurt ont été réattribués de la manière suivante :

- M. Gilliéron : Culture et Intégration
- M. Sartorelli : Jeunesse, Sport et Cohésion sociale, ainsi que l'Aide sociale communale

Ils sont appuyés dans l'exercice de leurs fonctions par Mme Joly et M. Mattia, afin d'assurer la continuité et la stabilité des services communaux.

Délégations de la compétence de l'Exécutif

Les membres de la Municipalité sont également engagés au sein de Conseils d'administration ou de fondation et autres organes intercommunaux :

GILLIERON Alain

- Vice-Président de la Fabrique « Prilly-Renens »
- Membre du Comité directeur du Théâtre Kléber-Méleau
- Membre du bureau intercommunal des Syndics de l'Ouest lausannois.

SARTORELLI Luigi

- Membre du Comité directeur de l'AJENOL
- Membre du Comité directeur de la PoOuest
- Membre du Comité directeur de l'ORPC – ROL
- Membre de la commission feu (municipale) du SDIS
- Membre de la conférence des municipaux des affaires sociales dès mi-2025

MATTIA Maurizio

- Président du Conseil d'administration de CADOUEST SA
- Président du Conseil d'administration de la S.I. Sous-le-Collège SA
- Trésorier de la société coopérative des sites et espaces verts (SOCOSEV)
- Membre du Comité de direction de l'ASIGOS

JOLY Rebecca

- Présidente du Comité de direction de l'ASIGOS
- Présidente de la Société coopérative des sites et espaces verts (SOCOSEV)
- Membre du Conseil des communes du LEB
- Membre du Comité directeur de la Fabrique
- Présidente du Conseil du Réseau des tl
- Membre du Groupe Décisionnel Mobilité du SDOL

KURT Ihsan (jusqu'au 18 juin 2025)

- Membre du Conseil d'administration CSM SA. Dès le 19 juin, remplacé par M. Sartorelli
- Membre du Comité directeur de l'ARASPE. Dès le 19 juin, remplacé par M. Sartorelli
- Membre de la Commission des activités sportives de Lausanne Région. Dès le 19 juin, remplacé par M. Sartorelli
- Membre du Comité directeur du Théâtre Kléber-Méleau. Dès le 19 juin, remplacé par M. Gilliéron



- Membre du Conseil de Fondation et CODIR de l'Opéra de Lausanne. Dès le 19 juin, remplacé par M. Gillièron
- Membre du Comité du Fonds culturel de la région lausannoise. Dès le 19 juin, remplacé par M. Gillièron
- Membre du Conseil de la Fondation Primeroche. Dès le 19 juin, remplacé par M. Sartorelli.

Message du Syndic

2025, un millésime pour le moins compliqué.

Disons clairement que 2025 ne restera pas comme un grand cru gouleyant, avec de la robe et harmonieux... Tout d'abord un budget refusé, une première dans les annales administratives prilléraines, nécessitant un immense travail de la part de nombreux et nombreuses collaboratrices et collaborateurs et quelques nuits difficiles de la part des 4 municipale et municipaux obligés de remettre l'ouvrage sur le métier !

Ensuite, par décision du Conseil d'Etat, la suspension d'un membre de la Municipalité suite à un comportement pour le moins violent et inadmissible. En plus d'une compréhensible interrogation et incompréhension quant à pareille situation, bien entendu grandement relayée par la presse, cet événement des plus sensible a provoqué un travail supplémentaire conséquent aux édiles restants, ceux-ci devant se répartir les dicastères orphelins avec tout le travail s'y rapportant.

C'est donc dans ce climat pour le moins assez déstabilisant et tourmenté que l'ensemble de l'Administration et la Municipalité ont néanmoins réussi à mener à bon port la barque communale et atteindre les différents objectifs que l'Exécutif s'était fixé en début de législature. Bon nombre de préavis et dossiers sont passés du stade de l'intention à la réalisation, tous les énumérer est impossible, mais ce rapport de gestion participera à vous en présenter une bonne partie.

Et même si cela fut par moment difficile, voire épuisant, chacune et chacun, quel que soit son poste ou sa fonction, a mis toute son énergie pour surmonter cette période, que l'on peut sans autre qualifier d'année ... à oublier ! Dans ce message introductif, la Municipalité tient à remercier très sincèrement l'entier du personnel communal toutes activités confondues pour avoir participé activement à ce que ce cru 2025 ne finisse pas avec le qualificatif peu flatteur de ... « bouchonné » !

Au nom de la Municipalité,
Alain Gillièron, Syndic.



ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Le service de l'Administration générale, ou greffe communal, est en contact direct avec la Municipalité, les différents services de l'Administration communale et la population. Il fait le lien entre les parties politiques, les parties opérationnelles de la Commune, ainsi que les partenaires externes.

Cellule de communication

2025 a vu naître la cellule de communication suite à l'adoption du préavis 06-2024 par le Conseil communal en juin 2024. Elle permet de développer une communication efficace et adaptée de la Ville de Prilly.

Stratégie de communication

Un travail de fond a été mené sur la définition et la structuration de la stratégie de communication communale. Dans ce cadre, un sondage destiné à la population a été créé afin d'évaluer la satisfaction concernant les canaux de communication existants, d'identifier les points d'amélioration, et d'envisager, le cas échéant, la suppression ou l'ajout de supports de communication.

Sur la base de ces éléments, une stratégie de communication communale a été définie. Celle-ci comprend notamment l'élaboration d'un nouveau plan média, intégrant des propositions de restructuration des supports existants, ainsi que des pistes d'ajouts ou de suppressions. Un guide de communication a également été conçu. Il comprend une partie pratique et une partie stratégique, permettant d'harmoniser les pratiques à l'échelle de l'Administration. Une formation a été dispensée à au moins une représentante de chaque service.

En complément, plusieurs outils ont été développés afin d'améliorer les processus internes et la collaboration entre la cellule de communication et les autres services : une factsheet à destination des collaborateur·rices, un formulaire de consentement pour le droit à l'image, ainsi qu'une fiche de projet visant à clarifier notamment les objectifs, les cibles, les rôles, les attentes et les délais.

Un travail spécifique a également été mené sur la communication interne. Celui-ci a abouti à la mise en place d'une nouvelle procédure pour l'envoi des e-mails internes, visant à en limiter l'utilisation et à favoriser des canaux plus appropriés selon la nature des informations à transmettre.

Promotion et graphismes

La cellule de communication a assuré la conception, la réalisation et le déploiement de nombreux supports graphiques destinés à accompagner les actions, événements et projets portés par la Commune. Ces réalisations ont permis de garantir une visibilité homogène et cohérente des activités communales, tout en veillant à l'adaptation des messages aux publics ciblés et aux canaux de diffusion utilisés. Les projets et événements suivants ont bénéficié de créations graphiques :

Fêtons Prilly, Mémoires Prilléraines, On s'bouge même le dimanche, Tu sais Pâques quoi faire, Prilly Nord en dialogue, les Marchés de Prilly, La Suisse bouge, l'inauguration de la place Catherine Colomb, ainsi que Mon quartier ma voix.

Les visuels ont été déclinés de manière systématique afin d'assurer une cohérence sur l'ensemble des supports, à savoir : bâches, flyers, visuels pour les t-l, réseaux sociaux, site web et dépliants.

Par ailleurs, plusieurs infographies ont été réalisées dans le cadre de la communication du budget et des états financiers à destination de la presse. Ces supports ont contribué à une meilleure lisibilité de données complexes et ont facilité leur compréhension, tout en respectant les exigences de rigueur et de précision inhérentes à ce type de communication.

Relations publiques

Dans le domaine des relations avec les médias, une véritable liste de presse a été établie, permettant de communiquer de manière ciblée en fonction des services communaux et des thématiques concernées.

Il est à noter que la cellule de communication a consacré une part significative de ses ressources à la gestion et à la diffusion des informations relatives au refus du budget, ainsi qu'à la communication entourant la suspension de M. Ihsan Kurt.



La cellule de communication a rédigé 16 communiqués de presse au cours de l'année. Elle a également assuré la relecture, la correction et l'amélioration des communiqués émanant de l'ensemble des services, afin de garantir une ligne rédactionnelle cohérente et homogène dans les relations avec la presse.

Dans le cadre de l'inauguration de la place Catherine Colomb, un dossier de presse complet ainsi qu'une invitation aux médias ont été réalisés, contribuant à une couverture médiatique structurée et adaptée à l'importance de l'événement.

Lettre d'informations

Dans une logique de renforcement et de structuration des outils de communication, une lettre d'informations électronique a été mise en place pour le service Culture & Intégration. Ce projet a été mené en étroite collaboration avec le service Informatique.

La cellule de communication a assuré la mise en forme du support, ainsi que l'accompagnement du service dans la définition des contenus et des bonnes pratiques rédactionnelles. Cet outil permet désormais une diffusion régulière et ciblée de l'information, tout en offrant une flexibilité accrue par rapport aux supports imprimés traditionnels.

Site Internet

Le site Internet actuel de la Commune a fait l'objet d'un important travail de nettoyage et d'une réorganisation partielle. De nombreuses pages ont été mises à jour ou supprimées afin d'améliorer la clarté, la pertinence et la lisibilité des contenus proposés aux utilisateur·rices.

La cellule de communication pilote le projet de création du nouveau site internet communal et veille à ce que celui-ci soit cohérent, organisé, fonctionnel et user friendly. À cet effet, un comité de pilotage a été mis en place, réunissant 2 conseillers municipaux, 2 chefs de service, 2 membres du service Informatique et 2 membres de la cellule communication.

Un atelier réunissant différents représentant·es des services de la Commune a également été organisé afin de définir les attentes en matière d'interface et d'expérience utilisateur·rice.

Le projet de nouveau site Internet inclut également le développement d'une nouvelle application mobile, visant à améliorer l'accessibilité des informations communales.

Réseaux sociaux

La communication à travers les réseaux sociaux a été développée. En 2025, 427 publications ont été diffusées sur les 3 comptes officiels. Les retours observés sont très positifs, tant en termes d'augmentation de la communauté que d'intérêt porté aux contenus publiés :

Instagram

- + 52,1 K % de clics vers un lien externe (souvent le site de la Ville)
- + 200% de followers
- + 100% d'interactions avec la communauté
- 100'000 vues sur les publications

Facebook

- + 805% de vues sur les publications
- 1 publication a réalisé le chiffre de 115'000 vues
- + 6% de followers supplémentaires
- + 40% d'interactions avec la communauté

LinkedIn

- 52'000 impressions
- + 150% de visiteurs
- + 100% de pages vues
- + 200% de followers

Ces résultats s'expliquent notamment par une orientation éditoriale privilégiant l'humain et les métiers, plutôt qu'une communication strictement centrée sur les services communaux. La réalisation d'animations, de vidéos et de contenus rédactionnels originaux a également contribué à renforcer l'engagement des publics.



Prill'hérait

5 éditions du journal communal Prill'hérait ont été publiées au cours de l'année. L'une d'entre elles a été augmentée de 4 pages en raison de la quantité et de la diversité des contenus disponibles.

La cellule de communication a assuré la production de contenus purement rédactionnels pour chaque édition. Des contenus ont également été rédigés par les services, sous la relecture de la cellule de communication. De légères modifications ont été apportées à l'ordre des contenus afin d'améliorer la lisibilité et la cohérence de l'ensemble.

Il a par ailleurs été décidé de réduire le nombre de flyers promotionnels et de limiter la publicité commerciale à l'intérieur du journal, dans le but d'en améliorer la lisibilité et de renforcer la qualité éditoriale du support.

Présentations

Enfin, la cellule de communication a réalisé diverses présentations destinées aux services, à la Municipalité ainsi qu'à la communication interne. Ces présentations ont été optimisées, animées et conçues afin d'être à la fois attractives et lisibles pour les publics concernés.

Un masque PowerPoint comprenant différents canevas de slides a été créé afin de faciliter son utilisation par l'ensemble du personnel communal et de garantir une cohérence visuelle dans les présentations produites à l'échelle de l'administration.

Collaborations externes

La cellule de communication a renforcé ses collaborations avec différents partenaires externes, tant au niveau intercommunal que cantonal. Elle a notamment pris part à plusieurs groupes de travail en lien avec les t-l, dans le cadre des projets des Axes Forts et du tram, ainsi qu'avec la Fabrique de Malley pour différentes communications relatives aux projets en cours et aux futures inaugurations de quartiers.

La cellule a également participé au groupe de travail de la DGAIC dédié à la communication des élections communales 2026, contribuant ainsi à la réflexion et à la coordination des messages à l'échelle cantonale.

Par ailleurs, la cellule de communication de Prilly fait désormais partie de l'A3CR, association réunissant les communicants romands des communes. Cette adhésion permet de favoriser le partage de bonnes pratiques, l'échange d'expériences et la veille sur les nouvelles approches et tendances en matière de communication publique.

Service à la Population

En plus d'assurer la réception tous les jours de la semaine en répondant aux différentes demandes des habitantes, prestataires et autre visiteur-euses, les prestations suivantes ont été réalisées :

Plan canicule

Du 15 mai au 15 septembre 2025, le plan canicule a été mis en place dans l'objectif de prévenir les atteintes à la santé causées par de fortes chaleurs chez les personnes âgées de plus de 80 ans. Dans cette démarche, 28 personnes ont bénéficié d'un suivi et d'un accompagnement, selon leur volonté, visant à rappeler les mesures de prévention à adopter en période de canicule et à permettre une intervention en cas de besoin.

L'alerte canicule a été déclenchée à quatre reprises. Lors de chaque déclenchement, des visites à domicile effectuées par les partenaires, alternées avec des visites téléphoniques effectuées par la Ville, ont été assurées. Lorsque ces visites devaient se faire sur un jour de week-end, le service a organisé un planning des piquets permettant de garantir la continuité du suivi.

Les retours ont été très positifs, tant par les bénéficiaires que par l'entourage, ce qui démontre que ce dispositif reste fortement apprécié. À Prilly, le plan canicule s'est déroulé sans incident majeur. Il ressort toutefois que certaines personnes âgées demeurent méfiantes et craignent que les visites à domicile ou les appels téléphoniques puissent être des tentatives de démarchage ou d'escroquerie.

Naturalisations

Sur les 150 dossiers en cours, 33 ont abouti, dans le courant de 2025, à l'acquisition de la nationalité suisse, dont 3 procédures facilitées directement traitées par la Confédération. Ces naturalisations



concernent 15 nationalités distinctes. Par ailleurs, le Greffe communal a réalisé 45 tests de connaissances, tous couronnés de succès.

Cartes CFF

Les cartes journalières, accessibles à l'ensemble de la population, demeurent une option de voyage attractive au regard des données disponibles. Pour l'année écoulée, ces ventes ont généré un bénéfice de CHF 2'073.95 en faveur de la Ville, correspondant à une commission de 4.6 % perçue sur le prix de vente des cartes. Cela représente 849 billets journaliers délivrés soit 34 de plus qu'en 2024. Ces résultats témoignent de la pertinence durable de ce dispositif mis en place en 2023.

Noces d'or

A l'occasion du cinquantième anniversaire de mariage des habitantes de Prilly, la Ville a pour habitude d'adresser un courrier de félicitations accompagné du livre "Prilly entre deux siècles" et d'une bouteille de vin blanc. En 2025, 15 paquets ont été envoyés.

Nonagénaires – Centenaires

La Municipalité a pour coutume de fêter les 90 ans de toute Prillérane qui le souhaite. Pour ce faire, la livraison d'un bouquet de fleur et la visite d'une Municipale sont organisées. La personne célébrée reçoit également une carte cadeau, une bouteille de vin et un livre "Prilly à l'ombre d'un Tilleul", dédié par le Syndic. En 2025, 23 personnes au total ont reçu la visite d'un membre de la Municipalité.

Manifestations populaires

Fêtons Prilly 2025

La traditionnelle manifestation prillérane s'est déroulée les 20 et 21 juin. Le succès était au rendez-vous ; plus de 600 enfants ont défilé dans les rues à l'occasion du cortège des écoles le vendredi. L'orage du samedi a momentanément dissipé la foule, qui a répondu présente en revenant pour profiter des rayons du soleil et des différentes animations, une fois la météo apaisée. Ce sont 10 stands, tenus majoritairement par des sociétés locales, qui ont alimenté et désaltéré les participantes.

Cette manifestation, sous l'égide du Greffe, demande une grande organisation. Elle est réalisable grâce à l'implication des sociétés locales, des différents prestataires et des services de l'Administration communale. Ces derniers sont représentés par une dizaine de personnes formant le Comité d'organisation, qui se réunit au minimum 5x par année, afin de garantir le bon déroulement de cet événement.



Affiche Fêtons Prilly 2025
© Ville de Prilly, cellule de communication



ARCHIVES

Personnel

Selon la convention sur les archives intercommunales de 2024, l'archiviste intercommunale a travaillé à 40% pour Prilly et 25% pour Ecublens. L'archiviste assistante intercommunale a quant à elle travaillé à 25% pour Prilly et 25% pour Ecublens.

L'archiviste assistante auxiliaire a terminé son mandat d'une durée maximale de 12 mois au mois de mars. Deux apprenties employées de commerce du Greffe ont passé simultanément deux heures par semaines aux Archives communales.

Evaluations, dépôts, versements et dons d'archives

Les services de l'Administration sont responsables des dossiers relatifs à leurs affaires terminées pendant la durée d'utilité administrative et légale (DUAL). A l'échéance de cette DUAL, ils ont l'obligation de proposer leurs dossiers aux Archives, qui les évaluent en accord avec l'Administration et qui définissent ceux qui peuvent être éliminés et ceux qui doivent être versés aux archives définitives pour constituer la mémoire des autorités et services communaux.

Répartition des versements et des éliminations d'archives sur l'année en mètres linéaires (ml) :

Provenance	Versements	Eliminations
Administration générale	0.75 ml	-
Culture et intégration	0.43 ml	-
Domaines et bâtiments	0.38 ml	0.28 ml
Enfance - Fondation les Acacias	2.24 ml	-
Finances	-	7.42 ml
Informatique	1.70 ml	-
Jeunesse, Sport & Cohésion sociale	4.55 ml	2.52 ml
Infrastructures et espaces publics	0.12 ml	-
Office de la population	2.74 ml	-
Service de défense incendie et de secours	-	4.55 ml
Urbanisme & Constructions	1.44 ml	-
Total	14.35 ml	14.77 ml

Plusieurs dons d'archives sont venus enrichir les fonds privés sur les sujets suivants :

- Chorégraphie "Une danse ancienne"
- Association Parents Info Prilly
- Familles de Frédéric Mayor et Isabelle Wanner

Un important travail d'évaluation des archives se trouvant au sous-sol du Collège de Jolimont a permis d'identifier 70 mètres linéaires d'archives à éliminer, ainsi que de rapatrier une partie d'archives patrimoniales à la Route de Cossonay 40.

Description d'archives

Les séries suivantes ont été complétées avec de nouvelles notices sur l'outil de description des archives physiques "AtoM":

- Correspondance du Greffe (C)
- Conventions et règlements (Admin-(3)-1-2))
- Bâtiments communaux (I)
- Police des constructions (J)
- Sécurité (M)



Les fonds photographiques, les plans roulés et les fonds privés ont également été complétés avec de nouvelles descriptions.

507 nouvelles notices de descriptions ont ainsi été créées, et la migration sur l'outil d'archivage électronique à long terme Docuteam Cosmos de fiches d'habitantes a par ailleurs représenté un ajout de 21'350 notices supplémentaires.

Recherches & communication d'archives

111 dossiers ont été consultés et/ou empruntés par le personnel de l'administration. 66 recherches ont été réalisées par les archivistes, dont 34 pour l'interne et 32 pour l'externe.

Les images filmées par Freddy Dupuis dans les années 1950, ayant fait l'objet d'un montage, d'une sonorisation et d'un commentaire lu par le comédien Jean-Luc Borgeat, ont été présentées à la population. Le vendredi 24 octobre, la première projection publique du film "Mémoires prillérans" s'est tenue à la Grande salle et a réuni près de 200 spectateurs.

Les archivistes ont également eu l'opportunité de présenter leur travail au personnel de l'Administration, lors d'une soirée au mois de décembre.



Visuel LinkedIn Mémoires prillérans 2025 © Ville de Prilly, cellule de communication

Conservation d'archives

En collaboration avec le service Informatique, des fiches d'habitantes numérisées et datées de 1926 à 1965 ont été migrées du programme Canofile vers l'outil d'archivage électronique à long terme Docuteam Cosmos.

Gestion documentaire

L'archiviste intercommunale a poursuivi sa participation au comité de projet de mise en place du système de Gestion électronique des documents (GELO) au sein de l'administration. Le référentiel de gouvernance documentaire, qui contient le plan de classement et les règles de conservation, a été géré à l'aide du logiciel Archiclass. Une convention de nommage a également été définie.

Activités externes

Les archivistes ont participé à une demi-journée d'information au sujet de la gestion des documents photographiques à travers le cycle de vie documentaire, organisé à Photo Elysée par l'Association vaudoise des archivistes (AVA).

L'archiviste assistante a suivi les cours de paléographie qui se sont tenus sur trois demi-journées.



L'archiviste intercommunale a participé au groupe de travail des utilisateurs de la plateforme de description et de diffusion d'archives "Vaud Archives communales", ainsi qu'à des présentations et discussion de la communauté PatNum sur l'archivage numérique, en ligne et aux Archives cantonales vaudoises.

URBANISME

Permis de construire et d'habiter

Permis de construire et/ou démolir avec traitement CAMAC

- Nombre de demandes de permis de construire enregistrées 56
- Nombre d'ouvertures d'enquêtes publiques 28
- Nombre de dossiers en attente (oppositions) 6
- Nombre de projets dispensés de l'enquête publique 22
- Nombre de permis refusé ou abandonné 4
- Nombre de permis délivrés 41

Avec logements : 8 permis de construire, 6 immeubles pour un total de 113 logements dont 16 LUP, ainsi que la surélévation de 3 immeubles avec augmentation de logements (12). 2 permis de construire pour la transformation/réfection et extension de villas avec augmentation de logements (4). 8 permis de construire pour la transformation/réfection de villas ou d'immeubles à usage d'habitation, telle qu'isolation périphérique et/ou changement de chauffage (PAC), sans incidence sur les logements. 3 permis de construire relatifs à des modifications du projet initial de construction.

Sans logement : 1 permis de construire pour un pavillon provisoire, 1 permis de construire pour la rénovation du collège du Grand-Pré. 15 permis de construire relatifs à des aménagements de surfaces commerciales (institut de beauté, cabinet de physiothérapie, etc.) ou de surfaces bureaux. 1 permis de construire pour des modifications-adaptations d'une antenne de téléphonie mobile. 2 permis de construire pour l'extension du chauffage à distance (CAD).

- Nombre de procédures de recours ouvertes : 2 au Tribunal cantonal – 1 au Tribunal fédéral
- Nombre de procédures de recours clôturées : 0

Permis d'habiter/utiliser

Nombre de permis d'habiter ou d'utiliser délivrés : 32

- Avec incidence sur le parc de logements : 6 permis d'habiter, 6 nouveaux immeubles totalisant 48 appartements.
- Sans incidence sur le parc de logements : 8 permis d'habiter/utiliser concernant des immeubles rénovés (assainissement énergétique, installation de PAC, etc.). 10 permis d'utiliser des surfaces bureaux ou commerciales. 3 permis d'utiliser des antennes de téléphonie mobile suite à des modifications-adaptations. 2 permis d'utiliser des bâtiments provisoires. 3 permis relatifs à des démolitions de halles industrielles.

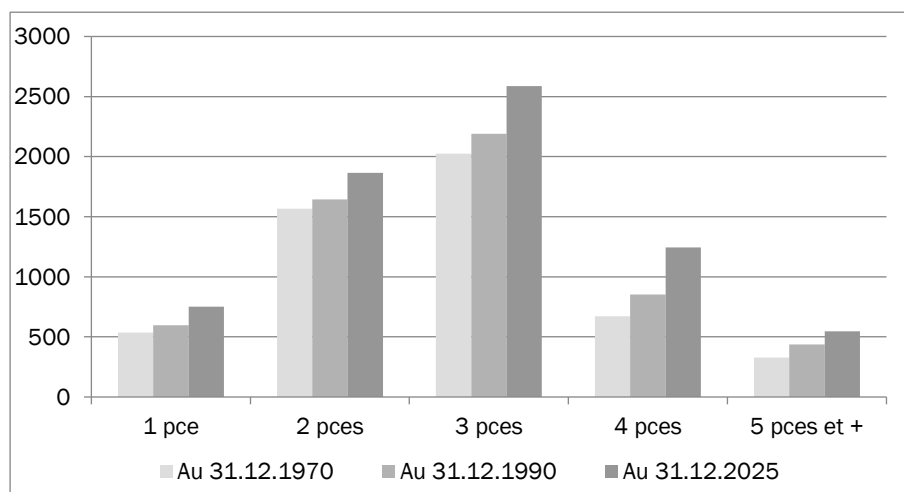
Construction de logement en 2025

Logements	1 pce	2 pces	3 pces	4 pces	5 pces et +	Nbre logts	Total pces
Permis de construire							
Villas	0	0	0	0	0	0	0
Locatifs ou PPE	6	36	29	31	11	113	344
Total	6	36	29	31	11	113	344
Transformations (différence)	1	9	4	0	2	16	41
Démolitions	0	-1	-3	-4	0	-8	-27
Total au 31 décembre 2025	7	44	30	27	13	121	358

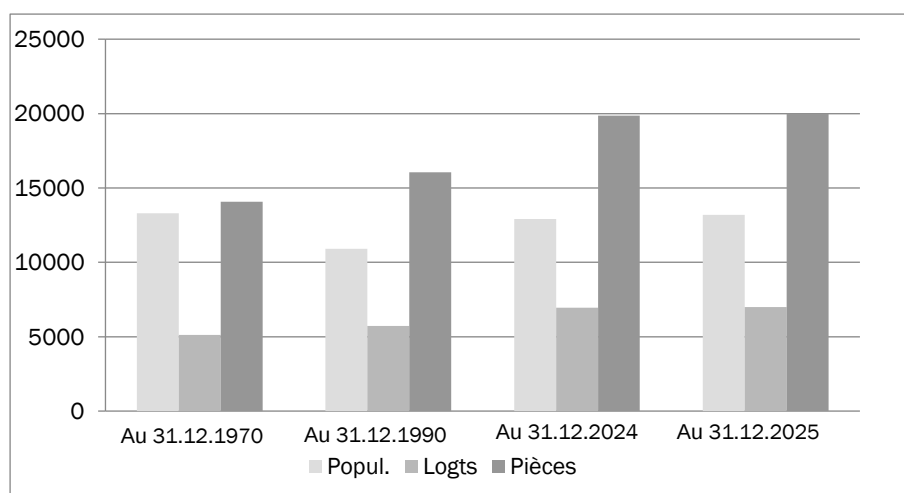


Permis d'habiter							
Villas	0	0	1	0	1	2	8
Locatifs ou PPE	1	4	19	20	4	48	166
Total	1	4	20	20	5	50	174
Transformations (différence)	0	0	0	0	0	0	0
Démolitions	0	0	0	-3	-3	-6	-27
Total au 31 décembre 2025	1	4	20	17	2	44	147

Evolution du parc de logements



Comparaison entre le nombre de logements et la population



Autorisations et prestations diverses

Dispenses d'enquête publique

Au sens des dispositions de l'art. 111 de la Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC), la Municipalité peut dispenser de l'enquête publique les projets de minime importance, notamment ceux qui sont mentionnés dans le règlement cantonal.

Durant l'année 2025, 16 projets à caractère mineur, répondant à ces conditions restrictives, ont été autorisés sans enquête publique, certains d'entre eux nécessitant un traitement CAMAC.



9 permis d'utiliser ont été délivrés pour des projets dispensés d'enquête publique.

Dispenses d'autorisation

Les dispositions de l'art. 68a du Règlement d'application de la Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (RLATC), du 22 février 2008, définissent une liste d'objets non soumis à autorisation. Toutefois, la Municipalité est chargée de procéder à quelques vérifications. En 2025, 50 objets ont été dispensés d'autorisation, notamment pour le raccordement de bâtiments au chauffage à distance (CAD), la pose de panneaux solaires, le changement de fenêtres, la mise en conformité des canalisations (EC-EU), l'installation de pompe à chaleur, etc.

Demandes de dérogation à la conservation du patrimoine arboré

Le service a traité 25 demandes d'autorisation d'abattage et d'élagage d'arbres protégés, conformément aux dispositions du Règlement communal et du Règlement d'application de la loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager. 20 autorisations ont été délivrées par la Municipalité, dont 19 assorties de l'obligation de procéder des plantations compensatoires. 1 demande d'abattage non justifiée a été refusée et 4 ont été abandonnées.

Règlement communal sur la protection du patrimoine arboré

En août 2025, la version finale du règlement-type intercommunal a été transmise aux communes de l'Ouest lausannois concernées. Ce règlement est actuellement examiné au sein du service. Plusieurs séances de travail ont été nécessaires pour affiner les articles du règlement, en collaboration avec le service IEP et les services cantonaux.

Procédés de réclame

Dans le cadre du Règlement communal sur les procédés de réclame, le service préavise sur les demandes d'autorisation de procédés de réclame fixes ou temporaires, ainsi que sur ceux de la Société générale d'affichage (APG | SGA).

Durant l'année 2025, 48 demandes de procédés de réclame ont été autorisées, soit 16 pour la pose de procédés fixes, 6 pour la pose de procédés temporaires et 26 pour la pose de banderoles pour des manifestations temporaires.

En date du 31 mars 2025, une société a fait recours contre la décision municipale refusant de dénoncer la convention d'affichage qui lie la Ville à la SGA. Suite à ce recours, la Municipalité a dû s'engager auprès de la CDAP à dénoncer ladite convention et à organiser un appel d'offre d'ici fin novembre / début décembre 2025, avec une publication pour janvier 2026.

Commission de salubrité

Conformément aux dispositions légales, la Commission de salubrité consulte tous les dossiers de demande de permis de construire et préavise l'octroi du permis d'habiter ou d'utiliser.

En 2025, 4 plaintes de locataires pour des désagréments dans leurs appartements ont été enregistrées.

Contrôle des citernes

La Directive cantonale d'application de la Loi fédérale sur la protection des eaux (LEaux), relative aux installations de stockage de liquides pouvant les polluer, du 1er décembre 2007, reste applicable. Elle définit les responsabilités du détenteur d'installations d'entreposage, notamment la recommandation d'effectuer un contrôle périodique tous les 10 ans. En 2025, un courrier de rappel a été envoyé aux propriétaires concernée-s.

Bureau de prévention des accidents (bpa)

Le Service compte un délégué bpa chargé de veiller à la sécurité et de proposer des conseils aux particuliers et professionnels dans le domaine de l'habitat. En 2025, il a été sollicité à plusieurs reprises à propos des normes liées à la sécurité des constructions, essentiellement lors de demandes de permis de construire et d'habiter.

Prévention des accidents dus aux chantiers

Selon les dispositions de l'art. 29 du Règlement de prévention des accidents dus aux chantiers du 21 mai 2003, son application incombe aux Municipalités.

En 2025, le délégué de l'Inspection intercommunale des chantiers (IIC), dont la Ville est membre, est intervenu régulièrement sur les chantiers en cours. Il réalise un rapport spécial, qui est présenté au



Bureau intercommunal des Syndic-que, une fois par année. Au total, 79 chantiers ont fait l'objet de 180 visites.

Aliénation d'appartements loués

Conformément aux dispositions de la Loi sur la préservation et la promotion du parc locatif (LPPPL) du 10 mai 2016, la Municipalité est tenue de préavis sur chaque demande d'aliénation de logement loué. En 2025, 13 dossiers ont été traités.

Estimation fiscale

Un délégué représente la Ville au sein de la Commission d'estimation fiscale. Son rôle est de renseigner cette instance sur les objets à évaluer. En 2025, aucun dossier n'a été traité à la Commune. Les taxations ont été réalisées d'office par la Commission du Registre foncier.

Statistiques

Tous les projets faisant l'objet d'une demande de permis de construire sont transmis à l'OFS, par le biais d'une application du Registre cantonal des bâtiments (RCBat) liée à la Centrale des autorisations en matière de construire (CAMAC). Ces derniers sont tenus à jour et vérifiés trimestriellement. En 2025, 76 dossiers ont été traités au 1^{er} trimestre, 75 au 2^{ème} trimestre, 83 au 3^{ème} trimestre et 81 au 4^{ème} trimestre.

La statistique du 4^{ème} trimestre se porte également sur les investissements et dépenses communales en matière de construction ou entretien (bâtiment ou génie civil), hors-CAMAC.

Cadastre administratif

Le Registre foncier transmet trimestriellement les mutations qui sont traitées. Un travail de mise à niveau et/ou de coordination se fait manuellement afin de mettre à jour le cadastre administratif de la Ville.

Cadastre - Registre foncier

Conformément aux dispositions de l'art. 83 de la Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC), la Municipalité doit se déterminer sur tout fractionnement ou modification de limites dans le but d'éviter de rendre une construction non réglementaire suite à une mutation. En 2025, 4 dossiers ont été traités (parcelles : 2037-2038 ; 699 ; 71 ; 870).

Droit de préemption

Les articles 31 à 38 de la Loi sur la préservation et la promotion du parc locatif (LPPPL) du 10 mai 2016, permettent aux Communes d'exercer un droit de préemption pour acquérir en priorité un bien-fonds mis en vente et affecté en zone à bâtir légalisée, dans le but d'y réaliser des logements d'utilité publique (LUP). Dès qu'une vente survient, les propriétaires ont l'obligation de demander à la Municipalité si elle souhaite exercer ce droit. En 2025, 19 demandes ont été soumises à la Municipalité. Cette dernière n'a pas exercé son droit de préemption dans le cadre de la vente de ces parcelles.

Libération de servitudes

La Municipalité ayant décidé en 2022 d'activer une procédure de libération de servitudes, deux oppositions ont été reçues, le dossier a été transmis après la fin de l'enquête publique au Département des finances et de l'agriculture (DFA) qui a confirmé l'intérêt public de la procédure. Cette décision, a suscité un recours à la Cours de droit administratif et public (CDAP) par les opposants. Le dossier est en cours de traitement.

Taxe sur les équipements communautaires

En mai 2016, la Ville de Prilly s'est dotée d'un règlement concernant la taxe relative au financement de l'équipement communautaire communal et intercommunal. Ce document permet de prélever une taxe lorsqu'une mesure d'aménagement territoire augmente la capacité constructive d'une parcelle d'au moins 500 m² de plancher.

Suite à l'entrée en vigueur de la révision du plan général d'affectation (PGA), 75 parcelles ont été taxées en avril 2022.

En 2025, le nombre de conventions signées est de 42 (conventions 1 et 2), 3 recours sont en attente de décision (CDAP et TF) et 4 recours sont toujours en cours de traitement (Commission communale).



Règlement d'attribution de LUP

La Municipalité a décidé de se doter d'un règlement d'attribution de Logements d'utilité publique (LUP). En attendant la légalisation de ce dernier, ces conditions seront assurées par voie de convention, ou sous forme de remarques dans les permis de construire.

Le service s'est concentré sur la précision des critères d'attribution, et plus particulièrement sur le taux d'effort. Ce dernier étant le rapport entre, d'une part, le montant du loyer tous frais accessoires compris, à l'exception des frais de chauffage et d'eau chaude, des taxes d'épuration et d'évacuation des déchets, et, d'autre part, le revenu net du/de la candidate.

Constructions privées

En 2025, le service a reçu des oppositions pour des projets soumis à l'enquête publique sur les parcelles ci-dessous, qui seront traitées en 2026 :

- Parcelle 192 sise ch. de Sous-Mont 5 : 5 oppositions ont été enregistrées.
- Parcelle 394 sise av. de Jolimont 6 : 1 opposition a été enregistrée.
- Parcelles 923 et 927 sises av. du Chablais : 3 oppositions ont été enregistrées.
- Parcelle 198 sise rte de Neuchâtel 30 : 7 oppositions ont été enregistrées.
- Parcelle 628 sise ch. du Vieux-Collège 14-16-18 : 3 oppositions ont été enregistrées.
- Parcelles 738 sise ch. des Baumettes 36 : 24 oppositions ont été enregistrées.

En 2025, un recours a été interjeté auprès de la CDAP, suite à la décision de la Municipalité de lever les oppositions et délivrer le permis de construire (projet parcelles 28-41 sises ch. des Passiaux 21).

Urbanisme

Commission consultative d'urbanisme (CCU)

La Commission s'est réunie à cinq reprises pour traiter de divers projets de rénovation, de construction ou de plans d'affectation. Elle a également préavisé plusieurs projets par voie circulaire. Au total, ce sont onze projets qui sont passés par l'examen des experts qui composent la Commission.

Plan général d'affectation (PGA)

Le PGA et son règlement (RPGA) sont entrés en vigueur le 10 juin 2020. Bien qu'il soit conforme au cadre légal fédéral et cantonal, il est nécessaire d'apporter des modifications au règlement, afin de permettre, notamment :

- La mise en œuvre de 9 des mesures du Plan climat communal ;
- La mise en œuvre de la politique communale en matière de logements, en assurant une mixité sociale par l'augmentation du quota de logements d'utilité publique ;
- La sauvegarde du patrimoine bâti par le renforcement des mesures de préservation des bâtiments recensés.

Fin 2025, le projet est pratiquement prêt pour l'examen préalable, étape qui précède la mise à l'enquête publique du dossier.

Plan d'affectation (PA) "Corminjoz Sud"

La procédure d'examen préliminaire du PA sur les parcelles 834 et 1055 a été lancée fin janvier 2024. Le retour du Canton en mars 2024 a permis de procéder à l'élaboration du PA avec les bureaux spécialisés mandatés. Fin 2025, le projet est pratiquement prêt pour l'examen préalable, étape qui précède la mise à l'enquête publique du dossier.

Plan d'affectation (PA) "Aux Flumeaux"

En 2025, les modifications engendrées par les amendements du Conseil communal (Préavis N° 01-2023), ainsi que les remarques du Canton dans le cadre de l'examen préalable complémentaire ont été adoptées par le Conseil communal. En 2026, le dossier sera transmis au Canton pour approbation.

Plan d'affectation (PA) "Galicien"

En 2025, l'élaboration de ce PA a été reprise. Sur le plan technique, le dossier a été soumis à l'examen préliminaire auprès des instances cantonales compétentes. Celles-ci ont confirmé que ce plan n'allait à l'encontre d'aucune base légale de droit public. Il peut donc être poursuivi. L'année 2026 sera dédiée à la poursuite des études relatives à son élaboration (mobilité, environnement, urbanisme, économie) et à l'organisation d'une démarche participative. Le projet a également été présenté à l'ensemble des



propriétaires lors d'une séance plénière et des séances bilatérales ont été menées avec chacun des propriétaires. L'année 2026 sera dédiée à la poursuite de discussion au sujet du foncier, qui est d'une forte complexité dans ce plan.

Plan d'affectation (PA) "Grand-Pré Ouest"

Une séance de présentation publique a été organisée en amont de la mise à l'enquête publique du projet. Cette dernière a suscité une dizaine d'oppositions, des séances de conciliations ont été organisées. Quelques adaptations ont été apportées au dossier, qui a ensuite été adopté par le Conseil communal, avec des amendements.

Plan d'affectation (PA) "Grand-Pré Nord"

Dans le cadre du PA "Grand-Pré Ouest", le contenu d'une opposition provenant d'un propriétaire voisin a ouvert la voie à la reprise de la planification du secteur Nord du Grand-Pré.

En conséquence, une séance avec les propriétaires a été organisée. Ceux-ci ont démontré leur intérêt mesuré à reprendre ce projet. Afin d'avoir une vision claire de la faisabilité d'un futur plan d'affectation, une étude de possibilité et d'opportunité sera réalisée en 2026.

Viaduc - Tilia Tower

En 2025, la tour Tilia a atteint sa hauteur maximale, soit 27 niveaux hors-sol. La remise échelonnée des différents locaux est attendue entre mi-avril 2026 et début octobre 2026.

Le casino, dont le début des travaux remonte à octobre 2024, est lui aussi bien avancé. Quant au badminton, son exploitation a repris en octobre 2025. Son accès définitif depuis la tour Tilia devrait être mis en fonction au mois de mai 2026.

Viaduc - Malley-Phare

Les travaux extérieurs de la tour ont été mis en pause après le drame causé en juillet 2024 par l'effondrement de l'échafaudage de la façade Nord. Au terme d'une longue expertise effectuée par 3 expertes, les travaux extérieurs ont pu reprendre en octobre 2025.

La réalisation des aménagements publics situés à l'emplacement de l'ancienne station-service, à l'Est de Malley-Lumières, a débuté en automne 2025. Leur ouverture au public est prévue pour début 2026.

Malley-Gare (Central Malley) – La Fabrique de Malley

Située sur le territoire de Prilly, l'aire B se compose de deux bâtiments. Un premier bâtiment est en exploitation depuis novembre 2025, alors que le second est toujours en phase de construction.

La mise en location des logements a débuté en avril 2025, avec l'arrivée des premières habitantes dès juillet. L'ensemble des 203 appartements, dont 41 logements d'utilité publique seront habités d'ici mars 2026. Le propriétaire a poursuivi également la commercialisation des surfaces de commerces et bureaux tout au long de l'année 2025, conformément aux principes de la convention avec les villes de Prilly et Renens.

Le projet d'aménagement de la place de la Gare a été affiné en 2025 et les travaux d'aménagements ont débuté en fin d'année. À la suite du choix des essences et des matériaux, les travaux d'aménagements extérieurs du chemin des Bouchers ont débuté à l'été 2025.



© Photodrone.pro – Pedro Gutiérrez



Plan d'affectation (PA) "Malley-Gazomètre" – La Fabrique de Malley

Le dossier du PA a été finalisé et validé par les Municipalités de Prilly et Renens fin janvier 2025. Il a ensuite été transmis en février 2025 aux services cantonaux pour examen préalable.

Concours d'architecture de l'école intercommunale de Malley

Suite au lancement du concours d'architecture de l'école primaire intercommunale de Malley en mai 2025, 61 candidates ont déposé un projet d'architecture. Ce concours (ouvert à un degré) s'est terminé en octobre.

Le jury a été convaincu par le projet "Le Virage", proposé par les bureaux ALIAS architects GmbH et DU STUDIO. Ce projet s'est distingué par sa qualité architecturale et urbanistique, répondant à l'ambition de créer une école primaire (18 classes 1 à 6 P) conçue comme un lieu de vie au cœur du futur quartier de Malley-Gazomètre. Ce projet se caractérise notamment par l'attention portée à la préservation de la végétation existante et à la création de synergies avec les bâtiments voisins.

La Malleytte

Depuis 2022, ce site a été mis à disposition de différentes Associations afin d'offrir un programme d'animations. Ce projet s'est terminé à la fin de l'année 2025. Les terrains concernés seront remis en état et rendus au propriétaire foncier, la Ville de Lausanne.

Avenue de Malley – La Fabrique de Malley

Les travaux du tronçon 1 se sont poursuivis tout au long de l'année 2025. La coordination entre les chantiers des bâtiments de Malley-Gare et celui du tronçon 1 a permis une mise en œuvre progressive de ce dernier, en adéquation avec l'arrivée des usagers·ères et des habitantes.

La réalisation du tronçon 1 situé sur le territoire Prilléran, le long de l'aire B, avance progressivement en direction de l'avenue du Chablais, avec un raccordement prévu en 2026. Les travaux de réseaux, dont ceux du chauffage à distance (CAD) ont également été effectués en 2025.

Plan d'affectation (PA) intercommunal "Malley-Martinet"

Le quartier de Malley-Martinet, qui s'étend sur les villes de Prilly et Lausanne, est situé à proximité immédiate de la halte RER de Prilly-Malley.

En 2025, les 2 Villes et le propriétaire le plus engagé dans la transformation du quartier ont signé l'accord-cadre qui fixe les conditions à prendre en compte lors de l'élaboration prochaine du PA intercommunal qui remplacera les règles constructives actuelles, dont certaines datent de 1972.

Schéma directeur de l'Ouest lausannois (SDOL)

En 2025, la part prillérane au fonctionnement du bureau de l'entité SDOL et aux chantiers d'études a été respectivement de CHF 127'750.- et de CHF 19'668.-. Ces montants sont pris en charge par le budget.

Plusieurs études ont été suivies : plan canopée de l'Ouest Lausannois, étude de renaturation des cours d'eau et des rives du lac. La Ville a également participé aux séances de la cellule de pilotage technique (CPT).

Schéma directeur du Nord lausannois (SDNL)

En 2025, la part prillérane au fonctionnement du bureau du SDNL et aux chantiers d'étude a été respectivement de CHF 18'360.- et de CHF 11'920.-. Ces montants sont pris en charge par le budget.

La Ville a participé à plusieurs séances de la cellule de pilotage technique (CPT) du SDNL. Elle a également collaboré aux 2 chantiers ci-dessous :

Chantier 4a, volet B – Espace Blécherette

Le secteur de la Blécherette, qui constitue l'un des grands espaces ouverts d'importance de la couronne Lausannoise, a fait l'objet d'une première vision directrice en 2012, actualisée en 2022.

Afin de faire le point sur la situation actuelle et de continuer la mise en œuvre de la vision directrice, un groupe de travail (GT) constitué des représentantes des 5 communes concernées et du SDNL a été mis sur pied. Ce groupe s'est réuni 2 fois durant l'année 2025.



Image directrice des transports publics du Nord lausannois

L'image directrice permet de définir le réseau de transports publics du Nord lausannois et son développement à l'horizon 2040. Cette étude a comme objectif de déterminer les étapes de développement prévues tout en répondant aux besoins des communes et des client·es des transports publics concernant la capacité, la desserte et l'efficacité. Elle vise à définir les raccordements manquants et les solutions pour mieux connecter les différentes centralités du Nord lausannois. En effet, il s'agit de mieux relier les divers pôles et les différentes lignes de transport public avec les quartiers. Le but est d'avoir une image directrice ambitieuse qui se concentre sur le développement des lignes secondaires.

Un groupe de travail (GT) constitué des représentantes des 6 communes concernées a été mis en place. Ce groupe s'est réuni trois fois durant l'année 2025.



INFORMATIQUE

Matériel et consommables

Il y a eu peu d'achats matériels au cours de l'année 2025 pour la Ville de Prilly. Les acquisitions ont concerné le remplacement de matériel ainsi que la couverture des besoins des nouvelles et nouveaux collaborateur-trices, notamment : 17 nouveaux ordinateurs portables et leurs stations d'accueil, 3 ordinateurs fixes, 4 imprimantes, 7 scanners, 2 traducteurs, divers périphériques de bureautique et 4 nouveaux écrans. Par ailleurs, 32 smartphones ont été remplacés.

Durant cette année, 98 cartouches et toners d'imprimantes, toutes pièces confondues, ont été distribués. Pour rappel, ce chiffre n'inclut que les imprimantes ne faisant pas partie du contrat général de location des grandes imprimantes multifonctions partagées entre plusieurs personnes et services.

Logiciels

Plusieurs projets aussi liés aux logiciels ont été finalisés :

- Mise à jour et migration du logiciel de VPN Ivanti Pulse
- Décommissionnement de l'ancien portail captif Ucopia
- Pour les archives, transfert du logiciel Canofile vers Docuteam

De nombreux projets ont également progressés sans toutefois être finalisés :

- Lancement du changement du logiciel des abonnements piscine Skidata: approche relative à la gestion des données en conformité avec la LPrD
- Poursuite des développements du logiciel eSéance Législatif
- Accompagnement à la mise en place d'un nouveau Geoportail communal (SIT-Geocommunes)
- Logiciel de gestion des bâtiments "Affaire Patrimoniale" : mise en production et en conformité avec la LPrD et accompagnement dans le développement de nouvelles fonctionnalités
- Guichet Virtuel : étude de solution entre eAdmin de l'éditeur Ofisa et iGovPortal du Canton
- Mise en place du nouveau logiciel pour l'aide individuelle au logement eSwys
- Participation active au déploiement de la gestion électronique des documents (GED) ELO
- Mise en place de Teams en conformité avec la LPrD
- Mise en place d'eSéance pour l'Asigos
- Etude d'un nouveau logiciel pour la gestion des permis de construire

Gestion de projet

Les projets terminés au cours de l'année 2025 sont :

- Mise en place de 6 nouvelles badgeuses dans les centres de vie infantine
- Déploiement d'une nouvelle caisse pour l'Office de la population avec le logiciel Innosolv
- Mise en service de nouveaux scanners pour l'Office de la population
- Optimisation de la caisse de la réception
- Mise en place d'un nouveau Wi-Fi pour le site des Tilleuls
- Transfert de la Fondation des Acacias vers Prilly – droits, serveurs, Abacus
- Mise à disposition d'une solution de création de newsletters, en collaboration avec la cellule de communication
- Mise en service de la connexion internet du bassin de Malley
- Suivi et mise en place de la connectivité pour les écrans d'affichage numériques frontaux (ANF) dans les écoles
- Abacus : mise en service des factures eBill
- Abacus : mise en service des extractions automatiques mensuelles des consommations budgétaires pour l'ensemble des services
- Abacus : développement pour la gestion des campagnes entreprises
- Mise en service d'une nouvelle fibre optique entre Corminjoz et l'Administration communale
- Pour la Police de l'Ouest Lausannois : suivi et déploiement du renouvellement du parc de téléphonie.
- Pour la Police de l'Ouest Lausannois : mise à jour du progiciel de gestion intégré (ERP) Proconcept et décommissionnement des anciens serveurs
- Pour l'Araspe : Mise en service de la fonction de numérisation CCVD- scanner vers le Canton



Les projets en cours dont une avancée significative a été opérée cette année sur la thématique d'infrastructure et réseau sont les suivants :

- Pour la Police de l'Ouest Lausannois : Renouvellement et mutualisation de l'infrastructure complète, incluant les serveurs et le réseau ; étude de mutualisation des serveurs par hyperconvergence avec l'infrastructure existante de la Ville de Prilly : mise en place des serveurs, de la distribution réseau et du système de sauvegarde intégré au cluster (ensemble de serveurs) de la Ville de Prilly.
- Mise à jour du système téléphonie Avaya
- Mise en place et formalisation de la gestion de projet : formulaire et processus
- Démarrage du déploiement de Windows 11 – pilote et création image
- Déploiement d'un nouveau serveur d'impression

Pour la partie métiers :

- Suivi de la rénovation du collège du Grand-Pré d'un point de vue réseau
- Participation à la mise en place du site web public
- Pour Abacus, la mise en place de MCH2 pour l'Asigos
- Pour Abacus, la mise en place de la gestion des immobilisations

Sécurité

Au cours de l'année 2025, l'amélioration de la sécurité du système d'information s'est poursuivie. Le domaine de la sécurité étant en constante évolution, une veille technologique a été assurée. La commune bénéficie toujours de l'appui de ses partenaires en cybersécurité. Les projets réalisés dans ce domaine sont les suivants :

- Sauvegarde centralisée des configurations des switchs et des pare-feux
- Mise en place de certificats pour les switchs et les pare-feux
- Inventaire des tâches planifiées de l'ensemble de l'infrastructure
- Mise en place de l'authentification centralisé depuis l'active directory (AD) des switchs et des pare-feux
- Revue et nettoyage des comptes administrateurs locaux pour les switchs et les pare-feux
- Sécurisation du tenant Microsoft 365 notamment sur EntraID
- Mise en place de la mise à jour automatique des navigateurs internet
- Participation à l'élaboration du programme IRIS : serious game pour accroître la cyber resilience des communes avec les équipes du CSIRT (de l'anglais : Computer Security Incident Response Team) dédié aux communes
- Test d'intrusion - Pentest 2025 – audit complet interne et externe de l'infrastructure et du réseau
- Sensibilisation et formation à la sécurité à l'ensemble des utilisateurs et utilisatrices du système d'information de la Ville de Prilly.

RESSOURCES HUMAINES

En 2025, le service des Ressources humaines a assuré un rôle central dans le fonctionnement et la stabilité de l'organisation, dans un contexte marqué par des évolutions démographiques, une forte activité opérationnelle et des ressources contraintes. Son action s'est inscrite dans une double logique : garantir la continuité du service public tout en accompagnant les transformations nécessaires à moyen et long terme.

Effectif global et équivalents plein temps

Au 31 décembre 2025, la Ville de Prilly comptait 248 collaboratrices et collaborateurs, correspondant à 199.79 équivalents plein temps (EPT). Cette répartition illustre la diversité des taux d'activité et permet d'assurer une couverture adaptée des prestations tout en tenant compte des réalités opérationnelles. Le suivi combiné du nombre de personnes et des EPT constitue un outil essentiel pour piloter les ressources humaines avec rigueur, garantir la continuité du service public et assurer une utilisation maîtrisée des moyens à disposition.

Taux de rotation du personnel

Le taux de rotation global du personnel inclut l'ensemble des départs, y compris les retraites. Le taux de rotation net (turnover), qui ne tient compte que des démissions et des licenciements, s'établit à 13.80 % pour l'année 2025. Cet indicateur reflète les dynamiques du marché de l'emploi et constitue un levier d'analyse pour les politiques de fidélisation et d'attractivité.

Recrutement et attractivité de l'employeur

L'année 2025 a été marquée par une activité de recrutement soutenue. Plus de 3'671 dossiers de candidatures ont été traités, 156 entretiens de recrutement ont été menés et 35 engagements ont été réalisés. Les processus de recrutement sont conduits conjointement par le service des Ressources humaines et les cheffes de service concernés, garantissant l'adéquation entre les besoins opérationnels et les profils engagés. Pour les postes de cadre ou directement rattachés à la Municipalité, les autorités politiques sont pleinement associées au processus de sélection, renforçant la gouvernance et la cohérence des décisions.

Formation et développement des compétences

Le service des Ressources humaines pilote l'ensemble des dispositifs de formation, incluant les apprentissages en système dual, les validations des acquis de l'expérience selon l'article 32, ainsi que la formation continue. Ces activités s'inscrivent dans le cadre légal des ordonnances fédérales propres à chaque profession, assurant la conformité, la qualité et la reconnaissance des parcours de formation.

En 2025, 21 collaborateur·rices ont suivi une formation, tant en interne qu'en externe. Ces investissements visent à maintenir un haut niveau de compétences, à accompagner l'évolution des métiers et à sécuriser la relève, dans un contexte de renouvellement progressif des effectifs.

Fidélisation, reconnaissance et engagement

La fidélité des collaborateur·rices constitue un atout majeur pour l'organisation. En 2025, 13 personnes ont été félicitées à l'occasion de júbilés marquant 10, 20 ou 30 années d'activité. Ces parcours témoignent de l'attachement au service public et de la stabilité des équipes, éléments essentiels à la transmission des savoirs et à la qualité des prestations.

Activités et continuité des prestations

Le volume des activités administratives du service RH est resté soutenu tout au long de l'exercice 2025, notamment en raison de l'intégration de la Fondation des Acacias au 1er mai, impliquant la prise en charge administrative et RH d'environ 40 collaborateur·rices supplémentaires. Dans un contexte marqué par un sous-effectif significatif et l'absence temporaire d'une cheffe de service, ayant ralenti le déploiement de certains projets structurants, le service a néanmoins assuré avec professionnalisme la continuité des prestations essentielles. La gestion des salaires, l'accompagnement des collaborateur·rices et des cheffes de service, les activités de recrutement ainsi que le suivi budgétaire ont été menés de manière efficiente, confirmant le rôle central et stratégique des Ressources humaines dans la stabilité et le bon fonctionnement de l'organisation.



FINANCES

Tout en relevant le travail conséquent du service qui a suivi le refus du budget, ce tableau suivant permet de quantifier les diverses opérations réalisées par le service des Finances :

Nombre d'opérations	2025		2024		2023		2022		2021
	Asigos	Prilly	Asigos	Prilly	Asigos	Prilly	Asigos	Prilly	Prilly
Créanciers, factures reçues	1614	5838	1427	5759	1532	6586	579	6574	6364
Débiteurs, factures émises	1221	18098	1538	16838	252	19637	70	18866	16541
Caisses-Poste-Banque	394	5443	387	5759	1193	5797	397	6410	6529
Journal des écritures	4527	73520	4033	48642	3584	58923	1345	49089	45469

Mission, mandants externes, tâches déléguées

Le service des Finances a pour mission la gestion financière et comptable de la Ville de Prilly et de mandants externes.

Les mandants suivants ont délégué à la Ville de Prilly la gestion financière et comptable de leurs activités et, pour deux mandants, la gestion des salaires (classement par ordre d'importance) :

- ASIGOS, Association intercommunale pour la construction, la gestion des bâtiments et l'organisation de l'environnement scolaire de l'arrondissement scolaire de Prilly ;
- Fondation des Acacias ;
- AJENOL, Accueil de Jour des Enfants du Nourd-Ouest Lausannois ;
- CADouest S.A. ;
- S.I. Sous le Collège S.A. ;
- SOCOSEV, Société Coopérative des Sites et Espaces Verts.

Il est à relevé que les activités de la Fondation des Acacias ont été entièrement intégrées au sein de la Ville courant 2025 et que la Fondation est en cours de liquidation.

Les tâches suivantes ont, quant à elles, été déléguées à des tiers :

- L'Administration cantonale des impôts encaisse les divers impôts des personnes physiques et morales ainsi que les impôts dits conjoncturels pour le compte de la Ville de Prilly ;
- Les taxes d'épuration sont facturées par la Ville de Lausanne en vertu de la Convention intercommunale Step de Vidy (CISTEP) puis versées à la Commune ;
- La gestion du réseau d'eau potable et la facturation des consommations sont intégralement prises en charge par les Services Industriels de Lausanne (SIL) contre versement unique d'un droit du sol.

Conduite de projets

L'implémentation du nouveau modèle comptable harmonisé de deuxième génération « MCH2 » a nécessité un nombre d'heures de travail important. Pour l'Asigos, le budget 2026 a été réalisé en mode MCH2 avant l'été, avec conversion en MCH2 du budget 2025 et des comptes 2024 à des fins de comparaison. Pour ce faire, l'implémentation d'un nouveau mandant Abacus Asigos MCH2 en plus de l'existant a été nécessaire. Lors du 2ème semestre, les modules Abacus Gestion des immobilisations ont été implémentés et paramétrés tant pour l'Asigos que pour la Ville. Ces deux modules permettent un traitement informatisé des amortissements. Enfin, pour la Ville, la table de conversion des 1'200 comptes MCH1 en version MCH2 a été établie, dans un format Excel, en vue de la réalisation du budget 2027 en MCH2. Cette table permettra, courant 2026, la conversion des comptes 2025 et du budget 2026, toujours dans un but de comparaison.

La lourdeur en termes de complication et de nombre d'heures de ces projets a été sous-estimée. Cette situation combinée avec un service en sous-effectif ont mis les collaborateurs et collaboratrices restantes à forte contribution.



En décembre, afin d'appuyer le service des Ressources humaines dans leur mission, la Municipalité a décidé de transférer la gestion comptable et financière des salaires auprès du service des Finances avec effet immédiat.

Par ailleurs, l'applicatif Abacus eBill a été implémenté permettant ainsi aux résidentes de la Ville de régler leurs factures en ligne à l'aide de quelques clics, soit beaucoup plus facilement que par la méthode traditionnelle. A l'heure de mettre sous presse, 730 débiteurs ont opté pour cette option.

Le service a également relancé les débiteurs pour lesquels un acte de défaut de biens a été reçu en 2007, 2008 et 2009. En 2025, c'est un montant légèrement supérieur à CHF 11'000.- qui a été récupéré et encaissé (comptes 4399.200 et 4399.205, section 2300).

Enfin, suite à un recours au niveau du Tribunal fédéral perdu par l'Administration Fédérale des Contributions en matière de TVA des collectivités publiques, la Ville s'est inscrite dans la même démarche que d'autres communes et réussi à récupérer CHF 47'507.- pour les exercices 2022 et 2023 (comptes 4399.100, sections 1710 et 4500). La Commune a toutefois été déboutée par l'AFC pour les exercices 2020 et 2021. Un fiscaliste a été mandaté quant aux possibilités de recourir contre cette décision ; l'analyse est en cours.



JEUNESSE ET SPORT

Travail social de proximité (TSP)

En 2025, l'arrivée de deux nouveaux TSP au sein du Service Jeunesse, Sport & Cohésion sociale a placé le changement et l'appropriation au cœur du travail social de proximité. Cette nouvelle dynamique a conduit à une réflexion approfondie, tant sur les pratiques existantes, dans le but de redonner du sens aux actions déjà mises en place, que sur celles qui demandent des ajustements, afin qu'elles correspondent davantage au rôle des TSP.

Un changement important concerne le déplacement de l'After-school au réfectoire. Celui-ci a permis de répondre aux directives cantonales sur l'accueil parascolaire des 7P et 8P, tout en libérant environ 20 heures de travail qui ont pu être réinvesties dans une présence accrue sur l'espace public, à des horaires clés, favorisant ainsi la (re)création de lien avec la jeunesse de Prilly.

Cette visibilité sur l'espace public est une notion importante du travail social de proximité. Elle permet notamment de créer un lien et une relation de confiance avec les jeunes, qui peut aboutir à des accompagnements dans les différentes difficultés ou périodes de transitions qu'ils ou elles peuvent traverser.

Être « connue » et « reconnue », passe également par une collaboration étroite avec l'ensemble des acteurs qui soutiennent la jeunesse. Qu'il s'agisse du Centre de loisirs, du CSR, des TSP des communes voisines, des écoles ou encore de la Police de proximité. Ce réseau constitue une part essentielle du travail des TSP.

Ainsi, en 2025, ce travail relationnel, tant avec le public concerné qu'avec le tissu institutionnel, a permis une transition fluide des activités. Une vingtaine de suivis individualisés ont pu être initiés, sans compter les diverses rencontres et réunions dédiées à l'écoute, l'accompagnement et au soutien dans des démarches personnelles, scolaires ou professionnelles.

Enfin, les actions solidement ancrées et porteuses de sens ont été maintenues. Par exemple, entre mars et décembre 2025 l'action « Coups d'pouce » a permis plus de 150 sollicitations sur 60 événements enregistrés. Cela a contribué à encourager les interactions entre les participantes à l'action, la population prillérane et les différents services de l'Administration communale.

Sports

Les activités sportives proposées gratuitement par la Commune à sa population rencontrent toujours beaucoup de succès. "On s'bouge même le dimanche" au collège de l'Union a redémarré remarquablement au début du mois de novembre en accueillant une soixantaine d'enfants pour sa première édition. Une foule de jeunes était même massée devant l'entrée du collège avant l'ouverture des salles.

De mai à octobre, "Urban training" a proposé aux habitantes de Prilly, chaque mercredi soir, une heure d'activités sportives en plein air, alliant marche et exercices encadrés par un coach. Ces sessions ont affiché complet durant toute la saison. La piscine de la Fleur de Lys a également accueilli les participantes d'"Urban training", pour des cours d'aquagym, les lundis soir durant tout l'été et 4 cours de yoga ont été proposés sur le pré à la piscine les samedis matin.

Le rendez-vous dominical "Gympousette" a répondu aux attentes de jeunes parents qui souhaitent se remettre en forme avec leurs tout-petits. Tous les dimanches matin de mai à octobre, cette activité encourageant une vie active et sociale en famille et une pratique sportive pour se remettre en forme après la grossesse, a favorisé les échanges conviviaux et les rencontres entre les participantes. Une quinzaine de parents y ont participé chaque dimanche matin avec leur enfant. Au vu de la demande grandissante des parents, il a été décidé de proposer cette activité tout au long de l'année 2026 afin de pouvoir accueillir davantage de monde.

Le service Jeunesse, Sport & Cohésion sociale a reconduit les cours d'Urban Fit Senior tous les lundis matin d'avril à octobre. Cette année ces sessions de sport dédiées aux seniors ont été proposées sur la place Catherine Colomb. Urban Fit Senior a ainsi accueilli une trentaine de personnes, dès la fin des vacances de Pâques, pour une heure de sport, réalisée par tous les temps.



Pour la première fois cette année, la Ville de Prilly a participé au défi national "la Suisse bouge". Durant tout le mois de mai, des acteurs locaux ont proposé des activités sportives gratuites à la population. Ainsi les habitantes ont pu s'essayer au flamenco, au Hip-hop, au Pilates, au Break-dance, à l'afro-dance ou au judo et tout cela gratuitement. Prilly s'est placée à la 31^{ème} place du concours au niveau national, et 13^{ème} au niveau romand.

Passeport Vacances

En 2025, la vente des Passeports Vacances pour Prilly s'est à nouveau déroulée par correspondance. Le service de l'Enfance, de la Jeunesse et des Quartiers de la Ville de Lausanne s'est chargé de l'envoi de 86 passeports traditionnels, destinés aux enfants de 9 à 15 ans (soit une augmentation de 10%) et 23 passeports « farniente » réservés aux ados de 13 à 15 ans (soit une diminution de 39% par rapport à 2024). Les enfants inscrites sur le principe du « premier arrivé, premier servi » ont pu profiter des animations proposées par les partenaires engagés pour la Ville de Prilly. Ceux-ci ont offert 762 places pour des activités, telles que la découverte d'une ludothèque, les petits maraîchers, les échecs, une aventure scout en forêt, de l'escrime, enquête avec la police, ou encore du tennis de table. Il est cependant toujours difficile de trouver des organisateur·rices qui acceptent de participer bénévolement.

Quant aux jeunes participantes, ils et elles ont pu bénéficier de la gratuité des transports Mobilis, de l'accès aux piscines et aux musées, ainsi que de 3 entrées de cinéma dans les salles Europlex et Cinétoile. La grande majorité des activités proposées par Prilly ont été offertes gratuitement par les organisateur·rices. Certaines ont fait cependant l'objet d'une indemnisation, pour compenser la fourniture de matériel, à hauteur de CHF 5'466.25, incluse la participation communale au financement des 677 entrées enregistrées dans les salles de Cinétoile, à raison de CHF 2.- par entrée.

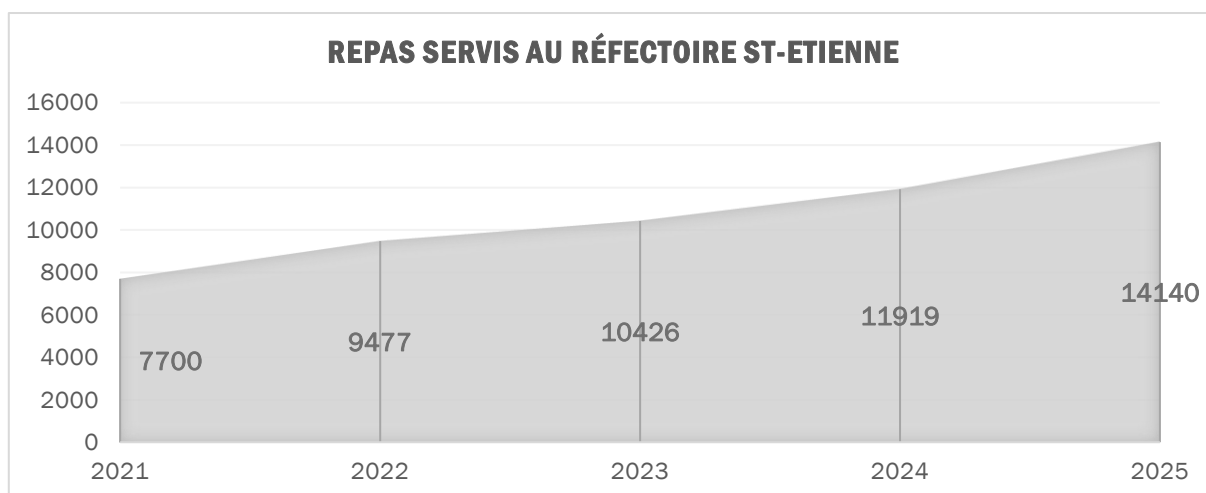
Le prix d'un passeport « Traditionnel » se maintient à CHF 45.- (CHF 40.- pour le 2^{ème} enfant de la même famille) et CHF 25.- pour le « Farniente ». Si le prix de revient de ce dernier est équivalent à son prix de vente, le coût réel d'un passeport « Traditionnel » s'est élevé, en 2025, à CHF 77.83 contre CHF 79.67 en 2024. Quant au nombre total de passeports vendus au sein des 38 communes membres de l'association, il s'est élevé à 2'226 en 2025 (2'332 en 2024).

Réfectoire scolaire de St-Etienne

En 2024, il a été décidé de ne plus limiter le nombre d'inscriptions au réfectoire afin de permettre à tous les enfants qui en ont besoin, de manger dans les locaux de St-Etienne les lundis, mardis, jeudis et vendredis. En raison des directives du Canton, depuis la rentrée scolaire 2025-2026, l'organisation pour l'accueil des enfants des classes de 7P et 8P a changé : ils et elles sont maintenant accueillis au réfectoire durant toute la durée de la pause de midi, sous la surveillance des collaboratrices et collaborateurs du réfectoire. Une décharge a néanmoins été proposée aux élèves leur permettant, avec l'autorisation de leurs représentantes légaux, de quitter le réfectoire après leur repas. Le personnel du réfectoire a ainsi accueilli, depuis le mois d'août, jusqu'à 130 élèves par jour, de la 7P à la 11S, scolarisées aux Collèges du Grand-Pré et de l'Union. En 2025, ce ne sont pas moins de 14'140 repas qui ont été servis aux jeunes durant l'année.

En 4 ans, le nombre de repas servi a été multiplié par deux, confirmant le succès et la nécessité de ce service. Depuis quelques années, l'organisation du réfectoire est gérée via la plateforme MonPortail, qui permet aux parents d'inscrire facilement leurs enfants, de réserver les repas et de gérer les présences et absences. Ce système est également utilisé par la Fringale (Service de l'enfance), le traiteur et le personnel du réfectoire pour gérer les commandes et la présence des enfants, ainsi que pour la gestion des activités parascolaires des 7P-8P et des devoirs surveillés des 3P à 6P (Service de l'enfance).





Centre de Loisirs - Carrefour-Sud

Au cours de l'année 2025, le centre de loisirs « Carrefour-Sud » a poursuivi sa mission d'accompagnement des jeunes dans une dynamique d'animation socioculturelle centrée sur la participation, la prévention et l'émancipation. Le public accueilli est majoritairement composé de jeunes âgées de 15 à 21 ans, dont une grande partie fréquente le centre depuis l'âge de 12 ans. Cette continuité est un indicateur fort de la pertinence du projet pédagogique et du lien de confiance construit au fil des années. Il n'est en effet pas toujours courant qu'un public adolescent continue à s'investir durablement dans un centre de loisirs, ce qui souligne ici le rôle du centre comme espace de référence, sécurisant et inclusif.

Il s'inscrit également comme un lieu de prévention et d'écoute, en lien avec les problématiques spécifiques à cette tranche d'âge : construction identitaire, gestion des émotions, relations sociales, stress lié à la formation ou à l'insertion professionnelle. Les jeunes trouvent au sein de cet espace un cadre bienveillant, favorisant la parole, l'expression des ressentis et le partage d'expériences du quotidien.

Un moment fort de l'année a été l'organisation du 5^e week-end à ski en mars 2025, réunissant 20 participantes âgées de 15 à 21 ans. Ce séjour, au-delà de l'aspect loisirs, s'est inscrit pleinement dans une démarche de co-construction. Les jeunes ont été impliquées dans l'ensemble du processus. Cette dynamique participative a permis de renforcer leur autonomie, leur sens des responsabilités et leur capacité à travailler en groupe. Il est également important de relever que pour une majorité des participantes, il s'agissait d'une première expérience sur les pistes de ski.

En parallèle des accueils libres, le centre propose chaque jeudi des cours de boxe gratuits. Cette activité s'est révélée être un outil éducatif pertinent, favorisant la gestion des émotions, la canalisation de l'énergie et le renforcement de la confiance en soi. Tous les vendredis, un repas communautaire est organisé, préparé par et pour les jeunes. Ce temps convivial constitue un moment de qualité avec le groupe, durant lequel différents sujets sont abordés de manière informelle. Le centre s'attache à créer, autant que possible, des espaces d'exercice démocratique. Les jeunes sont invitées à participer aux décisions, à proposer des projets et à exprimer leurs besoins. Cette posture d'animation favorise l'apprentissage de la citoyenneté, le développement de l'esprit critique et l'implication active dans la vie collective.

Enfin, l'équipe d'animation a également organisé l'inauguration de la Place Catherine Colomb (anciennement Place du Collège), au nom de l'autrice prillérane, figure majeure de la littérature suisse. En Suisse romande, seulement 7,1 % des rues portent un nom féminin. Ce chiffre met en lumière un enjeu fondamental : la place des femmes dans l'espace public, que ce soit à travers la toponymie (nom propre désignant un lieu), la prise en compte de leurs expériences dans l'aménagement des infrastructures urbaines ou encore leur présence dans la mémoire collective. La féminisation des noms de rues interroge nos valeurs et notre vision du vivre-ensemble. La toponymie est un marqueur puissant de ce que les animateurs et animatrices choisissent de célébrer et de transmettre aux générations futures.



L'équipe d'animation ainsi que les TSP ont participé à l'organisation de la fête nationale 2025 aux côtés du Service Culture & Intégration et du greffe municipal. Plusieurs activités et animations (jeux géants en bois, parcours ninja, maquillage, lampions, DJ) ont été mises en place à l'attention des familles prilléraines.

Plan-Sépey, colonie de vacances, école à la montagne et camps de ski

Les classes de 4P à 10S de Prilly, Jouxens et Romanel ont bénéficié du cadre idyllique de Plan-Sépey pour des séjours d'école à la montagne. Les classes de 9 et 10^e ont, quant à elles, profité de la neige avec des semaines de ski de janvier à fin mars. Les plus jeunes ont appris à vivre en collectivité au contact de la nature, renforçant ainsi la cohésion de classe pour le reste de l'année. Les enseignantes ont la possibilité de demander aux animateurs et animatrices de Plan-Sépey des séjours clé en main adaptés.

Concernant les colonies de vacances, la série de 12 jours du mois de juillet a accueilli seulement 23 enfants sur environ 35 places disponibles. L'équipe de moniteurs et monitrices présentes était majoritairement connue, avec un nouvel animateur.

Les activités ont été variées et très appréciées : baignades, cuisine en forêt, fabrication de baume au plantain, ateliers bois, sports, accrobranche, piscine, randonnées, télécabines, etc. Les joggings du matin ou du soir, ainsi que les sorties matinales pour aller chercher le pain avec les « lèves-tôt » ont aussi rencontré un franc succès. Un atelier animation a permis à certains enfants d'organiser et proposer eux-mêmes un grand jeu de piste pour le reste des jeunes.

Un tour du miroir d'Argentine avec nuit en cabane était prévu pour une douzaine d'enfants, mais la météo a contraint à la suppression de cette virée. Le lendemain, le refuge s'est retrouvé sous la neige, justifiant le choix d'annulation malgré la déception des enfants. Le tour a finalement pu être réalisé, sans nuitée, l'avant-dernier jour, avec beaucoup d'enthousiasme de la part des participantes. Pendant ce temps, le reste du groupe a découvert le lac des Chavonnes lors d'une journée mêlant marche, télésiège, train et télécabine.

En résumé, de nombreuses animations de qualité, une équipe de moniteurs au top et des enfants à l'énergie débordante ont permis de vivre 12 jours très réussis.

Les 2 séjours du mois d'août se sont bien déroulés, avec la participation de nouveaux moniteurs et monitrices, âgées entre 18 à 20 ans, pleinement à l'aise dans les missions d'accompagnement demandées. Le succès était au rendez-vous puisque les inscriptions ont affiché complet.

Le camp d'octobre était quasiment complet puisque 43 enfants ont été accueillis. Trois des monitrices et moniteurs, et l'aide de cuisine étaient d'anciennes participantes aux colonies. Leur intégration dans l'équipe adulte s'est, dès lors, faite naturellement. La semaine a été magnifique, ce qui a permis d'assister au lever de soleil en montagne, la découverte des animaux avec l'intervention d'un éducateur-chasseur, et même une baignade au lac de Fricence. Les participantes ont pu se rendre à la patinoire, ainsi qu'au bowling et des soirées à thème, jeux de société et disco leur ont été proposées. Malgré les âges très variés, les enfants présentes se sont très bien entendus, contribuant à une ambiance chaleureuse et harmonieuse.

Conseillère École-Famille

Relais entre l'école et la famille, la conseillère école-famille peut être consultée librement dans le respect de la confidentialité par les élèves, les parents, les enseignantes, les directions scolaires et les membres du réseau pluridisciplinaire. Sa mission consiste à soutenir, informer et conseiller les familles. Elle peut être sollicitée pour répondre à des questions relatives à des difficultés à l'école (comportement, difficultés d'intégration, absentéisme, etc.), à la maison (problèmes éducatifs, relations parents-enfants difficiles, séparation, migration, etc.), ou encore à des difficultés sociales et d'organisation (loisirs, camps, garde d'enfant, aide dans des démarches administratives, etc.).

En 2025, le nombre d'élèves inscrites dans les établissements scolaires de l'ASIGOS a continué de progresser et s'élève à 2077. Plus de 101 de ces élèves et leurs parents ont été accompagnés par la conseillère école-famille, dont 3/5^e enclassés au secondaire. Les sollicitations sont pour la plupart liées au soutien éducatif et à l'accompagnement familial (27%), ainsi qu'au soutien dans des situations de rupture et de mauvais traitement (24%). Le soutien administratif aux familles occupe également une place importante dans les motifs des demandes (14%).



La conseillère école-famille observe une augmentation des sollicitations et par conséquent, du temps d'attente pour y répondre. Les situations rencontrées sont d'ailleurs toujours de plus en plus complexes et exigent un suivi conséquent. Comme en 2024, les problématiques liées à la pénurie de logement et à la migration sont les plus fréquentes. L'intervenante occupe une place de « pivot » au sein du réseau, et vise alors un travail de prévention auprès de la jeunesse et des familles. L'étroite collaboration avec les personnes ressources des établissements (infirmier-ères, psychologues, médiateur-rices, médecins, doyen-nes et éducateur-trices en milieu scolaire), ainsi qu'avec les différents partenaires sociaux de la région, s'est poursuivi et a été développé en 2025.



COHÉSION SOCIALE

L'année 2025 a constitué une étape déterminante pour la structuration de la cohésion sociale à Prilly. Elle a été principalement consacrée à la réalisation du diagnostic participatif de la démarche « Mon quartier, ma voix » (MQMV), menée dans le quartier Nord, ainsi qu'à la consolidation d'une gouvernance et d'outils durables en matière de développement social territorial.

La démarche MQMV, inscrite dans le cadre du Préavis n°07-2023 et soutenue financièrement par la Fondation Leenaards, a poursuivi son objectif central : renforcer la cohésion sociale, lutter contre l'isolement et améliorer la qualité de vie des habitantes, tout en testant la transférabilité de la méthodologie « Cause Commune ». L'année a été marquée par un travail approfondi de diagnostic, mobilisant des outils participatifs variés et un partenariat étroit avec l'Université de Lausanne (Centre LIVES et ColLaboratoire).

La phase de diagnostic a reposé sur une combinaison de méthodes quantitatives et qualitatives : questionnaire tous ménages, questionnaire spécifique à destination des 12-25 ans, marches sensibles menées avec des étudiantes de l'UNIL, entretiens qualitatifs auprès de publics ciblés, forum citoyen, ainsi qu'une analyse approfondie de données socio-démographiques et territoriales. Ces travaux ont permis de produire un portrait-diagnostic détaillé du quartier Nord (et pour certaines thématiques, de l'ensemble de la commune), mettant en évidence des enjeux centraux tels que le sentiment d'isolement, le manque de lieux de rencontre accessibles, les difficultés de mobilité, la fracture numérique ou encore les enjeux de santé mentale.

En parallèle du diagnostic, le service a poursuivi un travail conséquent en faveur de la cohésion sociale à l'échelle communale. Les dispositifs des Quartiers solidaires ont été renforcés, notamment par la relance du Quartier solidaire Nord, la coordination du Groupe ressources et la poursuite d'actions communautaires en lien avec les aînées, les familles et les associations locales. La Table de développement social, plateforme de concertation pluridisciplinaire et intersectorielle créée fin 2024, a tenu deux séances en 2025 et s'est affirmée comme une instance de réflexion et de coordination. Elle a permis de nourrir et de partager les constats du diagnostic, d'identifier des enjeux transversaux pour la suite et de réunir des représentantes des institutions, du tissu associatif et, à terme, des habitantes autour d'initiatives concertées en faveur de la cohésion sociale et de la qualité de vie à Prilly.

Enfin, l'année 2025 a contribué à positionner la Ville de Prilly comme une commune pilote en matière de cohésion sociale. La démarche MQMV a alimenté les réflexions cantonales sur la promotion de la santé et la qualité de vie (enquête BeComes sur les besoins des communes en matière de promotion de la santé et de la cohésion sociale), ainsi que les travaux de recherche portant sur les démarches communautaires. L'ensemble de ces actions a permis d'installer durablement une culture de développement social territorial, fondée sur la participation, la coopération intersectorielle et l'ancrage dans les réalités locales.



AIDE SOCIALE COMMUNALE

Le Bureau de l'aide sociale communale apporte un appui social aux Prillérans et Prilléranes et est chargé de plusieurs activités distinctes.

La première, destinée uniquement aux personnes bénéficiaires de prestations complémentaires AVS/AI, consiste en l'allocation d'un certain nombre de prestations. Ces aides ne sont pas automatiques, les bénéficiaires doivent en faire la demande. Elles sont les suivantes :

- Aide communale (divers remboursements comme les décomptes d'eau/chauffage, podologue, lunettes médicales, abonnement CFF, etc.) ;
- Participation à l'achat des abonnements TL annuels et mensuels ;
- Octroi de dons ou de prêts ;
- Gestion des inscriptions pour les appartements à loyer modérés communaux.

Ces deux dernières prestations peuvent être attribuées à toute personne domiciliée à Prilly, qu'elle réponde ou non au critère d'octroi de l'aide sociale communale. Le bureau de l'aide sociale communale constitue un dossier avec la demande, et la décision d'octroi est prise par la Municipalité.

Ce Bureau est également chargé de la gestion des allègements financiers consentis pour la taxe au sac, octroyés à la naissance des enfants, aux personnes au bénéfice des prestations complémentaires, ainsi qu'aux personnes incontinentes.

La seconde activité concerne l'aide individuelle au logement (AIL), qui a pour but de fournir un soutien financier direct aux familles qui disposent de moyens suffisants pour subvenir à leurs besoins mais qui doivent faire face momentanément à une charge locative trop importante par rapport à leur revenu. Depuis le 1^{er} février 2023, l'aide au logement communale a été introduite pour aider également les personnes seules ou les couples sans enfant.

La troisième activité est le subventionnement des études musicales, conformément au règlement en la matière approuvé par le Conseil communal le 30 mars 2014. Il s'agit d'une subvention communale pour les études musicales suivies par les élèves jusqu'à 20 ans révolus et, à titre exceptionnel, jusqu'à 25 ans révolus. La condition préalable est que l'élève soit inscrit auprès d'une école de musique reconnue par la Fondation pour l'enseignement de la musique (FEM).

Le Bureau assure également le suivi des expulsions de logement et la gestion du garde-meubles communal.

En outre, l'aide sociale communale gère la validation de l'octroi des bons ainsi que les statistiques liées aux transports des personnes à mobilité réduite et Transport Handicap Vaud.

En 2025, le service d'Aide sociale communale a intégré le service Jeunesse, Sport & Cohésion sociale, ce qui permettra le développement de la collaboration interne, celle des intervenantes sociales et sociaux de la commune.

Statistiques

Prestations financées	Nbre de remboursements		
	2023	2024	2025
Aide sociale communale	433	440	440
TL (dès le 1 ^{er} février 2024 des bons TL sont distribués)		706	903
Taxe au sac - prestation financière ¹	159	181	**
Taxe au sac - octroi de sac 17/35I	93	85	72
Aide individuelle au logement	35	40	38

¹ Taxe aux sacs : depuis le 1^{er} juillet 2018, une partie de la prestation est financée avec une aide financière et une autre est financées en octroi de sacs taxés 17 ou 35I. Comme le paiement de cette prestation est rétroactive le montant de 2025 sera communiqué lors du rapport de gestion 2026.



Aide individuelle au logement communal	10	16	20
Subvention études musicales	6	6	6
Transport handicap Vaud et transport à mobilité réduite ²	197	187	
Procédure d'expulsion : garde-meubles communal	14	17	19
Autres requêtes ³	702	860	752

² Comme le paiement de cette prestation est rétroactive le montant de 2025 sera communiqué lors du rapport de gestion 2026.

³ Comprend les demandes ne relevant pas du Bureau et orientées vers le service compétent (concernent principalement : Agence d'assurances sociales, Pro Senectute, Revenu d'insertion, Chômage, autres services communaux.)



CULTURE ET INTÉGRATION

Cette année a été marquée par la mise en place de la Commission culturelle, qui a pour rôle principal de soutenir financièrement les projets culturels des acteur·ices de la région. De son côté la bibliothèque poursuit avec grande satisfaction sa hausse d'emprunt. Finalement les projets d'intégration ont été marqués par le succès de la fréquentation aux cours de français au centre commercial et estival, ainsi que de la mise en place de divers projets par la Commission d'Intégration Suisses Immigrées de Prilly (CISIP). Le service a également édité en collaboration avec la cellule communication une lettre d'information envoyée 5 fois par année. Celle-ci donne les actualités du service, de ses partenaires ainsi que les projets en cours et à venir.

Les principales missions du service sont de :

- Contribuer à la politique culturelle en élaborant une stratégie d'accès et de participation à la culture
- Contribuer à la définition et la mise en place de la politique communale en matière d'intégration
- Coordonner les activités de la CISIP, ainsi que celles de la Commission culturelle de Prilly.

CULTURE

Commission culturelle de Prilly

L'année 2025 marque la mise en place de la Commission culturelle de Prilly ainsi que des processus liés aux subventions culturelles ponctuelles. Une page Internet lui est dédiée. Cette commission s'est réunie à quatre reprises et a soutenu au total 15 projets culturels, touchant à des disciplines artistiques diverses, telles que la musique, les arts de la scène, le cinéma et la littérature. Sur ces 15 projets, 8 sont des manifestations, 7 sont des publications (livre, revue ou album CD). Après évaluation de cette première année de fonctionnement, la Commission culturelle souhaite mettre l'accent sur le soutien aux manifestations, dans une démarche de visibilité. Un rapport d'activités détaillant chaque projet réalisé dans l'année est consultable sur la page du site officiel dédiée à la culture.

Evénements organisés par le service

Trois événements ont été organisés (ou co-organisés) par le service Culture & Intégration :

La Fête nationale - 1er août 2025

Co-organisée avec le service Jeunesse, Sport et Cohésion sociale et avec la participation du greffe municipal la Fête nationale s'est déroulée en deux temps, invitant la population à une Tartine Party le matin et à un programme d'animations diverses en soirée. Les festivités se sont conclues par un spectacle de feu et lumière.

Prilly Courts Mixages, 2e édition - 22 et 23 août 2025

Le festival Prilly Courts Mixages a à nouveau eu lieu dans la cour du Château, proposant deux soirées de projections de courts-métrages autour de la migration. Chaque soir offrait également un temps pour se restaurer et profiter d'une ambiance musicale puis, après les projections, un temps pour le dialogue avec des invités spéciaux. Ce projet est une occasion de réunir les deux domaines d'action du service, l'art et la culture d'une part, et l'intégration de l'autre.

Marché de Noël local et solidaire - 5 et 6 décembre 2025

Co-organisé avec le centre commercial Prilly Centre, le Marché de Noël local et solidaire s'est tenu cette année sur deux jours du côté de la place du Marché. L'événement a accueilli en tout 28 exposantes, avec 14 artisanes et 6 associations de Prilly représentées.

Médiation culturelle

Le service a mis en place, dans le cadre de ses activités, deux rencontres de médiation culturelle à destination d'un public spécifique. La première s'inscrit dans l'organisation du festival Prilly Courts Mixages, impliquant une classe du collège de l'Union dans la sélection d'un court-métrage suite à un débat animé en classe. L'autre s'inscrit dans le cadre des cours de français au centre commercial Prilly Centre (cf. plus bas) : les apprenantes ont eu la possibilité de se rendre au Musée cantonal des Beaux-Arts de Lausanne à Plateforme 10 pour découvrir les lieux ainsi que l'exposition Respirer une fois sur deux de l'artiste prillérain Alain Huck.



Soutien à la culture et visibilité

Le soutien à la culture se fait non seulement par l'octroi de subventions, mais aussi à travers de l'aide à la communication et à la diffusion. Dans cette optique, une lettre d'information du service Culture & Intégration a été créée, avec l'intention d'être diffusée en moyenne 5 fois par année, et quatre pages Internet dédiées aux affaires culturelles figurent désormais sur le site de la Ville de Prilly. Plus d'informations sur www.prilly.ch/culture.



BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE

Chiffres clefs et évolution

	2025	2024	2023	2022
Collections				
Fonds	22'058	21'995	22'157	22'474
Nouveautés	1'660	2'109	1'740	1'877
Désherbage	1'597	2'271	2'057	1'987
Prêts				
Prêts	35'896	32'333	30'202	26'321
Prolongations	9'174	8'898	8'450	6'300
Prêts par membre	18	17	15	13
Prêt par habitant·e	2.7	2.5	2.5	2
Réservations	1'226	906	1'073	880
Usager·ère·s				
Usager·ères actives ⁴	957	937	898	772
Prillérans inscrites	1500	1484	1599	1618
% adultes	43	40	35	38
% enfants et jeunes	53	55	60	60
% collectivités	4	5	5	2
Nouveaux membres	307	253	313	180

Service de prêt et de renseignement

L'année a été marquée par une hausse encourageante de l'activité du service de prêt (+11%), avec un total de 35'896 emprunts enregistrés durant l'année. Depuis 2022, la bibliothèque connaît une augmentation continue du nombre de prêts. En 2025, les documents les plus empruntés pour la jeunesse sont les bandes dessinées, les mangas et les albums ; les adultes apprécient particulièrement les bandes dessinées, les romans policiers et les DVD. Une légère augmentation est également constatée pour les membres actives : 957 personnes ont emprunté au moins un document durant l'année écoulée. Le prêt à domicile, destiné aux personnes à mobilité réduite, est quant à lui en baisse : une seule personne inscrite a bénéficié de ce service pour un total de 12 visites.

Grâce à une promotion active des services ainsi qu'à l'introduction d'un système de pré-inscription en ligne, le nombre de nouvelles inscriptions a connu une hausse de 21%. Fin 2025, la bibliothèque compte un total de 1'947 membres : 1'882 particulier·ères et 65 collectivités. Parmi ceux-ci, 77% sont issus de la population prillérane qui emprunte davantage par rapport aux années précédentes. Cependant, la bibliothèque reste attractive en dehors de la ville, notamment dans les communes avoisinantes comme Jouxens-Mézery et Renens.

⁴ Usager·ères actives: personnes qui ont emprunté une fois au moins dans l'année



Le public apprécie les échanges avec les bibliothécaires qui ont orienté 2'413 personnes en présentiel et 230 par téléphone, offrant 3'425 renseignements, soit 4% en plus par rapport à 2024. Les usager·es ont fait appel aux professionnel·les principalement pour la recherche bibliographique, des questions générales et d'autres relatives au prêt.



*Accueil au nouveau guichet de prêt
de la section jeunesse - © Bibliothèque
communale*

Gestion des collections

En 2025, la bibliothèque compte un fonds multisupport de 22'058 ressources, ce qui correspond à 1.6 documents par habitant·e. Un total de 1'660 nouveaux documents a rejoint les rayons. Les bibliothécaires s'engagent à répondre rapidement aux besoins du public et à les anticiper à travers une observation du marché et du public. Afin d'accueillir les nouveautés, 1'597 documents ont été évalués et ensuite retirés des collections. Cette année encore, le taux d'accroissement est nul. Cela s'explique par le manque d'espace des actuels locaux.

Une nouvelle collection appelée "Vivre en Suisse" a été pensée pour les nouveaux habitant·es et toute personne intéressée par le fonctionnement du pays. Par exemple, elle compte le jeu " Trivial Pursuit Suisse ". La collection facile à lire (fâl), proposée et actualisée pour la 2e année consécutive, a rencontré un vif succès. Enfin, plusieurs exemplaires des guides de voyages ont été renouvelés face à la demande croissante.

Les ressources numériques ont été enrichies davantage offrant ainsi un plus large choix de titres : Pressreader avec 7'911 publications de presse et magazines, eBibliomedia avec 11'278 titres de livres numériques. Ce support a attiré 17 nouveaux usager·es, bien que les emprunts demeurent stables (436 prêts). Particulièrement appréciées, des liseuses prêtes à l'emploi ont été empruntées au rythme d'une fois par mois.

Animations, médiation et promotion

L'accès complètement gratuit aux événements et aux animations est particulièrement apprécié par la population et demeure l'un des points forts de la bibliothèque. La richesse et la qualité de la programmation a attiré un public varié : on compte 530 participantes aux 49 événements. Voici les plus marquants :

- Bibliowebweekend sur le thème de "Les mots relient les mondes"
- Nuit du conte avec Mlle F.
- Soirée littéraire avec Philippe Lamon



- Journée de la lecture à voix haute avec Plume et Pinceau
- 1001 histoires en arabe (10 rencontres en collaboration avec l'Institut suisse Jeunesse et Médias-ISJM)
- Atelier de médiation numérique pour les jeunes
- Ateliers de conversation en anglais "Speak easy"
- Deux rencontres du titre "Jardiner malin" en collaboration avec La Mule

L'accueil des groupes a connu une augmentation pour l'école primaire de Prilly. Un total de 723 élèves a suivi 48 visites organisées et animées par les bibliothécaires.



*Aperçu des animations 2025
© Bibliothèque communale*

Les bibliothécaires sont très impliquées dans la promotion de la lecture et la création d'un lien durable avec le public. La mise en valeur des nouveautés, la diffusion des conseils de lecture, la présentation des coups de cœur et les expositions thématiques font partie des actions fréquentes et sont bien appréciées par les usager·ères. Un total de 16 expositions thématiques ont généré 290 prêts auprès de 216 membres.

Espaces et autres services

La bibliothèque ne se limite plus au seul service de prêt. Elle souhaite œuvrer comme un tiers lieu⁵, soit un lieu de rencontre et de sociabilisation. La salle de lecture en espace adultes a accueilli plusieurs événements. Fort appréciée par son ambiance chaleureuse, calme et studieuse, elle accueille régulièrement des étudiant·es et des lecteur·ices de tout âge. Tout au long de l'année, les bibliothécaires ont œuvré pour rendre les espaces plus modernes, accueillants et fonctionnels. Une attention particulière a été portée au réaménagement et renouvellement de certains éléments du mobilier devenu vétuste.

- Section jeunesse : nouveau guichet de prêt ; banquette avec 3 places supplémentaires.
- Section adultes : installation d'un canapé et de 2 tables de travail supplémentaires (espace bd et jeunes adultes) ; remplacement de 2 bureaux dédiés aux postes de consultation ; nouveaux panneaux de signalétique ; boîte à règles "Sang soucis".

⁵ Le concept de « third place library » ou bibliothèque troisième lieu s'applique à une nouvelle génération d'établissements à la vocation sociale affirmée, qui s'entendent comme de véritables « living rooms » publics. Ils articulent comme des lieux de vie et de convivialité, fédérant leurs publics autour de projets culturels et communautaires. Ils réinjectent du capital social dans la vie de la cité et opèrent comme lieux phares de leur collectivité.

Un espace nommé "Lire autrement" a été créé pour répondre aux besoins des publics aux exigences spécifiques. Romans en grands caractères, livres fâ, manuels de langues, littérature en langue étrangère et audio-livres y sont regroupés.

Une grainothèque a aussi été conçue et mise à disposition de la population. Elle vit grâce à la participation active de la population. La bibliothèque a sollicité la contribution de l'association 1008 Ensemble. Deux ateliers sur les graines et le jardinage ont été organisés en collaboration avec La Mule afin de promouvoir cette nouvelle offre.

Les chiffres, en augmentation pour la majorité des indicateurs suivis, ont montré un public réceptif aux services proposés. Au-delà des résultats quantitatifs, les retours qualitatifs recueillis auprès des usageres témoignent d'une satisfaction générale très bonne. Cela encourage à continuer de proposer des nouveaux services, innovants et à la page. L'espace restreint et les locaux vieillissants représentent une contrainte majeure aux perspectives de positionner la bibliothèque comme tiers lieu. De quoi nourrir les prochaines réflexions, parmi lesquelles la conception d'un futur plan stratégique.



L'équipe de la bibliothèque teste le Trivial Pursuit Suisse de la collection "Vivre en Suisse" - © Bibliothèque communale

INTÉGRATION DES PERSONNES MIGRANTES

Commission d'intégration Suisses Immigrées de Prilly (CISIP)

La CISIP, avec le soutien du service, a proposé les rendez-vous suivants :

Ensemble pour Prilly :

La CISIP a lancé un programme intitulé « Ensemble pour Prilly », soutenu par le Canton de Vaud. Du 13 septembre au 29 novembre des activités dédiées à la participation citoyenne en lien avec les élections communales de 2026 ont été proposées à toutes les personnes souhaitant mieux comprendre le fonctionnement démocratique de la commune.

Festival des Menus Métissés :

Pour la cinquième année consécutive, la CISIP a reçu le soutien financier du Canton de Vaud pour l'organisation du Festival des Menus Métissés (21 au 24 mai). L'objectif est de faire collaborer les restaurants de la Ville de Prilly avec les Prillérans-es issues de l'immigration dans une démarche de vivre-ensemble. Des plats arménien, mongol, afghan et marocain ont été ainsi proposés dans plusieurs restaurants de Prilly.

Un rapport d'activités de la CISIP qui détaille chaque projet réalisé dans l'année est consultable en ligne sur la page internet dédiée à la Commission d'intégration www.prilly.ch/cisip.

Autres projets d'intégration mis en place par le service

Cours de français au centre commercial Prilly Centre :

Des cours pour niveau débutant, gratuits et sans inscription, ont été proposés au centre commercial Prilly Centre. Durant trois sessions qui ont eu lieu au mois de mars, mai et septembre, l'association Nouvelles Perspectives a assuré les premiers pas vers l'apprentissage du français dans un espace ouvert et fréquenté. L'objectif final étant d'encourager les participantes à poursuivre leur apprentissage dans des cours formels, mis sur pied par des structures ordinaires de la région, ainsi que répondre aux questions en lien avec leur intégration en Suisse.

Cours de français estival :

Les Villes de Prilly et de Renens se sont associées pour offrir aux personnes allophones des cours de français gratuits et sans inscription en plein air dans la cour du Château à Prilly durant le mois de juillet. Pour les parents, un espace dédié a permis de confier leurs enfants dès 5 ans à des animatrices afin de suivre les cours. Cette initiative répond à la forte demande de cours de français, surtout en période estivale où l'offre est plus restreinte.

Soirée festive, accueil des nouveaux arrivants :

La Ville de Prilly a invité le 31 octobre 2025 dans sa Grande Salle les nouveaux-elles habitantes ainsi que les personnes récemment naturalisées et les jeunes de 18 ans à sa deuxième Soirée festive. Cet événement a réuni environ 130 personnes qui ont été accueillies par les membres de la Municipalité. Pour cette soirée, proposée tous les deux ans, l'administration met en place des stands des différents services communaux pour permettre aux participantes de découvrir leurs prestations. Les pompiers, la police, la CISIP, la ferme des paniers de la Mule ainsi que les sociétés locales y sont également invités.

Soutien aux institutions œuvrant dans le domaine de l'intégration des personnes migrantes

La Ville de Prilly soutient plusieurs institutions qui proposent des prestations aux personnes migrantes. Il s'agit des associations Français en Jeu, Lire et écrire, Franc Parler et la bibliothèque interculturelle Globlivres :

Français en jeu a proposé des cours, entre autres à Prilly (avenue de la Confrérie 11), de français hebdomadaires, ainsi que des cours semi-intensifs.

Lire et écrire a proposé des cours, en grande partie à Prilly (avenue du Château 1), pour progresser en lecture et en écriture, des cours pour préparer à entrer en formation professionnelle, des ateliers d'initiation informatiques pour communiquer par écrit et un pour préparer l'examen théorique du permis de conduire.

Franco-Parler est une association située à Renens dont l'objectif est de créer un espace de solidarité et de formation accessible à toute personne, quel que soit son statut ou sa situation économique. Elle a proposé entre autres des cours de français.

Globlivres est une bibliothèque interculturelle publique et associative sise à Renens. Les Prillérans, ont pu accéder aux prestations proposées dans leur espace.



INFRASTRUCTURES ET ESPACES PUBLICS

Le Service Infrastructures et Espaces Publics (IEP) a été renommé ainsi en 2025 à la suite de la réorganisation des anciens services Travaux-Voirie et Domaines-Bâtiments-Gérance, telle que décrite dans le rapport de gestion précédent. Les décisions municipales prises en 2024 ont pu être mises en œuvre en 2025 grâce à l'engagement de deux nouveaux Chefs de service pour les services IEP et Exploitation et Gérance (EXG). L'entrée en service de ces deux nouveaux responsables - en mai pour le service IEP et en juillet pour EXG - a également mis fin à une longue vacance à ces postes, jusqu'alors assumée par la Municipale en charge. Ce retour à une situation normale a permis aux différents services de retrouver un rythme de travail stable, tant pour le développement des projets que pour la gestion des nombreux défis à relever. Une coordination étroite entre l'ensemble des Chef-fes de services techniques demeure toujours indispensable, et la nouvelle organisation répond à ce jour de manière satisfaisante aux objectifs fixés. Un temps de recul supplémentaire sera toutefois nécessaire afin de procéder à une évaluation complète et objective de cette réorganisation. Enfin, avec l'entrée en service d'un nouveau Chef de projet en juin 2025, l'équipe IEP est désormais au complet et peut avancer sereinement sur les différents enjeux du territoire.

Projets en cours

Requalification du Chemin du Viaduc

L'avant-projet du Chemin du Viaduc a été finalisé à l'automne 2025 et transmis à la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR), conformément à la procédure prévue par la loi cantonale sur les routes.

Cette requalification des espaces publics revêt une importance majeure au regard des développements de projets privés situés de part et d'autre de l'axe routier. Toutefois, compte tenu de l'ampleur de ces projets ainsi que des enjeux en termes de mobilité piétonne et de transports publics, l'avancement du dossier s'avère complexe et mobilise d'importantes ressources internes au sein de plusieurs services.

Une demande de crédit d'ouvrage pour la partie routière du projet est prévue dans le courant de l'année 2027. Par ailleurs, le crédit d'ouvrage relatif à la participation de la Commune de Prilly aux aménagements extérieurs du projet Tillia a été adopté par le Conseil communal lors de sa séance du 16 juin 2025, dans le cadre du préavis n° 12-2025.

Requalification de la Route de Cossonay

En 2025, la requalification de la Route de Cossonay et le projet de BHNS ont connu une avancée majeure. Sur le tronçon prilléran, la pose de la couche de roulement a été achevée, tout comme les travaux de finition en génie civil. La plupart des plantations, de la signalisation verticale et des marquages au sol ont également été finalisés.

Cependant, certains éléments restent à terminer : l'installation des bancs publics est prévue pour début 2026, de même que le remplacement des arbres et végétaux n'ayant pas survécu à leur plantation. À noter que, si les travaux sont désormais achevés à Prilly, ils se poursuivent encore à Renens. En conséquence, les métrés et la facturation ne sont pas encore clôturés, ce qui signifie que le coût final du projet n'est pas encore connu.

Les difficultés évoquées à propos du chantier ont continué à émailler l'année 2025. Ces problèmes ont accaparé beaucoup de ressources internes, mais n'ont pas péjoré la qualité du projet. Une expertise sur les raisons des dépassements de coûts et de délais prévus en 2020 a été commandée et le rapport a été livré en automne 2025. Les procédures de règlement des différends étant toujours en cours, ce document est encore confidentiel.



*Pose de la couche de roulement sur la Route de Cossonay
@ service Infrastructure et Espaces publics*

Aménagement du Pré-Bournoud

Le projet de Pré-Bournoud, initialement lancé par un concours d'urbanisme en 2021, a connu un nouveau départ à l'automne 2024. Depuis, les échanges avec les lauréats du concours ont permis de finaliser la rédaction du contrat. Un préavis demandant un crédit d'études sera ainsi soumis au Conseil communal en début d'année 2026. Celui-ci devrait permettre de développer le projet lauréat du concours afin de réaliser un réaménagement du centre-ville à l'horizon 2030.

Requalification de l'Avenue du Chablais

La requalification de l'Avenue du Chablais est essentielle pour la Ville de Prilly, au vu des développements au sud de son territoire et des besoins en mobilité d'ici à 2030. Le projet a été inclus dans le PALM 5 qui a été soumis à la Confédération en mars 2025. En cas de validation, le projet bénéficiera d'importantes subventions et son horizon de réalisation deviendra plus contraignant (2028-2032).

Suite à la signature en 2024 d'une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage entre les communes de Lausanne et Prilly, un appel d'offres a été lancé en automne 2025 et un mandat d'ingénierie pluridisciplinaire (ingénierie civil, ingénierie trafic, architecte paysager et géomètre) pour les phases d'études a été adjugé. Un avant-projet sera donc développé en 2026 et la suite du développement sera ensuite discuté entre les villes de Prilly et Lausanne.

Requalification de la Route du Chasseur

La route du Chasseur constitue un axe de mobilité majeur pour les habitants de Prilly. La qualité de l'espace public est donc cruciale pour faire face à d'importants flux de mobilité en accessibilité locale et en transbordement. Sa requalification va permettre un « rééquilibrage de tous les modes de transports » et une amélioration de la qualité de vie de la population. Au vu du redémarrage de l'aménagement du Pré-Bournoud, ainsi qu'en raison de forts enjeux d'évacuation des eaux sur l'axe du Chasseur, la Municipalité a estimé que la requalification de cet axe important se justifiait dans une échéance proche.

Le service IEP a réalisé une étude de faisabilité pour la requalification de la route du Chasseur (phase 21) en été 2025 et a lancé en octobre 2025 un appel d'offres pour un mandat d'ingénierie pluridisciplinaire (ingénierie civil, ingénierie trafic, architecte paysager et géomètre). L'adjudication a eu lieu en décembre 2025. Le projet fera l'objet d'un préavis pour un crédit d'étude (phases 31-33) au premier semestre 2026.

Mise en œuvre du Plan lumière

Le plan lumière de Prilly a été finalisé fin 2025 par le service Energie & Environnement en collaboration avec l'agence Concepto. Un nouveau préavis concernant sa mise en œuvre sera présenté au Conseil communal au printemps 2026. Les objectifs principaux de cette planification stratégique sont de faire des économies d'énergie et de lutter contre les effets de la pollution lumineuse.

Afin de répondre aux exigences du plan lumière, le Service IEP a effectué en 2025 un inventaire des infrastructures lumineuses de la Ville de Prilly. Cette analyse a permis de relever les caractéristiques et particularités de l'installation existante. A titre d'exemples :

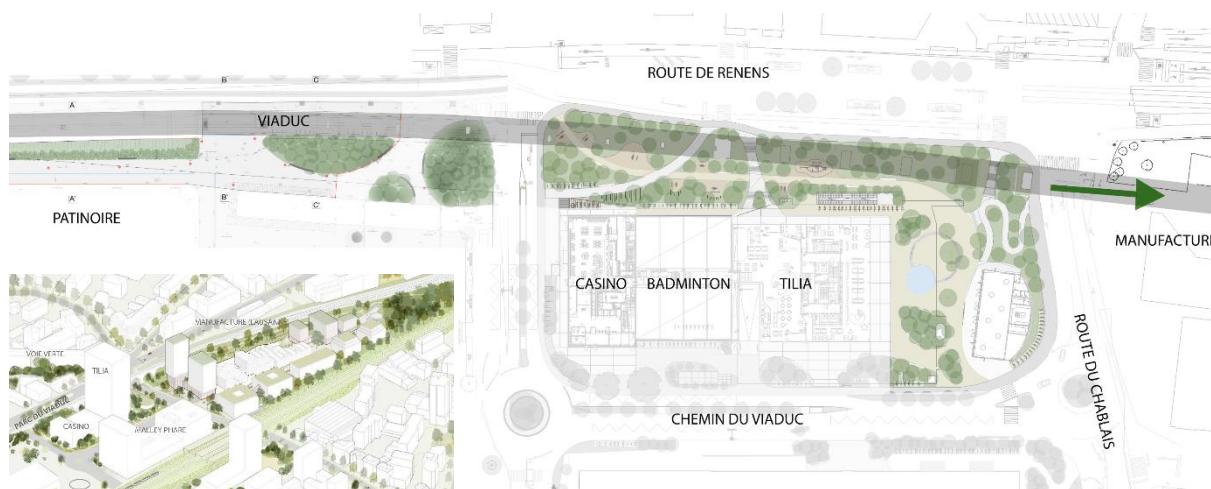
- Sur les 52 points d'injections (raccordés au réseau électrique des SIL), seulement 24 bénéficient d'un compteur, tandis que 28 sont comptabilisés avec un forfait financier.
- Des ampoules de type LED ont été installées sur les axes routiers récemment requalifiés tandis que des ampoules de type sodium ou halogènes sont encore largement présentes sur les axes secondaires.
- Certains luminaires publics se situent sur des chemins privés, d'autres sont isolés et ne respectent pas l'axe routier auquel ils appartiennent.

Aménagement du Parc du Viaduc

L'espace libéré par la prolongation du viaduc du Galicien sera aménagé par la Ville de Prilly en vertu de la convention d'ouvrage conclue avec les CFF. La Municipalité souhaite arboriser davantage cette zone, actuellement très minérale, à proximité de l'esplanade de la Vaudoise Aréna.

Le projet s'inscrit dans la continuité de l'espace vert autour de la tour Tilia et du futur quartier de la Manufacture, côté Lausanne, afin de former à terme une grande promenade longeant les voies ferrées. Le parc est dimensionné pour accueillir un flux piétonnier important.

Afin de laisser la zone libre pour les travaux du tram, les études pour cet espace public ont repris au deuxième semestre 2025 et permettront de présenter un projet au Conseil durant le deuxième trimestre 2026. Le nom « Parc du Viaduc » est provisoire et fait encore l'objet de réflexions.



Le « Parc du Viaduc » s'insère dans une trame verte et le sous-réseau écologique intercommunal longeant les voies CFF
@service Infrastructure et Espaces publics

Réaménagement du Parc du Grand Pré

Suite à la diminution du budget décidée par le Conseil Communal, un certain nombre d'éléments du parc ont dû être revus. Le projet poursuit tout de même son chemin. L'enquête publique a été ouverte fin 2025 et les appels d'offres pour les paysagistes ont été publiés dans le même temps. Les soumissions de génie civil sont prêtes et seront lancées en début d'année 2026. Les travaux à proprement parler débiteront au printemps 2026, en coordination avec le chantier du collège du Grand Pré.

Travaux d'adaptation pour la mise en service de bus articulés sur les lignes 33 et 4

Afin de permettre la mise en service de bus articulés sur les lignes 33 et 4, des travaux d'adaptation ont débuté en avril 2025.

En 2025, les travaux au carrefour entre la Route du Mont et l'avenue de la Vallombreuse, ainsi que dans le virage de la Route des Flumeaux ont été réalisés. Toujours en 2025, les arrêts Prilly Mont-Goulin, le terminus Prilly Coudraie (ligne 4) et les arrêts Prilly Flumeaux (ligne 33) ont été modifiés.

La couche de finition de la Route des Flumeaux ainsi que les marquages seront réalisés au printemps 2026, en coordination avec les travaux du tram. Les travaux du terminus de Prilly Mont-Goulin (ligne 33), qui représentent la plus grosse intervention du projet, ont démarré en 2025 et se poursuivront jusqu'en avril 2026.

La modification des arrêts Prilly Coudraie (ligne 33) débutera à la rentrée de janvier 2026 pour se terminer également en avril 2026.

Projet du tram : aménagement de la Route de Renens

En 2025, les travaux de génie civil et de pose des équipements se sont poursuivis sur les trois communes, aboutissant à l'achèvement des infrastructures lourdes, telles que les voies ferrées ou les coffres de route. Les travaux de pose des équipements de surface et de finition des chaussées se poursuivront au cours du premier semestre 2026.

Les premières livraisons de rames auront lieu quant à elle dès janvier 2026 et permettront de réaliser les tests de fonctionnement ainsi que la formation des conducteurs, avant une mise en service prévue d'ici fin 2026.

PGEE communal

La partie technique du PGEE s'est terminée en 2025. La Commune de Prilly dispose à présent d'une base de données de ses canalisations à jour. Une première estimation financière a également été livrée en 2025. La finalisation de ces chiffrages ainsi que la mise à jour du règlement se poursuivront en 2026, avant une adoption par le Conseil communal en fin 2026.

Galerie de Broye et microtunneliers Floréal/Galicien

La déviation du ruisseau de Broye directement dans le lac, via une galerie souterraine, est un projet d'envergure porté par une entente intercommunale composée de Lausanne, Jouxten-Mézery, Prilly, Renens et Romanel-sur-Lausanne.

Suite à la mise à l'enquête du paquet de mesures Broye-Chambronne fin 2024, une large partie de l'année 2025 a servi au traitement des oppositions concernant principalement l'ECF (entreprise de correction fluviale) et l'Île aux Oiseaux. De son côté, le projet de galerie intercommunale a franchi une étape supplémentaire avec la publication d'un appel d'offres BAMO (bureau d'assistance au maître d'ouvrage) qui s'est terminé en décembre 2025. La publication de l'appel d'offres pour les mandataires techniques aura lieu au début 2026.

En parallèle, la partie du projet strictement prillérane, concernant les galeries de raccordement de Floréal et du Galicien, a également progressée. La publication d'un appel d'offres pour mandataires techniques a eu lieu au troisième trimestre 2025. Un préavis d'étude sera présenté au Conseil communal au printemps 2026.

Mise en séparatif : Carrefour Chasseur et Avenue de Floréal

Les deux chantiers de mise en séparatif ont été réalisés en 2025. Le pousse-tube sous les voies du LEB s'est parfaitement déroulé, dans le respect des délais et sans aucun tassement des voies ferrées. Le carrefour est à présent prêt pour la mise en séparatif de la route du Chasseur.

La couche de finition de l'avenue de Floréal aura lieu dans le cadre des travaux du Service de l'eau au printemps 2026.

Mise en séparatif : Chemins de Belmonthoux, de Charmontel et du Grand-Champ

À l'été 2025, le service IEP a appris que les Services industriels de Lausanne étaient en train de planifier la mise à jour de leurs réseaux dans le secteur précité. L'infrastructure électrique actuelle étant vieillissante et sous-dimensionnée, les SIL ont programmé ces travaux au cours de l'année 2026.

La mise en séparatif de ces trois rues était initialement planifiée plus tard, mais l'intervention des SIL représente une bonne opportunité de réaliser ces travaux plus rapidement. Non seulement cela permettra de ne déranger les riveraines qu'une seule fois, mais la mutualisation des travaux permettra également des économies de coûts.



Les études, actuellement en cours, permettront de présenter un préavis au Conseil au deuxième trimestre 2026, pour un début des travaux au troisième trimestre.

Système d'Information du Territoire (SIT) intercommunal

Sous l'égide du SDOL, les communes de l'Ouest lausannois ont souhaité s'allier, afin de mettre en ligne un géoportail intercommunal prenant en compte l'ensemble du district. Ce projet a semblé totalement faire sens pour la Municipalité, qui a également décidé de modifier son système d'information du territoire, afin de le rendre compatible avec le futur géoportail. Cela permettra également d'avoir une présentation harmonisée des différentes données du territoire à l'échelle de l'Ouest.

En 2025, plusieurs réunions de travail entre les différents acteurs du Géoportail ont permis de mettre au point une version test du futur portail CartoOuest. Le géoportail devrait être en principe mis en ligne au printemps 2026.

Réalisation des zones 20 et 30 de nuit

La signalisation verticale, ainsi que les marquages au sol ont été réalisés à la fin de l'année 2025. Dès lors, la limitation de vitesse nocturne à 30 km/h, de même que les nouvelles zones 30 et zones de rencontre, sont désormais en vigueur. En revanche, la zone de rencontre du Chemin des Baumettes n'a pas encore pu être mise en œuvre, la demande de régularisation correspondante étant toujours en cours d'examen auprès de la Direction générale de la mobilité et des routes.

Etude de planification piétonne communale

Suite à l'acceptation du préavis 16-2024, la Ville de Prilly s'est dotée de deux instruments pour améliorer son réseau piéton : un plan directeur du réseau piéton et un diagnostic de marchabilité piétonne à l'échelle communale.

La Ville de Prilly a défini son plan directeur du réseau piéton pour améliorer la marchabilité du territoire. La continuité du réseau constitue l'enjeu majeur du plan du réseau piéton. En ajoutant aux liaisons existantes celles à créer, le plan du réseau piéton dessine un maillage fin attractif pour la marche. Les mesures proposées remédient aux fortes coupures et lacunes dans les itinéraires piétons. Des objectifs de qualité s'appliquent aux liaisons en fonction de leur importance dans la hiérarchie du réseau.

L'objectif du plan du réseau piéton est de permettre de relier les destinations du quotidien à pied, notamment les écoles et les pôles d'activité, les centralités commerciales, les arrêts de transports publics et les espaces de loisirs.

Le diagnostic de marchabilité a permis à la Ville de Prilly d'étudier la qualité du réseau piéton existant, faisant ressortir les points problématiques sur le plan de la sécurité, de l'accessibilité et du confort à pied. Cet instrument entre dans un degré de détail plus fin que le plan directeur du réseau piéton.

Le plan directeur du réseau piéton définit des objectifs de qualité en fonction du niveau hiérarchique des itinéraires. Les mesures qui résultent du diagnostic de marchabilité s'appuient sur ces références et indiquent les améliorations à apporter pour sécuriser les liaisons piétonnes existantes, les rendre accessibles à davantage d'usagers et plus confortables. Ces deux instruments servent ainsi de base aux requalifications d'axes routiers en cours et futurs. De plus, un préavis permettant de mettre en place des mesures rapides devrait être présenté en 2026.

Rues ludiques

En 2025, dans le cadre de la planification des études de marchabilité, la Ville a décidé de réaliser des études pour la mise en œuvre d'un projet de « rues ludiques » dont l'objectif est d'améliorer la sécurité et l'accessibilité de territoires choisis : le chemin des Baumettes, la promenade des Alpes, le sentier du Coteau, le cheminement à l'Ouest de la Grande Salle et la partie haute de l'avenue de Floréal.

Des fresques au sol, du mobilier urbain et du dégrappage favorisent l'apaisement de ces espaces urbains et contribuent au bien-être des habitants en renforçant le lien social, en favorisant la mixité intergénérationnelle et les interactions spontanées. Les rues ludiques participent à un urbanisme créatif, propice à l'appropriation des espaces publics et au respect de ceux-ci. Le résultat de ces études sera communiqué à la population en début 2026.

Signalétique piétonne dans l'Ouest lausannois

En collaboration avec le SDOL, une étude a été menée en 2025 afin d'unifier la signalétique piétonne à l'échelle de l'Ouest lausannois. Cette démarche vise à promouvoir la marche en facilitant les



déplacements locaux grâce à l'indication des lieux d'intérêt et des temps de parcours à pied. La mise en œuvre de cette signalétique est prévue au printemps 2026.

Etude de planification cyclable communale

En 2025 la Ville de Prilly a mené une étude pour définir son plan directeur des réseaux cyclables à l'échelle communale dans le cadre du préavis 16-2024. Cet instrument vise à développer et améliorer significativement la cyclabilité du territoire et à tendre vers un réseau sûr, direct, interconnecté, confortable et attractif pour toutes et tous. Afin de déployer tout son potentiel dans la transition des mobilités carbonées vers des modes actifs et durables, le vélo fait partie intégrante du système de mobilité et de la planification urbaine.

Cela passe notamment par la création d'aménagements qualitatifs, la réduction de l'emprise du trafic motorisé et des différentiels de vitesse, la continuité des cheminements et l'intégration d'usages variés. Dans le cadre du plan directeur des réseaux cyclables de la Ville de Prilly, les objectifs opérationnels poursuivis sont l'intégration des exigences de stationnement vélo dans tous les projets et réglementations, l'atteinte des objectifs modaux vélo en augmentant l'offre d'infrastructures, le développement des offres de stationnement vélos sécurisés, suffisants et adaptés ainsi que la séparation si possible des voies cyclables des autres modes. L'adaptation des itinéraires aux besoins des enfants, des seniors et des cyclistes de loisirs et l'harmonisation de la signalisation constituent également des objectifs à prendre en compte pour l'amélioration des réseaux cyclables.

Un catalogue des fiches de mesures pour les différents tronçons et les intersections a permis de synthétiser les recommandations d'aménagement et de détailler les étapes de mise en œuvre.

Stationnement vélo

En 2022, environ 200 places avaient déjà été aménagées aux abords de certains attracteurs communaux. Fin 2025, cette offre a été augmentée avec environ 150 places supplémentaires sur tout le territoire communal. Cette offre de stationnement public vise à offrir des aménagements diversifiés et de qualité qui amélioreront la qualité de vie sur l'ensemble de la commune. Les aménagements des nouveaux quartiers, notamment à Malley, ne sont pas compris dans ces nouvelles offres. En complément du stationnement, la Ville a installé une pompe à vélo sur la route de Cossonay proche des Huttins et en a installé une seconde sur la route de Neuchâtel à proximité des arceaux vélos existants. Ces deux axes sont actuellement les plus empruntés par les cyclistes.

Compteur vélo fixe

Un compteur vélo fixe d'intérêt régional a été aménagé en 2025 sur la route de Cossonay à la limite de la frontière Prilly-Lausanne. Il permet de compter le nombre de vélos circulant sur cet axe structurant.

Les principaux objectifs sont de voir l'évolution des parts modales, la fréquentation des pôles générateurs (EPFL/UNIL, gares...), la fréquentation des aménagements cyclables et la comparaison avec les comptages 2014/2021.

Vélos en libre-service

Région Morges et Lausanne Région lanceront un système unifié de vélos en libre-service (VLS) en 2026. Le réseau, couvrant le territoire de 27 communes y compris deux Hautes écoles, offrira un service unique et flexible sur l'ensemble du territoire concerné avec l'ambition de créer un réseau de vélos en libre-service performant et accessible à toutes et tous. L'initiative s'inscrit dans une volonté de favoriser la mobilité active et de renforcer la durabilité des déplacements urbains et périurbains.

Les vélos pourront être stationnés librement sur des arceaux de stationnement vélo existants ou des emplacements désignés grâce à un système de stations virtuelles, offrant ainsi une plus grande flexibilité aux usagères et usagers.

Un appel d'offres public a été lancé en 2025 afin de désigner un prestataire unique chargé de la fourniture et de l'exploitation du futur réseau de Région Morges et Lausanne Région. Un contrat-cadre a été conclu entre le prestataire et le consortium.

Un contrat d'exploitation qui précisera les spécificités communales éventuelles sera fait avec chaque commune durant le premier trimestre 2026. Au printemps 2026, les premiers vélos seront mis en service.



Cyclomania

La Ville de Prilly a participé au défi Ouest lausannois qui a eu lieu du 1^{er} septembre au 15 octobre 2025.

Grâce aux trajets enregistrés dans l'application, les participant·es fournissent de précieuses données et contribuent ainsi à une infrastructure cyclable de meilleure qualité. Les données sont anonymisées, et transposées sur une carte. Elles seront fournies aux communes qui pourront ainsi analyser le trafic cycliste afin d'améliorer le réseau et d'augmenter la sécurité et le confort des cyclistes au quotidien.

Sondage Prix Vélo

La Ville de Prilly s'engage depuis des années à développer une infrastructure cyclable sûre et de qualité. En participant à une enquête en 2025, les participant·es ont transmis un précieux retour sur l'efficacité des mesures mises en place jusqu'à présent et sur ce qu'il reste à faire. La comparaison avec d'autres villes renseignera sur ce qui fait la force de la Ville de Prilly et ce qui doit encore être amélioré. Enfin, l'évolution des résultats au fil des années donnera un aperçu des progrès réalisés.

Au printemps 2026, Pro Vélo décernera, sur la base des résultats de cette enquête, le « Prix Vélo Villes » aux communes suisses les plus cyclophiles.

Stratégie de mobilité communale

Enfin, le préavis 16-2024 prévoyait également une étude concernant le trafic individuel motorisé. Ce projet vise à générer des options d'aménagements urbains, de schémas de circulation, de coupures du trafic, d'aménagements cyclables, de zones de rencontre et de zones 30 sur l'entier de la commune de Prilly afin de réduire le trafic de transit et ses nuisances.

Cette étude a permis d'établir un diagnostic multimodal de la situation actuelle en termes de flux TIM (transports individuels motorisés). Les charges de trafic ont été analysées sur l'ensemble des axes prillérans et des modifications ont été étudiées afin de limiter certains mouvements sur certains axes structurants ou dans les quartiers. Le but de la Ville est de pouvoir fluidifier le trafic nord-sud afin que la circulation des transports publics qui est amenée à croître ces prochaines années soit moins perturbée et que le trafic de transit soit gêné, notamment à l'intérieur des quartiers mais également sur les axes structurants.

Stratégie d'arborisation

Dans un contexte urbain comme celui de Prilly, où la pression de la densification s'accroît encore, les enjeux en matière de biodiversité et d'arborisation sont majeurs. Afin d'y répondre, une stratégie de plantations et de décapage du bitume sur plusieurs années, accompagnée d'un plan directeur (permettant de prioriser les actions et de coordonner la communication avec les différents partenaires), a été présentée au Conseil communal en novembre pour son financement. Divers relevés et études entre 2022 et 2025 ont été nécessaires afin d'élaborer la stratégie telle que présentée. Le plan directeur sera finalisé en 2026, année durant laquelle débiteront également les premiers travaux de perméabilisation et de plantations d'arbres.

Aménagement de la Place Catherine Colomb

La place Catherine Colomb, inaugurée en 2025, a bénéficié d'un nouveau fleurissement mettant à l'honneur les couleurs et la diversité. L'aménagement sera pérennisé en 2026 par la mise en pleine terre des arbres et arbustes actuellement installés en bacs hors sol.



Fontaine fleurie, Place Catherine Colomb
@service Infrastructure et Espaces publics
RAPPORT DE GESTION 2025



Arborisation du jardin devant la bibliothèque de Castelmont

Après le cimetière et le parc de la Suettaz, le petit jardin situé devant la bibliothèque de Castelmont a été aménagé avec une arborisation majoritairement indigène, enrichie de quelques essences rappelant les grands arbres emblématiques de l'avenue du Château, tels que le chêne, le cèdre et le séquoia. Parmi les essences indigènes plantées, certaines sont rares et protégées dans le Canton de Vaud, notamment le poirier des neiges et l'orme lisse. Une dizaine d'arbres offriront ainsi un ombrage appréciable et une floraison intéressante pour ce lieu historique dédié à la lecture.

Inauguration de l'Espace nature au centre sportif de la Fleur de Lys (Passiaux) – Fête de la Nature 2025

Cet espace, aménagé en 2025, se situe à proximité des terrains de football de la Fleur-de-Lys. Propriété de la Ville de Prilly, il ne disposait jusqu'alors pas d'affectation précise, mais présentait un fort potentiel de valorisation pour la biodiversité. À la suite des plantations de 110 arbres et de 180 arbustes, ainsi qu'à la pose du mobilier (bancs et tables à l'aspect naturel), une inauguration a eu lieu lors de la Fête de la Nature en mai 2025. Des habitants et des enfants, accompagnés par les jardiniers de la Ville, ont participé à la construction de structures et de cabanes pour les animaux (hérissons, insectes, lézards, etc.), avec l'appui et les explications d'une experte en gestion de la nature.

En amont, les jardiniers de la Ville ont également bénéficié de conseils de cette experte concernant des pratiques d'entretien favorables à la diversité de la flore et de la faune. Ces aménagements et plantations contribueront à compléter un couloir de biodiversité reliant la forêt adjacente au chemin des Passiaux, à la Fleur-de-Lys, au ruisseau de Broye et au cimetière. Ces aménagements en faveur de la biodiversité, ont été partiellement subventionnés. Des panneaux de sensibilisation ont été également installés à divers endroits.



Inauguration de l'espace nature, lors de la fête de la nature en mai 2025 @service Infrastructure et Espaces publics

Aménagement temporaire de l'école de Corminjoz

La cour provisoire de l'école de Corminjoz, quasiment dépourvue d'ombre et d'éléments de jeu, a fait l'objet d'un aménagement temporaire dans l'attente de la construction de l'école définitive. Des troncs disposés de manière à former de grands bacs, accueillant trois arbres, ont été installés afin de créer de l'ombrage ; ils peuvent également faire office de bancs.

Afin d'égayer la cour, les enfants ont participé à son embellissement lors d'ateliers de peinture, en reproduisant des dessins préalablement réalisés en classe.



Aménagement de la cour de l'école de Corminjoz @service Infrastructure et Espaces publics

Inauguration du Micropaysage, avenue de Jolimont

Le projet intercommunal de Micropaysage a permis à huit communes de l'Ouest lausannois d'aménager de petits espaces urbains dédiés au délassement et au renforcement de la biodiversité.

À Prilly, les aménagements ont pris place sur une petite parcelle située à l'angle de la route de Cossonay et de l'avenue de Jolimont, ainsi que sur un second site à proximité de la paroisse du Bon-Pasteur. Ces aménagements offrent une meilleure arborisation (15 arbres comestibles), des arbustes et diverses plantes comestibles, aromatiques ou médicinales. L'installation d'une balancelle multigénérationnelle permet à tout un chacun de profiter de cet espace. Le projet a été réalisé par les équipes des Espaces verts et a bénéficié d'une subvention de l'association Prix Wakker.

Une inauguration sur le thème des « Jardins spirituels » a permis à une trentaine de personnes d'apprendre davantage sur les plantes, leurs bienfaits et leurs usages parfois millénaires.



Les "Jardins spirituels" lors de l'inauguration @service Infrastructure et Espaces publics

ENFANCE

Accueil en milieu familial

Accueillantes en milieu familial (AMF)

En 2025, sur 291 nouvelles demandes d'accueil dont 50 pour des bébés à naître, il a été possible de répondre à 158 d'entre elles.

Les 33 accueillantes en milieu familial actives en 2025 ont accueilli 182 enfants pour 153 places autorisées et cumulé un nombre d'heures facturées de 151'661.

Durant l'année, 3 AMF ont démissionné dont un départ à la retraite et 4 nouvelles AMF ont été engagées.

Le tableau, ci-dessous, montre l'évolution de l'accueil familial de jour entre 2024 et 2025 :

Nb AMF		Nb places autorisées		Nb enfants accueillis	
2025	2024	2025	2024	2025	2024
33	32	153	149	182	181

Les AMF ont bénéficié cette année encore d'analyses de pratique organisées par la communauté d'intérêt pour l'accueil familial de jour (CIAFJ) et de rencontres de soutien ayant pour thèmes : « éveiller la curiosité à table », « les puffs et le tabagisme », « l'enfant et la mort » et « j'accueille chez moi ».

Les 4 nouvelles AMF ont également suivi la formation de base qui représente 42h de cours et ont toutes obtenues leur attestation avec succès.

Activités de la coordinatrice

La coordinatrice de l'accueil familial de jour travaille à un taux d'activité de 80% pour encadrer, surveiller et guider les AMF dans le travail auprès des enfants. En 2025, elle a conduit 34 entretiens avec des nouvelles familles et effectué 36 visites de surveillance.

Accueil préscolaire

Nouveautés

Les 3 centres de vie enfantine situés à Prilly et gérés précédemment par la Fondation des Acacias, ont rejoint le Service de l'enfance au 1er mai de l'année. Ainsi, ce ne sont pas moins de 44 collaboratrices et collaborateurs qui sont venus agrandir l'équipe du Service de l'enfance.

Centres de vie enfantine (CVE)

L'ensemble des CVE totalisent 88 places d'accueil dont 20 places chez les bébés (4 mois à 1,5 ans), 28 places chez les trotteurs (1,5 ans à 2,5 ans) et 40 places chez les moyens (2,5 ans à 4 ans). En 2025, un total de 220 enfants ont été accueillis au sein des trois CVE.

Nom de la structure	Nb de places d'accueil	Nb d'enfants accueillis
CVE Le Tilleul	24	55
CVE Les Acacias	20	61
CVE Les Sorbiers	44	104
TOTAL	88	220

Le personnel encadrant ces enfants se compose d'éducatrices de l'enfance, d'assistantes socio-éducatifv.s (ASE), d'auxiliaires et d'apprenties ASE qui, guidés par leur directrice, œuvrent quotidiennement pour offrir un accueil de qualité aux familles. Ces équipes éducatives sont accompagnées par du personnel d'intendance pour un total de 29.5 EPT.



Animations et activités

Durant l'année, des activités ont été proposées aux enfants telles que : des sorties en forêt, une visite à "La grange aux courges", une activité « potager » où de mai à juillet, les enfants sont allés régulièrement au potager "Les Jardins" pour y planter des radis, des tomates etc... puis récolter ces légumes qu'ils ont pu ramener chez eux pour les déguster en famille. Et dans la tradition de chaque fin d'année scolaire, l'équipe du CVE Les Acacias a organisé un camp pour les enfants qui quittent la garderie pour commencer l'école. Cette année, c'est la vie à l'alpage qui était à l'honneur avec une nuit sur place à dormir à même la paille.

Accueil parascolaire

Nouveautés

A l'APEMS de Jolimont, des travaux ont été effectués dans la structure pour créer une salle de sieste permettant d'accueillir, dès la rentrée scolaire, 4 enfants de plus dans le groupe des 1P les après-midis où les enfants n'ont pas l'école. L'APEMS de Corminjoz a quant à lui vu sa cuisine être rénovée pour permettre de meilleures conditions de travail pour l'intendante et ainsi continuer à garantir le respect des normes d'hygiène requises pour ce type de structure.

UAPE et APEMS

L'unité d'accueil pour écoliers (UAPE) et les 5 accueils en milieu scolaire (APEMS) ont proposé 244 places d'accueil au total pour les enfants scolarisés de la 1P à la 8P. L'ouverture le matin avant l'école, sur le temps de midi et l'après-midi (continu pour les 1P) ont permis d'accueillir un total de 295 enfants.

Nom de la structure	Nb de places d'accueil	Nb d'enfants accueillis
UAPE Le Tilleul	54	67
APEMS de la Confrérie	54	51
APEMS de Corminjoz	36	47
APEMS de Jolimont	24	29
APEMS de Mont-Goulin	40	49
APEMS du Vieux-Collège	36	52
TOTAL	244	295

Les équipes, composées d'une direction pédagogique, de personnel éducatif et de personnel administratif travaillent quotidiennement pour le bon fonctionnement de la structure.

Activités et animations

En 2025, les enfants de l'APEMS de la Confrérie ont créé leur propre Kamishibai, sorte de théâtre ambulant où les enfants racontent une histoire en faisant défiler des images. Ce Kamishibai présenté par les enfants à leurs parents lors d'une soirée avait pour titre « notre vie à l'APEMS »



Extrait du Kamishibai « Notre vie à l'APEMS » ©APEMS de la Confrérie



L'équipe de l'UAPE a, quant à elle, proposé le thème des pirates durant les 3 semaines de vacances d'été où les enfants ont pu partir à la découverte du monde des pirates, au travers d'ateliers créatifs, ludiques et éducatifs. Après avoir créé leur propre déguisement, ils ont participé à une grande chasse au trésor préparée par l'équipe éducative ainsi qu'à divers animations et activités sur ce thème avec pour titre « Cap sur l'aventure ».

La Fringale

Le réfectoire de La Fringale permet d'accueillir jusqu'à 24 enfants par jour scolarisés de la 1P à la 3P pour le repas de midi. En 2025, 21 enfants ont été encadrés par 2 monitrices et 1 moniteur lors des moments de repas suivi d'un temps d'activité intérieur ou extérieur avant d'être accompagnés à l'école.

Devoirs surveillés

Le Service de l'enfance organise les devoirs pour les enfants de 3P à 6P. En 2025, 81 enfants ont été pris en charge par les 12 responsables de devoirs les lundis, mardis, et jeudis de 15h30 à 16h30 avec la possibilité de rester jusqu'à 17h lorsque les devoirs ne sont pas terminés.

Via escola

Après une année de pause, le projet Via escola a, à nouveau, été mis en place avec un nouvel élan et un programme enrichi par la chargée de projet. 13 ateliers ont eu lieu entre le 5 mars et le 18 juin 2025. Sur un total de 27 enfants inscrits, 24 d'entre eux sont venus régulièrement. Parallèlement, le cours d'initiation au français proposé aux parents de ces enfants a réuni 8 personnes. Outre l'apprentissage de la vie en groupe au sein de l'environnement scolaire et la familiarisation à la langue française au moyen d'activités ludiques, les enfants ont pu visiter la ludothèque et y découvrir de nouveaux jeux. Une équipe de 4 personnes a animé les ateliers pour les enfants et avec la collaboration de Français en Jeux, une enseignante de français a accueilli les parents pour une initiation à la langue sur des thèmes coordonnés avec ceux proposés aux enfants.

Administration

L'équipe administrative, coordonne les différentes prestations du service au niveau administratif. Elle gère notamment les inscriptions, l'établissement des contrats, la facturation, etc... et soutient les directions pédagogiques dans la gestion de la liste d'attente ainsi que pour toutes les tâches administratives liées aux prestations d'accueil.



OFFICE DE LA POPULATION

Activités principales

- Mutations concernant l'ensemble de la population de la Ville de Prilly
- Permis de séjour et d'établissement
- Demandes de cartes d'identité
- Registre civique (tenue du rôle des électeur-rices et validation des signatures lors d'initiatives et de référendums)
- Demandes de renseignements
- Registre des chiens
- Etablissement des cartes de déchetterie
- Statistiques diverses
- Rédaction d'attestations et de certificats divers
- Préparation du plan canicule
- Attribution des numéros de bâtiments et de logements à tous les ménages dans le cadre de la Loi fédérale sur l'harmonisation des registres
- Gestion des inhumations et des cimetières

Données démographiques

La population de Prilly a passé le cap des 13'000 habitants le 27 mars 2025, soit 12 ans après avoir passé le cap des 12'000.

Evolution de la population de Prilly depuis 1910

1910	1940	1960	1970	1980	1990	2000	2010	2020	2024	2025
2'358	3'440	8'122	13'297	11'476	10'905	10'754	11'510	12'437	12'899	13'198

Répartition de la population totale	2010	2020	2024	2025
Nationalité suisse	6'982	7'160	7'128	7'146
Nationalités étrangères	4'528	5'277	5'771	6052
Total population établie	11'510	12'437	12'899	13'198
Résidences secondaires	270	207	243	241
Total population résidente	11'780	12'644	13'142	13'439

Nombre de nationalités présentes à Prilly : 115

Nationalités étrangères les plus représentées : Portugal 1'399, France 1001, Italie 731, Espagne 611, Kosovo 228

Modernisation des processus

Suite à la mise en place, en toute fin d'année 2024, d'un nouveau système de gestion de la caisse, l'office a pu expérimenter et valider son bon fonctionnement. Celui-ci permet de lier directement un encaissement à une administrée, ainsi que d'émettre des quittances, ce qui facilite ensuite la gestion des encaissements d'avance pour les permis étrangers. L'impact de cette modification sur la gestion comptable est qu'il n'est plus nécessaire de passer par des comptes d'attente à balancer chaque mois, car la comptabilisation et la ventilation des montants se font quotidiennement directement par le personnel du contrôle des habitants. La gestion de la facturation et des remboursements a été améliorée : l'administré n'a plus besoin de se présenter au guichet pour ces opérations.

Le nouveau système de paiement par cartes relie directement le programme de gestion des habitants au terminal de paiement. Les prestations sont saisies dans le programme sans autre manipulation sur le terminal. Ceci permet également de limiter les erreurs de saisie.

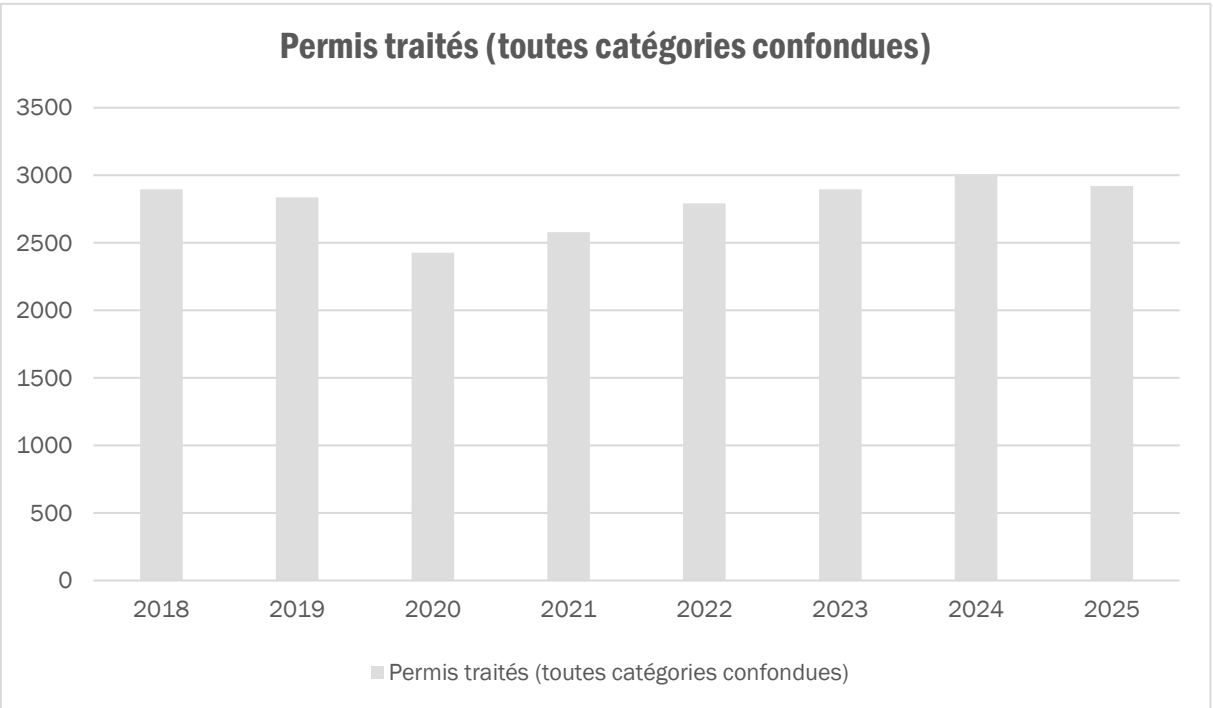


La mise en production de la gestion électronique des documents (GED) est intervenue en octobre. Auparavant, tous les dossiers d'habitant·es avaient dû être scannés et les documents numériques basculés dans le programme ELO. Une communication directe a été mise en place entre la GED et le programme de gestion des habitant·es, afin que tout ce qui entre d'un côté soit automatiquement copié de l'autre. Grâce à cet outil, la consultation des documents a été grandement facilitée. Pour effectuer ces tâches, il a été procédé à l'acquisition d'un scanner par poste de travail. Grâce à la GED, l'espace dévolu anciennement au classement des dossiers papier a été libéré et utilisé à d'autres fins.

Permis de séjour et d'établissement

Le nombre de permis traités en 2025 s'est élevé à 2'920, contre 3'005 en 2024. Cette diminution est principalement due au cycle quinquennal de renouvellement des permis B et C, dont la validité a été portée de 3 à 5 ans lors de l'introduction, en juin 2002, de l'Accord sur la libre circulation des personnes (ALCP). Il y a lieu toutefois de préciser que, suivant le type de permis et la nationalité, la validité des titres de séjour peut être d'une ou deux années, voire moins pour les requérant·es d'asile.

Le tableau ci-dessous démontre les fluctuations relativement importantes que génère le cycle quinquennal :



Le processus complet de renouvellement d'un permis de séjour, inclues l'ensemble des tâches administratives et comptables, représente une durée de traitement moyenne de 20 minutes.

Entretiens aux guichets

Toutes démarches confondues, le personnel de l'Office a accueilli 7'900 personnes en 2025, contre 8'403 en 2024, soit une baisse de 6 %.

Cartes d'identité suisses

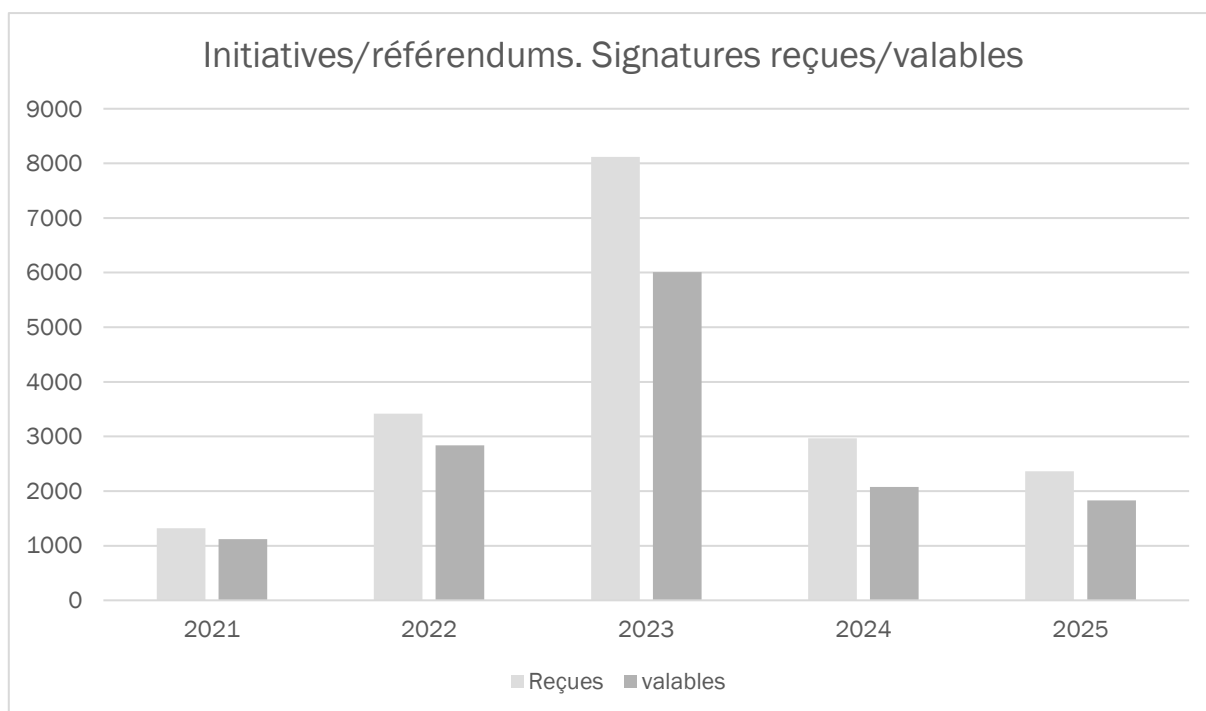
Evolution du nombre de cartes d'identité demandées à l'office

2020	2021	2022	2023	2024	2025
216	337	308	246	195	198



Registre civique

L'Office a contrôlé les listes de 16 initiatives et référendums (1'828 signatures attestées valables sur un total de 2'364 signatures soumises à validation).



Nombre d'électeur·rices au 31 décembre 2025

Suissesses	5'972
Etranger·ères ayant le droit de vote communal	2'546
Total	8'518

Inhumations

Décès enregistrés	2024	2025
Personnes domiciliées à Prilly	77	77
Personnes décédées à Prilly et domiciliées hors de la Commune	24	12
Personnes ni domiciliées ni décédées à Prilly (inhumées au cimetière communal)	14	38
Formalités de décès concernant le cimetière israélite	11	15
Total des décès enregistrés	126	138

Cimetière communal

Inhumations de corps	12	12
Urnes dans des nouvelles tombes cinéraires	4	10
Urnes dans des tombes existantes	10	17
Urnes déposées au columbarium	9	10
Nouvelles concessions	4	0
Jardin du Souvenir	18	18



Cimetière israélite

Inhumations de corps

12

15

Recensement des chiens

Le nombre de chiens recensés au 31 décembre 2025 était de 538 (494 à fin 2024).



DOMAINES ET BÂTIMENTS

Le service Domaines et Bâtiments (DOM) a investi beaucoup de ressources sur les projets ASIGOS (rénovation en cours du Collège du Grand-Pré, établissement d'un projet de rénovation-agrandissement du Collège de Mont-Goulin, appels d'offres en marchés publics ouverts pour mandataires pour Mont-Goulin et Union, etc.). Ces projets de plusieurs dizaines de millions de francs ont demandé de nombreuses ressources. Ils avancent conformément aux prévisions. Pour plus de détails, nous renvoyons au rapport de gestion de l'ASIGOS.

Pour l'ensemble des sites Ville et Asigos, les contrôles et mises aux normes feu et sismiques des bâtiments ont été poursuivis. Des analyses plus poussées et les correctifs minimums requis ont été effectués à Plan-Sépey et à la Voirie. D'autres contrôles et mises aux normes se poursuivront au cours des prochaines années.

Le service a également beaucoup travaillé sur le développement et la mise en service du logiciel "Affaires Patrimoniales", ci-après "AP" qui permet de planifier, organiser et gérer les aspects financiers des projets. Il est opérationnel depuis le milieu de l'année 2025 pour le service. Ce logiciel a été présenté à d'autres services qui ont exprimé beaucoup d'intérêt à son utilisation, moyennant bien évidemment des adaptations. Par l'utilisation de ce logiciel, le service a passé un cap de modernisation, il assure un meilleur suivi des dossiers, facilite la création de tableaux de bords et a une meilleure vision de l'ensemble des investissements (DOM) et coûts d'exploitation (EXG).

Une profonde réorganisation avec la création du nouveau service Exploitation et Gérance (EXG) a été engagée, reprenant ainsi une recommandation importante de l'audit. Ce dernier a ainsi repris les tâches d'entretien et de gestion courants, de locations des salles. La transmission via le logiciel AP des affaires d'exploitation s'est déroulée sur une période de 6 mois. DOM a ainsi maintenant comme tâches principales la gestion des projets (rénovations, nouvelles constructions, mise aux normes, réparations d'une certaine ampleur, etc.). Le passage comptable de MCH1 à MCH2, sur deux années successives (ASIGOS puis Ville), a également mobilisé de nombreuses ressources, tant le nombre de comptes à gérer était conséquent pour le service.

Le service en chiffres

30 sites construits sont couverts par les prestations du service dont 9 concernent l'ASIGOS.

Le nombre d'affaires traitées par le service s'élève à 950 pendant l'exercice 2025, allant de la réparation d'une fuite à l'élaboration et le suivi d'un préavis.

Parmi ces affaires, 13 contrôles OIBT ont été réalisés dans les bâtiments communaux à la demande des SIL, les mises en conformité requises ont également été effectuées. Après 5 années de rattrapages l'ensemble des installations électriques avec contrôles OIBT est à présent de nouveau à jour et, pour la suite, seul le contrôle annuel régulier doit être suivi pour une exploitation conforme de ces équipements.

Le 95% des équipements techniques a été répertorié et référencé dans AP, permettant ainsi un suivi de fonctionnement et financier (Life Cycle Cost) de ces équipements sur la durée. D'autres équipements fixes, tels que par exemple des clapets motorisés de ventilation, pourront à l'avenir venir s'ajouter à ce référencement. La solution mise en place permet à moindre coûts d'avoir un suivi de type BIM (Building Information Modeling) light peu onéreux et ne nécessitant pas la licence BIM spécifique et cependant très performant en regard des besoins réels d'une commune de l'échelle de Prilly.

Principales interventions

Multi-sites

Une étude pour la dénomination et la numérotation des locaux dans l'ensemble des bâtiments communaux a été lancée. Elle inclut les abords extérieurs, les installations et les gaines techniques. Une notice a ainsi été rédigée définissant un processus d'attribution de la numérotation selon une logique unique, applicable à tous les bâtiments communaux, y compris les établissements scolaires. Elle intègre également une étude graphique et la proposition d'un modèle de plaquette de porte commun à l'ensemble des bâtiments.

Par ailleurs, une étude est menée pour la mise en œuvre d'un système de géolocalisation des locaux à l'échelle du bâtiment, compatible avec le schéma directeur SIT, exploitable au moyen de la plateforme QGIS et applicable au nouveau logiciel de gestion des affaires patrimoniales utilisé par le service DOM.



Ces deux actions permettront également et en particulier de géoréférencer les équipements techniques de l'inventaire tel que décrit plus haut.

À la demande des services des Ressources humaines et de l'Informatique, des timbreuses horaires ont été installées sur les sites des APEMS et du CVE. Le tirage des câbles, ainsi que l'installation des timbreuses ont été réalisés en collaboration avec les directrices des sites, pour la définition de leur emplacement.

Parcelles communales

Plusieurs parcelles privées communales apparaissaient comme des surfaces urbanistiquement peu cohérentes, nécessitant le passage partiel ou complet au domaine public (bouts de chemins, parties de trottoirs, rue d'accès et parking de la piscine, etc.). La décadastration des parcelles privées communales n° 459, 475, 589 et 899, ainsi que la décadastration partielle des parcelles privées communales n° 37, 40, 43, 221, 222 et 233 ont été mises à l'enquête. Celle-ci s'étant achevée sans opposition, la procédure de passage au domaine public desdites parcelles, suivie de leur inscription au Registre foncier, est en cours.

Le Château - Bâtiment administratif

Les travaux de remplacement des sources lumineuses d'ancienne génération par des sources LED dans le cadre du préavis 12-2023 - transition Fluo-LED sont achevés. Des subventions sont encore attendues avant de pouvoir clôturer le préavis qui s'est déroulé conformément au budget prévu. À ce jour, l'ensemble des locaux du bâtiment administratif Route de Cossonay 40 - tour et extension - est entièrement équipé en éclairage LED.

Douze lignes destinées aux postes informatiques et téléphoniques ont été installées dans la partie Château. Plus de 1'000 mètres de câbles informatiques ont été tirés afin d'intégrer ces nouvelles prises dans l'architecture du bâtiment.

Le meuble-îlot central des locaux de l'Office de la population a été transformé afin de mieux répondre aux besoins de stockage du service. Le meuble bas de rangement situé contre la paroi vitrée a été reconfiguré en trois meubles distincts, lesquels ont été retirés et réaffectés aux secrétariats d'autres services.

Un nouveau système de clapet anti-retour a été installé sur l'introduction d'eau du bâtiment administratif et des films de protection solaire ont été posés sur l'ensemble des vitrages du local de l'OPO.

Le remplacement des détecteurs de fumée du Château mais aussi de Castelmont a été réalisé conformément aux directives de protection incendie.

Grande Salle

Le système existant de pilotage de l'éclairage KNX (protocole de contrôle du système d'éclairage) a été réparé et reprogrammé. Les tableaux électriques, les commandes et les installations électriques de la salle de spectacles située au rez-de-chaussée ont été réorganisés et mis aux normes OIBT. Des travaux de modification et de mise en conformité en matière de protection incendie ont également été réalisés, notamment sur la porte reliant la cuisine à la salle du sous-sol.

Par ailleurs, un bureau spécialisé en protection incendie a été proposé et adjugé, afin d'élaborer un concept de protection incendie en vue de l'obtention de l'autorisation cantonale ECA pour l'augmentation de la capacité maximale des salles, conformément aux normes AEAI en vigueur.

Dans ce cadre, les dossiers d'appel d'offres en marché public ont été préparés et les procédures lancées pour l'attribution d'un mandat d'architecte et de direction des travaux pour le projet de mise en conformité incendie du bâtiment, ainsi que pour un mandat d'ingénieur civil relatif à la vérification parasismique du bâtiment (phase 3 OEV). Un bureau d'ingénieurs civils a été adjugé et l'étude de vérification sismique a été réalisée selon la méthode des forces de remplacement.

Enfin, une étude a été lancée afin de vérifier les charges admissibles des dalles du bâtiment en vue de l'augmentation de la capacité des salles.

Voirie et Centre de Loisirs - Renens 22

En 2023, un audit de protection incendie ainsi qu'un audit de sécurité structurelle des bâtiments ont été réalisés par des bureaux spécialisés, mandatés par le service DOM. Ces deux rapports ont mis en



évidence une série d'interventions extrêmement urgentes à entreprendre, afin de garantir une exploitation des locaux dans des conditions de sécurité suffisantes pour les usager·es. À ce jour, l'ensemble des mesures identifiées comme prioritaires a été mis en œuvre, permettant une utilisation des locaux de la voirie et du centre de loisirs sans danger majeur, dans des conditions normales d'exploitation.

Les travaux réalisés comprennent notamment la mise en conformité et le compartimentage du local chaufferie, avec l'installation d'une nouvelle porte coupe-feu EI30, la création d'un canal d'aération avec prise d'air en façade ainsi que l'obturation coupe-feu des passages techniques. Les charges statiques sur la dalle en béton du premier étage du bâtiment annexe ont été contrôlées et réduites. Dans le dépôt des véhicules de la voirie, le plafond en plâtre, fortement dégradé par des infiltrations d'eau et présentant un risque élevé de chute, a été entièrement démoli puis reconstruit avec une isolation en ouate de cellulose insufflée et des panneaux en fibres de bois brut.

Après plusieurs années sans entretien, la sécurisation de la toiture a été réalisée afin de répondre aux nouvelles normes SUVA, et un contrat d'entretien a été conclu pour assurer le suivi du site. L'étanchéité de la toiture a également été reprise, notamment au niveau de la cheminée de la chaudière, afin de supprimer les infiltrations d'eau affectant les plafonds des locaux du centre de loisirs et de la voirie. L'atelier mécanique du dépôt des véhicules a été équipé de luminaires spécifiquement adaptés aux espaces de travail dédiés à la réparation et à l'entretien des véhicules.

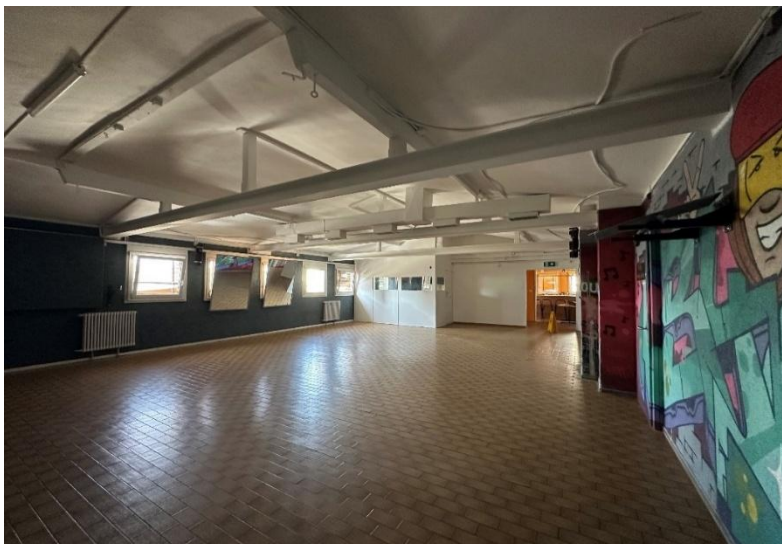


Réfection du plafond du local dépôt véhicules de la Voirie © service Domaines et Bâtiments



Aménagement de l'atelier mécanique © service Domaines et Bâtiments

Dans la salle principale du centre de loisirs, le faux plafond métallique, en très mauvais état, a été entièrement démonté, de même qu'un ancien vase d'expansion hors service. Le plafond en plâtre existant a été repris et rhabillé, puis peint, tout comme la structure métallique apparente. Les installations électriques ont été mises en conformité et un nouvel éclairage LED a été installé. Par ailleurs, le balisage et l'éclairage de secours de l'ensemble des locaux des bâtiments (voirie, centre de loisirs et annexe) ont été contrôlés et mis aux normes conformément aux prescriptions du spécialiste en protection incendie, et un contrat de maintenance périodique a été établi avec une entreprise spécialisée.



Plafond de salle principale du Centre de Loisirs après les travaux © service Domaines et Bâtiments

Les voies d'évacuation en cas d'incendie ont été mises en conformité, notamment par la modification des systèmes d'ouverture et de verrouillage des portes situées le long des cheminements d'évacuation. Le remplacement complet des anciennes sources lumineuses fluorescentes ou halogènes par des sources LED a également été réalisé. À ce jour, les deux bâtiments, principal et annexe, sont entièrement équipés en éclairage LED.

Enfin, quatre bornes de recharge pour véhicules électriques ont été installées et ont fait l'objet d'un contrôle de réception.

Refuge communal

Suite à l'installation d'un chauffage à pellets à fin 2024, le service a pu constater avec satisfaction, lors de l'hiver 2024-2025, qu'il répondait à la demande des utilisateurs.

St Etienne, salle communale

Un système de monitoring de l'installation photovoltaïque, située en toiture, a été mis en place afin d'éviter les interventions sur le toit et de faciliter la relève des données énergétiques par les concierges.

Av.Château 1

Une borne de recharge a été installée dans la cour pour alimenter les véhicules électriques de la Commune et, notamment, les deux nouveaux véhicules électriques acquis par le service Energie et Environnement.

Des entretiens annuels ont également été réalisés tout au long de l'année dans les différents bâtiments.

Plan-Sepey

Bâtiment La Renardière

La mise en conformité du bâtiment a été réalisée. Dans ce cadre, plusieurs poignées de portes ont été remplacées afin de se conformer aux directives AEAI. Et un bureau d'ingénieurs en sécurité incendie, a été mandaté pour établir un certificat de conformité à l'issue des travaux, conformément aux exigences de l'ECA.

Par ailleurs, le plafond de la cuisine a fait l'objet d'une rénovation complète selon les normes de protection incendie, incluant la création d'un bandeau destiné au confinement des fumées. Les installations de ventilation de la cuisine et des sanitaires ont été entièrement renouvelées. Un grillage équipé d'une porte coulissante a été installé afin de sécuriser la zone économat située au niveau de la cuisine.

Les modifications de l'agencement de la cuisine en inox ont été réalisées. Le four à poterie a été déplacé dans un autre local et son raccordement électrique a été assuré. Les sols carrelés de la cuisine et du réfectoire ont été réparés, et un nouveau congélateur armoire a été acquis pour le stockage des denrées des locataires du site.

Bâtiment de l'Écureuil

À la suite de l'audit de l'ECA, le bâtiment a été mis en conformité, notamment par l'installation d'un nouveau système de détection incendie et de panneaux lumineux signalant les cheminements d'évacuation. Une formation à l'utilisation de ces installations a également été donnée aux utilisateur·rices par une société spécialisée. Le bureau d'ingénieurs en sécurité incendie, a par ailleurs été mandaté pour établir les plans d'évacuation. Une convention d'utilisation avec également une durée de deux ans en matière de sécurité incendie a été soumise à signature.

Enfin, vingt-quatre nouveaux matelas, ainsi que de nouvelles tables ont été acquis pour les chambres du dortoir de l'Écureuil.

Piscines, forêts, vignes et divers

Piscine de la Fleur-de-Lys

Diverses animations ont été proposées, notamment des séances d'aquagym, de yoga ainsi qu'un événement Open Air. Par ailleurs, plusieurs travaux ont été réalisés, comprenant la pose de barrières et d'une main courante à l'entrée du bassin olympique, l'installation de nouveaux poteaux de beach-volley, le remplacement d'une voile d'ombrage et le remplacement des roulements du moteur d'une pompe de circulation. Enfin, le pont de la pataugeoire a été supprimé en raison de sa dangerosité. Des premières études en vue de la préparation d'un préavis pour la réfection de la pataugeoire ont été menées.

Piscine couverte de Fontadel

Les installations étant très vétustes, divers travaux ont été entrepris, notamment le remplacement du compresseur de la machinerie, le remplacement du lecteur chlore/pH, la pose de stores d'ombrage, ainsi que le remplacement d'une douche destinée aux écoles. Le bâtiment a été transféré à l'Asigos.

Restaurant de la piscine de la Fleur-de-Lys

Divers équipements ont été remplacés et l'étanchéité de la cheminée a été refaite. En octobre 2025, un nouveau gérant a pris ses fonctions, accompagné d'un changement de nom du restaurant, désormais intitulé « Les 4 saisons ». Par ailleurs, une partie des frais liés à l'entretien courant est refacturée au locataire du restaurant sous la forme d'un décompte annuel.

Terrains

Cimetière de Prilly

Des repérages par caméra ont été effectués et des curages réalisés sur le réseau EC. Un plan de situation a également été établi par l'entreprise Liaudet Pial en vue des prochains travaux de mise en conformité du réseau séparatif EU/EC.

Utilisation du préavis-cadre n° 20-2024 :

Le préavis n° 20-2024 sollicitant un crédit-cadre d'un montant de CHF 3'750'000.- pour les travaux de menuiserie des bâtiments communaux pour la période 2025-2029 a permis de nombreuses réparations ponctuelles, mais également des mises aux normes et des opérations de sécurisation, notamment à la Rte de Renens 22 et à Plan-Sepey. Le montant total de CHF 3'750'000.- a été réparti entre plusieurs sections que l'on retrouve ci-dessous. Au total, les dépenses nettes cumulées en 2025 s'élèvent à CHF 354'840.-, laissant un solde de CHF 3'395'160.- pour la période 2026-2029.

L'adoption de ce préavis permet une grande souplesse dans la gestion des affaires de réparations, renouvellements, mise aux normes, etc. Les délais d'intervention sont raccourcis, les interventions sont plus



efficaces et mieux gérées. La planification peut se faire sur une durée plus longue et les priorités sont définies plus précisément.

Piscine de la Fleur-de-Lys :

Le montant de CHF 40'936.- a été utilisé pour une trentaine d'interventions ponctuelles qui sont restées à moins de CHF 5'000.- chacune, à 3 exceptions près : le remplacement d'un voile d'ombrage (CHF 6'004.-), le remplacement d'une pompe (CHF 5'794.15) et CHF 5'372.50 pour le remplacement d'un lecteur à l'entrée. Pour le reste, cela va du remplacement de carreaux à celui de robinets ou de détecteurs.

Restaurant de la piscine :

Le montant de CHF 9'550.- a été utilisé. Les principales interventions ont été la réparation d'une cheminée (CHF 4'220.20) et le remplacement d'un meuble chauffe-assiettes (CHF 3'846.45).

Terrains et biens communaux :

Le montant de 27'553.55 a été utilisé. La plus grande partie de ce montant a servi à démonter les cabanons et remettre en état 6 parcelles des jardins familiaux (CHF 23'263.-). Une conduite "sauvage" y a également été supprimée pour CHF 325.65. Pour le reste, CHF 3'964.50 ont permis de remettre en conformité le tableau électrique du Pré-Bournoud.

Bâtiments locatifs :

Le montant de CHF 1'869.55 a été utilisé pour remettre en état une pompe de relevage et effectuer quelques travaux électriques.

Bâtiment administratif :

Le montant net de CHF 229'126.84 a été utilisé pour exactement 100 interventions. Voici la liste de celles qui ont coûté plus de CHF 3'000.- :

- Dépose faux-plafond, Rte de Renens 22 :	CHF 4'788.85
- Peinture et rhabillage faux-plafond, Rte de Renens 22 :	CHF 10'340. —
- Nouveaux luminaires, Rte de Renens 22 :	CHF 3'257.80
- Sécurisation des porteurs, Rte de Renens 22 :	CHF 3'078.55
- Remise en état étanchéité de la cheminée, Rte de Renens 22 :	CHF 7'000. —
- Remise en état toiture tuilée, Rte de Renens 22 :	CHF 15'005. —
- Remise en état éclairage de secours, Rte de Renens 22 :	CHF 3'348.95
- Mise en conformité conduit chaufferie, Rte de Renens 22 :	CHF 4'560.50
- Remplacement porte sectionnelle, Rte de Renens 22 :	CHF 16'485.25
- Travaux sur vantaux de porte rouillés, Rte de Renens 22 :	CHF 6'146.30
- Installation de bornes Wifi au CVE Tilleul :	CHF 3'855.35
- Réparation ascenseur, CVE Tilleul :	CHF 3'962.45
- Réparation des stores, bâtiment administratif :	CHF 6'516.40
- Travaux adaptation haut-parleurs, Gde Salle :	CHF 4'621. —
- Pose de films solaire, bâtiment administratif :	CHF 8'500. —
- Remplacement d'un onduleur, bâtiment administratif :	CHF 6'041.70
- Remplacement d'un capteur, bâtiment administratif :	CHF 4'769.37
- Curage et rapport pour séparatif, édicule cimetière :	CHF 17'750.70
- Mise en conformité monte-charge, Gde Salle :	CHF 7'527.80
- Travaux de maçonnerie en pied de façade, CVE Tilleul :	CHF 6'875.15
- Peinture, Gde Salle :	CHF 4'122.74
- Remplacement containers, Gde Salle :	CHF 3'632.15

Edicules publics :

Le montant de CHF 263.75 correspondant au remplacement d'une vanne a été dépensé.

Plan-Sépey :

La somme de CHF 45'540.29 a été utilisée pour 20 interventions. Les dépenses de plus de CHF 2'000.- ont été les suivantes :

- Réparation barrière :	CHF 2'747.10
- Mise en conformité cuisine :	CHF 6'501.90
- Mise aux normes sécurité incendie :	CHF 27'944.10



EXPLOITATION ET GÉRANCE

Le service Exploitation et Gérance est entré pleinement en fonction avec l'arrivée d'un Chef de service le 15 juillet 2025.

Les missions de ce nouveau Service consistent principalement à assurer l'entretien et la propreté de l'espace public, ainsi que celui des bâtiments propriété de la Ville de Prilly et de l'ASIGOS. Cela inclut :

- La gestion du cimetière
- La gestion des assurances
- Les contrôles de sécurité, la gestion et l'entretien des places de jeux
- La gestion des jardins familiaux
- La location des places de parc
- La gestion des clefs et des différents moyens d'accès
- La location des salles

Comme le Service a été créé cette année, nous ne disposons pas de tous les chiffres et statistiques. Vous trouverez donc ci-dessous une présentation du service par thématique, accompagné des quelques chiffres disponibles.

Voirie

Une équipe de 10 personnes est en charge du nettoyage de l'espace public afin de le maintenir accueillant et fonctionnel. Dans ce cadre, les tâches suivantes sont réalisées :

- Nettoyage et balayage des rues et trottoirs
- Entretien et réparation du mobilier urbain
- Vider quotidiennement les poubelles publiques
- Nettoyer et entretenir les édicules publics
- Nettoyer et entretenir les abris de transports publics
- Assurer le déneigement
- Livrer et monter le matériel de manifestation
- Entretien et contrôle des places de jeux
- Elaborer les états des lieux aux jardins familiaux

Déneigement

En 2025, la Commune de Prilly a vu la construction d'un silo à sel. Ce silo est situé au sud de la Commune à proximité du dépôt de la Voirie.

Sa capacité de stockage est de 40m³.

Le service a été sollicité à cinq reprises pour le déneigement et le salage des rues, places et escaliers de la Ville, pour un total de six tonnes de sel épandues, durant les 20 semaines de piquet neige.



Silo à sel © service Exploitation & Gérance



Le matériel de manifestation

Le service Exploitation & Gérance a reçu 41 sollicitations d'organisation de manifestations, qui ont engendré 3620 mouvements de matériel, 765 heures EPT et 230 heures de machines et véhicules.

Il est important de noter, qu'afin d'effectuer la livraison du matériel vers les événements, une mobilisation d'un grand nombre de collaborateurs de la voirie est nécessaire. Cela pour assurer le chargement, déchargement et la récupération du matériel.

Complexes administratifs et scolaires Nord/Sud

Plusieurs collaboratrices et collaborateurs assurent l'entretien et le nettoyage des bâtiments administratifs et scolaires de Prilly Nord, Centre et Sud. Leurs actions sont les suivantes :

- Nettoyage des WC, sols et bureaux
- Entretien courant
- Petites réparations
- Gestion des contrats de maintenance
- Accompagnement et suivi des entreprises sur les différents sites

Espaces verts

Ces employé-es communaux sont en charge de l'entretien des espaces verts et du Cimetière. Ils et elles assurent les tâches suivantes :

- Tondre
- Faucher les talus
- Tailler les haies
- Ramasser les feuilles mortes
- Planter et abattre des arbres
- Creuser des tombes et participer aux inhumations
- Entretien des tombes sous contrats

Entretien : Moutons et orchidées

Dans l'optique de diversifier les méthodes d'entretien et de les rendre plus écologiques, la Commune a à nouveau accueilli en 2025 des moutons pour l'entretien de ses prairies. Une naissance a notamment eu lieu au parc du Grand-Pré, en présence du berger et des habitantes du quartier qui se trouvaient sur place à ce moment-là.

Par ailleurs, ces méthodes d'entretien portent leurs fruits : au moins deux espèces d'orchidées sauvages, dont une rare – l'ophrys bourdon –, ont fait leur apparition. En complément des nombreux animaux qui peuvent être observés ou entendus (26 espèces d'oiseaux recensées), le site se révèle particulièrement favorable à la biodiversité.



Naissance d'une agnelle au Parc du Grand-Pré et photo d'une orchidée bourdon au cimetière.

Secrétariat

Le Service exploitation et Gérance est soutenu dans ses tâches administratives par des collaboratrices et collaborateurs réalisant les tâches suivantes :

- Accueil du public durant les horaires d'ouverture au public
- Gestion des assurances de la Ville, de l'ASIGOS et de la SI sous le Collège SA
- Gestion des contrats de maintenance pour l'entretien des tombes du cimetière
- Gestion des baux de location des parcelles des jardins familiaux
- Gestion des baux de location des places de parc
- Gestion des salles louées pour le compte de la Ville et de l'ASIGOS
- Gestion des clefs
- Correspondance
- Facturation

Location des espaces de la Ville

Le service Exploitation & Gérance gère pour la Ville de Prilly une salle de rythmique, 5 salles de réunions et 5 espaces divers, répartis sur 7 lieux différents situés à Prilly et à Gryon.

Il y a 4 locataires différents qui louent chaque semaine la salle de rythmique pour des créneaux horaires définis. Pour ces locations, nous établissons un contrat de location annuel pour une année scolaire, soit d'août à juin, sans accès durant les vacances scolaires et les jours fériés.

Depuis plus d'un an, la location des salles à des associations, des sociétés ou des personnes privées de Prilly ou extérieures sont payantes. Les locataires, qui en ont le besoin, peuvent demander des subventions auprès de la Ville de Prilly pour des événements culturels ou sportifs. La mise en place de cette nouvelle procédure prend du temps, car il est difficile de changer des habitudes existantes depuis plusieurs années. Cette façon de faire permet, une plus grande transparence sur l'utilisation des salles par les un-es et les autres.

Location des espaces de l'ASIGOS

Le service Exploitation & Gérance gère pour l'ASIGOS une salle de rythmique, 9 salles de gymnastique, 3 salles de classe, 4 salles de musique et 2 aulas, répartis sur 5 établissements scolaires différents situés à Prilly.

Il y a 24 locataires différents qui louent chaque semaine les différentes salles pour des créneaux horaires définis. Pour ces locations, nous établissons un contrat annuel pour une année scolaire, soit d'août à juin, sans accès durant les vacances scolaires et les jours fériés.

Les salles de sport sont très demandées et leur planning est chargé. Avec les travaux en cours dans les différents collèges et les futurs travaux en projet, l'offre en salles sera encore restreinte.

Depuis plus d'un an, la location des salles par des associations et des sociétés de Prilly ou extérieures sont payantes. Les locataires, qui en ont le besoin, peuvent demander des subventions auprès de la Ville de Prilly pour des événements culturels ou sportifs. La mise en place de cette nouvelle procédure prend du temps, car il est difficile de changer des habitudes existantes depuis plusieurs années.

Cimetière de Prilly

En 2025, les équipes du cimetière (Equipe des espaces verts) ont procédé à 80 inhumations.

Les 278 contrats sous gestion ont généré un montant de CHF 32'599.15.

Route de Cossonay 37

Le local situé à la Route de Cossonay 37 a trouvé en fin d'année une utilisation différente. Employé jusqu'à ce jour comme zone de stockage, la Municipalité a validé, lors de sa séance du 22 décembre 2025, qu'il sera mis à disposition, en 2026, pour l'association Axécible, qui vient en aide à des personnes dans le besoin.



ÉNERGIE ET ENVIRONNEMENT

Plan climat

Le Plan climat représente la colonne vertébrale du fonctionnement du service Energie & Environnement et devrait guider la réalisation d'un grand nombre de projets de l'Administration communale au cours des prochaines années.

Dans le chapitre suivant, les différents projets lancés en 2025 par le service Energie & Environnement seront mis en relation avec les mesures ou axes de mesure décrits dans le Plan climat. Pour les projets lancés cette année par les autres services communaux en lien avec le Plan climat, une synthèse est présentée ci-après.

Le service Energie & Environnement assure la dynamique et le suivi de la mise en œuvre du Plan climat dictée par la Municipalité. Il participe au lancement et au suivi de certains projets de manière transversale. En 2025, différentes mesures de ce document directeur ont été lancées par différents services dont voici les principaux projets :

Plan lumière communal : ce projet répond à 3 mesures prévues par le Plan climat (E.B 1.1.3, M.C 5.1.1 et M.C 5.1.2) qui contribuent à la fois à des impératifs d'économie d'énergie, de protection et de promotion de la biodiversité et d'amélioration de la qualité de vie nocturne. Il a été finalisé en 2025 et sera mis en œuvre dès 2026.

Plan d'affectation Corminjoz Sud : ce projet répond aux mesures EB 1.3.3, EB 1.4.1, MC 2.1.2. Il touche différentes thématiques telles que l'énergie, la nature en ville et la mobilité.

Stratégie d'arborisation : ce projet répond à la mesure MC 1.1.1, qui vise à renforcer la couverture arborée sur le domaine public et privé communal.

Parc du Viaduc : mesure MNB 1.2.3, ce projet prévoit une zone paysagère protégée sous les arches du pont du Galicien.

Stratégie de développement du CAD afin d'optimiser sa couverture thermique sur le territoire prilléran : mesure EB 2.3.1. La Ville de Prilly a travaillé conjointement avec Renens et CADOUEST pour finaliser ce projet visant à renforcer l'alimentation énergétique renouvelable du territoire.

Gestion des déchets ménagers

C 3.1 Amélioration du tri des déchets ménagers pour une meilleure valorisation / C3.2 Réduction des déchets urbains à la source

Statistiques déchets

La production de déchets urbains ménagers est stable depuis quelques années et se monte à 4379 tonnes en 2025. Comme la population a progressé de plus de 2%, la quantité des déchets par habitante est en légère diminution et atteint 332 kg contre 334 l'année passée, ce qui est un indicateur encourageant. Cependant, les déchets incinérables sont en augmentation et plus particulièrement les encombrants incinérables. Cette évolution a un effet négatif sur le taux de recyclage prilléran qui continue de diminuer depuis quelques années.

Les habitantes de Prilly ont produit en moyenne en	2025	2024	2023	2022
Ordures ménagère (hors encombrants)	101 kg	100 kg	101 kg	103 kg
Déchets organiques	63 kg	67 kg	70 kg	70 kg
Papier/carton	51 kg	49 kg	53 kg	56 kg
Verre usagé	28 kg	29 kg	32 kg	32 kg

Taux de recyclage 2025 des déchets collectés en porte-à-porte : 56.2 %

Taux de recyclage 2025 de l'ensemble des déchets urbains ménagers : 58.6 %



Collecte et transport des déchets urbains ménagers

MOB 5.1.1 Développer une flotte de véhicules communaux 100% électrique

La Ville de Prilly a renouvelé le marché public de la collecte des déchets urbains ménagers en définissant des critères de sélection favorisant les motorisations électriques pour les camions de ramassage, en adéquation avec la stratégie établie pour les véhicules communaux dans le Plan climat. L'entreprise locale Henry & Delacuisine Service Voirie, basée à Vufflens-la-Ville, a remporté ce marché en s'engageant à effectuer toute la prestation avec des véhicules 100% électriques, une première !

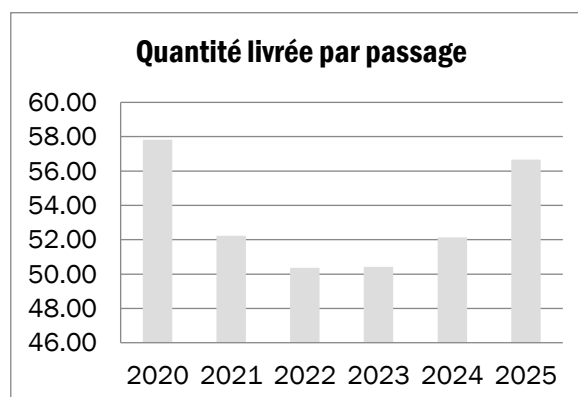
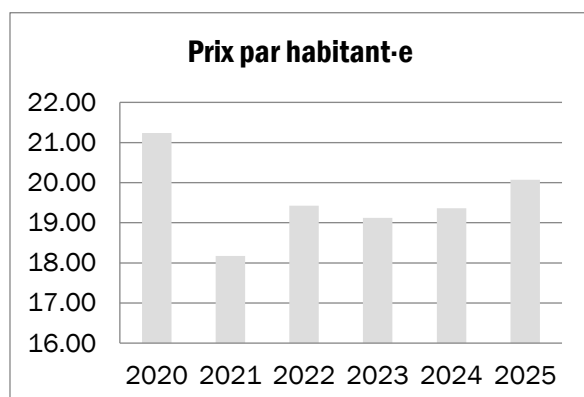
La prestation de collecte s'est bien déroulée en 2025, mais le service de qualité proposé cette année par l'entreprise Transvoirie n'aura pas été suffisant pour que cette dernière remporte l'appel d'offres cité ci-dessus, faute d'une flotte de camions assez moderne et de références 100% positives.

Déchèterie mobile

La déchèterie est un service très apprécié par la population. On observe un bond de fréquentation en 2025 avec 60% de passage en plus. Plus de 2'500 personnes se sont rendues dans l'une des 36 déchèteries mobiles organisées en 2025 pour un tonnage stable d'environ 20 tonnes de déchets traités.

Déchèterie intercommunale de Malley

La fréquentation de la déchèterie de Malley est légèrement à la hausse en 2025 aussi bien concernant les habitantes de Prilly que ceux de Lausanne et Renens. La quantité de déchets livrée par passage est aussi en augmentation ainsi que le prix par habitant-e.



Ramassage sur appel des déchets encombrants

25 personnes ont sollicité le service de ramassage des encombrants à domicile, organisé par le service Energie & Environnement. Ce dernier est également intervenu à 15 reprises pour collecter des déchets volumineux dans les bâtiments communaux.

Campagne intercommunale sur les biodéchets

Conjointement avec 5 villes de l'Ouest lausannois, une campagne de sensibilisation sur les biodéchets a été menée en 2025. Ce projet de communication était en lien avec la refonte du calendrier annuel des déchets.

Energie

Projet Ouest rénove

EB 1.3.1 Mener un projet « Commune Rénove » en collaboration avec l'Ouest lausannois

Le projet Ouest Rénove a été mené conjointement par 7 communes de l'Ouest lausannois entre 2024 et 2025. Il avait comme objectif de proposer un accompagnement technique et administratif aux propriétaires de villas et d'immeubles désireux d'engager des travaux de rénovation énergétique et d'accroître le taux de renouvellement du bâti de l'Ouest lausannois. Cette démarche visait à lever les freins à la rénovation et à favoriser une transition énergétique concrète et durable à l'échelle locale. 10 propriétaires prillérans de grands bâtiments ont participé à l'atelier ainsi que 23 propriétaires de villas ont assisté aux Café Rénove pour un cumul de surfaces de référence énergétique de 16'000 m², qui pourraient prochainement faire l'objet d'une rénovation.



Installation de bornes de recharge publiques

MOB 5.2.1 Élaborer une stratégie de développement de l'infrastructure de recharge électrique publique

Deux stations publiques de recharge pour véhicules électriques ont été planifiées en 2025 suite à l'étude électromobilité lancée conjointement avec d'autres communes de l'Ouest lausannois en 2024. Ces stations sont composées de plusieurs points de charge en courant alternatif. Elles devraient être réalisées à l'avenue de Mont-Goulin et au chemin de la Lande courant 2026.

Les Services industriels de Lausanne assurent la fourniture, l'installation, la coordination des travaux et l'exploitation des bornes, dont ils restent propriétaires et responsables (entretien et dépannage). La commune met les emplacements à disposition et demeure compétente pour les aménagements et le contrôle du stationnement.

Le projet s'inscrit dans une volonté de soutenir la mobilité électrique et de développer une infrastructure publique cohérente et accessible pour la population.

Parc solaire du territoire

EB 2.1.3 Accroître la surface de panneaux photovoltaïques de manière à couvrir au minimum 50% de la surface de toiture exploitable pour tout projet de construction/rénovation

La Ville de Prilly suit l'évolution du parc solaire du territoire aussi bien en matière de panneaux solaires thermiques que photovoltaïques. Elle a comme objectif d'atteindre 75'000 m² en 2035, cible du PDi-OL. En 2025, la barre des 25'000 m² a été atteinte pour une puissance installée en panneaux photovoltaïques de plus de 4.6 MWc.

Accompagnement des propriétaires privés vers le photovoltaïque

EB 2.1.3 Accroître la surface de panneaux photovoltaïques de manière à couvrir au minimum 50% de la surface de toiture exploitable pour tout projet de construction/rénovation

Les communes de l'Ouest lausannois ont proposé un accompagnement personnalisé aux propriétaires détenant une maison individuelle ou en copropriété et intéressés par l'installation de panneaux solaires photovoltaïques. Cette démarche régionale a été menée en partenariat avec le projet de recherche GROUP-IT de la HES-SO Valais, et avec le soutien de l'Office fédéral de l'énergie, afin de simplifier les démarches techniques et administratives et de favoriser le développement du solaire.

Des séances d'information publiques ont été organisées dans plusieurs communes de la région, permettant aux propriétaires de découvrir les étapes d'un projet photovoltaïque et les possibilités d'accompagnement. Les personnes inscrites ont bénéficié d'une pré-évaluation gratuite du potentiel solaire et financier de leur toiture.

Les propriétaires souhaitant aller plus loin se sont ensuite engagés dans un processus d'appel d'offres groupé, incluant une visite technique de leur bâtiment, l'élaboration d'un cahier des charges personnalisé et l'analyse comparative des offres d'installateurs régionaux.

Aujourd'hui, les participants poursuivent la concrétisation de leur projet et s'engagent vers la réalisation de leur installation solaire, contribuant ainsi activement à la transition énergétique locale.

Supervision et télégestion des bâtiments communaux

Le chauffage, la ventilation et la production d'eau chaude sanitaire de la plupart des bâtiments communaux sont pilotés à distance grâce à un système de supervision (télégestion) mis en place il y a plusieurs années.

Afin de le moderniser, une refonte complète des synoptiques (interfaces visuelles) de bâtiments communaux et une révision du paramétrage ont été réalisées.

Ces améliorations permettent aux utilisateur·rices de mieux comprendre, surveiller et piloter les installations techniques. Cette mise à jour renforce également les possibilités d'optimisation énergétique des bâtiments, notamment grâce à un réglage plus précis des températures, une planification adaptée des horaires de chauffage et un pilotage plus fin des équipements.

Bilan énergétique des bâtiments communaux

Chaque année, un bilan énergétique des bâtiments communaux est réalisé, afin d'évaluer l'efficacité des mesures mises en place et d'identifier de nouvelles actions d'amélioration. Ce dernier est consultable sur le site Internet de la Ville.



La consommation de chaleur des bâtiments communaux est globalement stable ces dernières années et leur consommation électrique tend légèrement à diminuer malgré l'électrification croissante de nos usages.

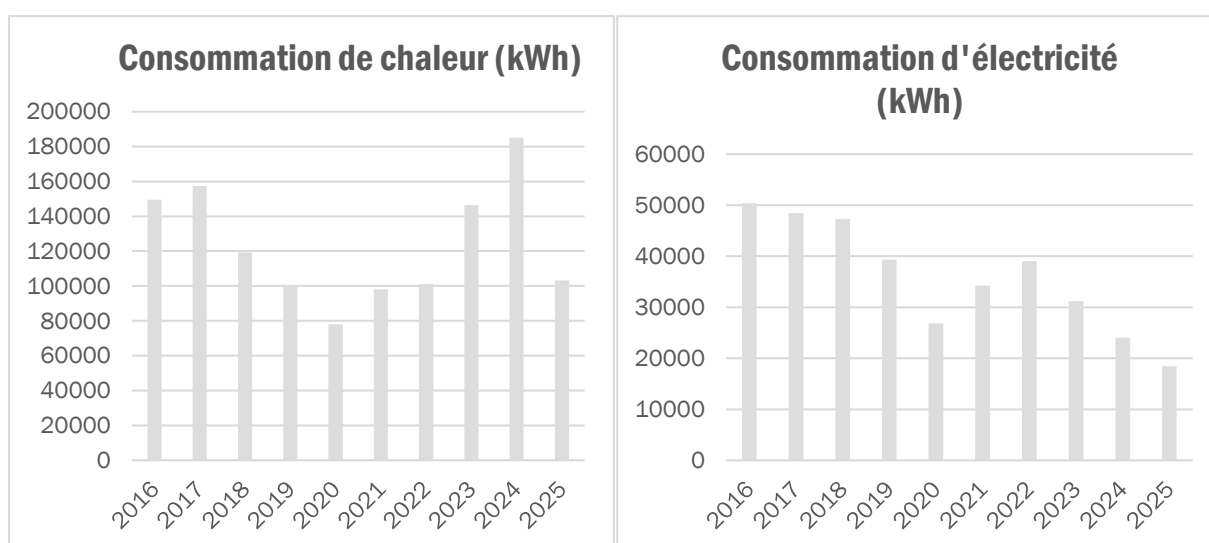
Ces résultats confirment l'importance des efforts de gestion énergétique et servent de base pour poursuivre l'optimisation des consommations dans l'ensemble du parc communal.

Optimisation énergétique : l'exemple de la Grande salle

La Grande Salle, comprend plusieurs espaces et dispose d'installations techniques sollicitées de manière variable selon les événements organisés.

Un cahier des charges précis définissant le mode de fonctionnement du chauffage et de la ventilation a été établi. Sur cette base, des adaptations ont été réalisées via la refonte du système de supervision et l'optimisation des paramètres de régulation. Le chauffage et la ventilation s'enclenchent en fonction de l'occupation réelle des locaux et du climat intérieur (température et concentration de CO₂), permettant un pilotage plus fin et plus efficient.

Les graphiques ci-dessous illustrent la nette diminution de la consommation de chaleur et d'électricité suite à ces optimisations.



Cette démarche démontre qu'une meilleure exploitation des installations existantes permet d'obtenir des économies substantielles, sans travaux lourds, et ouvre la voie à des actions similaires dans d'autres bâtiments communaux.

Optimisation intelligente du chauffage : Collège Centre

Au Collège Centre, la commune a mis en place une solution de gestion intelligente du chauffage, afin de réduire la consommation énergétique du bâtiment tout en maintenant le confort des utilisateurs.

Le système repose sur un optimiseur piloté par intelligence artificielle, installé directement sur l'installation de chauffage existante, sans modification majeure ni intervention intrusive. Des capteurs sans fil mesurent en continu différents paramètres tels que la température et l'humidité, complétés par des données météorologiques.

Grâce à l'analyse de ces données, l'outil comprend le comportement thermique du bâtiment et adapte en temps réel le fonctionnement du chauffage. Cette régulation fine permet d'anticiper les besoins en chaleur et d'éviter les surconsommations inutiles.

Les performances énergétiques sont suivies via une plateforme en ligne, offrant un monitoring continu. Cette démarche s'inscrit dans la stratégie communale de sobriété énergétique et de réduction des émissions, avec un potentiel d'économies significatif dès la mise en service et une amélioration progressive des résultats dans le temps.

Un bilan sera réalisé pour déterminer si une installation d'un tel dispositif dans d'autres bâtiments est envisageable.



CADouest SA

EB 2.3.1. Prévoir le plus haut taux de couverture des besoins thermiques du territoire par le CAD

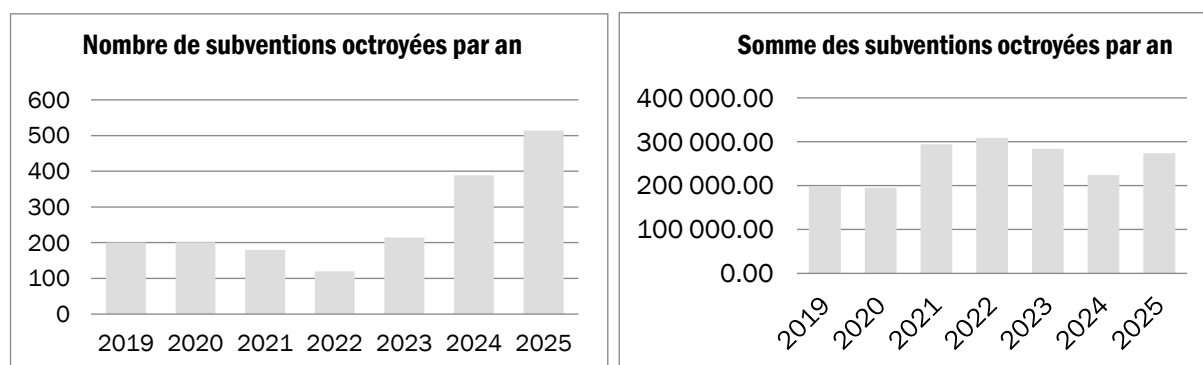
La Ville de Prilly a travaillé conjointement avec CADouest et la Ville de Renens, afin d'élaborer une stratégie garantissant le plus haut taux de couverture des besoins thermiques du territoire par le CAD à l'horizon 2040. Cette planification stratégique a été validée par le Conseil d'administration de CADouest et devrait permettre de couvrir plus de 60% des besoins en chaleur du territoire prilléran par le chauffage à distance. À noter que le mix énergétique du CAD lausannois devrait devenir 100% renouvelable à l'horizon 2035 et que le déploiement du chauffage à distance représente à ce jour la meilleure mesure de décarbonation du territoire prilléran.

Le CAD a poursuivi son développement avec une augmentation du rythme des raccordements. CADouest a procédé en 2025 au raccordement de l'un de ses plus gros clients, l'hôpital de Cery. La structure de la société a légèrement évolué en 2025 avec la création d'un partenariat avec les SiL pour un bureau technique partagé. Avec la validation de la nouvelle stratégie de couverture du territoire par le CAD, la société a acté une augmentation nécessaire de la vitesse de développement du réseau et des besoins en investissements supplémentaires conséquents.

Fonds Energie & Environnement (FEE)

2.3.1 Offrir des aides financières ciblées pour les abonnements de TP

Le nombre d'octroi de subventions a bondi en 2025, notamment au niveau des subventions mobilité, avec 514 aides financières accordées. Le montant total octroyé est à la hausse atteignant plus de CHF 270'000.-. Le FEE est un outil incitatif très populaire auprès de la population



Climat et durabilité

Evaluation des projets sous l'angle de la durabilité

En 2025, le service Energie & Environnement a mis en place une procédure d'évaluation des projets sous l'angle de la durabilité. Tous les projets d'envergure en lien avec l'espace public et les infrastructures nécessitant une demande de crédit au législatif sont analysés avec l'aide de l'outil Boussole 21, par un groupe d'évaluation interservices. Le rapport d'évaluation est annexé au préavis, afin de documenter la prise en compte de la durabilité dans les projets. 7 projets ont été évalués en 2025 :

- Modification du règlement du plan général d'affectation (MRPGA)
- Plan lumière
- Projet de requalification du chemin du Viaduc
- Pan d'affectation gazomètre
- Plan d'affectation Corminjoz Sud
- Projet Parc du Viaduc
- Rénovation et agrandissement du collège de Mont-Goulin

Afin de compléter et renforcer ce travail d'évaluation de la durabilité des projets, le service Energie & Environnement a travaillé sur la création d'une commission durabilité-climat au sein du Conseil communal. Ce projet n'a cependant pas été validé par le législatif.



Directive communale des achats responsables

C 2.4.1 Consolider la directive d'achats responsables de l'Administration

La Directive communale des achats responsables datant de 2011 a été mise à jour et validée par la Municipalité et le Codir de l'ASIGOS durant l'été 2025. Elle renforce ainsi la mise en œuvre des principes de l'économie circulaire qui prône une utilisation cyclique des ressources.

À partir d'un certain montant (CHF 500.-), les acheteurs-ses documentent leurs procédures d'achat en confirmant avoir suivi les critères de cette directive avant tout achat et font en sorte que les prescriptions soient respectées. Les divergences relatives à ces critères doivent être dûment motivées.

L'application de la directive est contrôlée annuellement. Un premier bilan a été réalisé afin de constater les premiers effets du renouvellement de la directive. Les acheteurs-ses doivent encore s'habituer à son application et développer une certaine routine au niveau de son application. À ce stade, seulement 6 documents ont été retournés laissant penser qu'effectivement, le fait de documenter la procédure n'est pas encore un automatisme.

Fonds pour le développement durable (FDD)

Le FDD a octroyé environ 95 subventions en 2025. Environ 65 demandes correspondent à des réparations de téléphones portables, vélos, habits et électroménagers. Près de 15 subventions concernent les paniers de légumes (abonnement ou découverte) en agriculture contractuelle de proximité. Le reste des subventions accordées sont en lien avec les produits ménagers réutilisables, les haies vives, la vaisselle réutilisable, les récupérateurs d'eau de pluie, la charte des jardins, ainsi que les surfaces perméables.

Le FDD a également contribué à subventionner près de 5 courses alimentaires ou collectes de déchets recyclables à domicile, service organisé par le service Jeunesse avec son action « Coup d'Pouce ».

De plus, le FDD a permis de renforcer la présence du réseau de contenants réutilisables « reCIRCLE » à destination de la population, de financer le projet de carrés de plantage au Collège de l'Union, ainsi que l'action « Prilly replante votre haie ! ».

Carrés de plantage au Collège de l'Union

C 1.1.1 Accompagner la création de potagers urbains sur des parcelles privées

Lancé en 2024, le projet concerne la parcelle 490 (Route du Chasseur 16) et visait la mise en place de plantages permettant à des Prillérans n'ayant pas accès à la pleine terre de s'engager dans l'entretien d'un potager.

Ce projet d'agriculture urbaine, qui se veut participatif et associatif, a abouti au printemps 2025 à une démarche participative menée par la société « Graines de Ville ». Les ateliers organisés ont donné naissance à l'Association « L'Union Pousse ». Un chantier participatif a eu lieu en mars, afin que les membres de l'association puissent y jardiner dans la foulée.

Une surface de 144 m² de plantages est mise à disposition d'une quinzaine de familles habitant à environ 5 minutes à pied du site. Le potager totalise 20 parcelles réparties sur 11 bacs en gestion privée/collective sur un terrain de 700 m². Une convention de prêt à usage permet de faire le lien entre la propriétaire (ASIGOS), la gérante (Ville de Prilly) et l'association.

« Prilly replante votre haie ! »

MC 1.2 Développement de l'arborisation sur les parcelles privées / MNB 2.2 Lutte contre les espèces envahissantes / MNB 3.2 Renforcement des trames verte, orange et bleue

Après l'action « Prilly plante vos arbres ! », le projet « Prilly replante votre haie ! » a été lancé en automne 2025, afin d'accélérer le remplacement des haies monospécifiques par des haies vives sur le domaine privé du territoire. Les haies vives – structures composées de plusieurs arbustes d'essences différentes et entretenues en harmonie avec la nature – sont un paradis pour la biodiversité car elles offrent des lieux de vie pour une multitude d'insectes, oiseaux, mammifères et autres animaux. En 2026, il est prévu de remplacer environ 200 mètres linéaires de haies de type laurelle/thuya.

"Journée de la durabilité"

ESC 1.2 Information au grand public / C 2 Promotion d'une économie locale et circulaire

La « Journée de la durabilité » s'est déroulée le samedi 27 septembre et a proposé différentes activités à la population, sur le thème de l'environnement et la consommation durable. Un vide-dressing ainsi



qu'un vide-grenier ont pris place autour du Château. 50 personnes y ont tenu un stand permettant à la manifestation d'attirer de très nombreuses Prillérane-s, qui ont aussi pu faire leur marché grâce à la présence d'un stand de vente de légumes et de conserves de la coopérative des Paniers de la Mule et grâce à la vente du miel communal.

Diverses animations et stands ont été proposés pour agrémenter cette journée. Un stand de réparation (couture et divers objets), une animation autour de l'équilibre et de la slackline, un stand de réalité virtuelle sur le tri des déchets, un cours de yoga pour enfants, une animation sur la vie de berger ainsi qu'un manège à propulsion parentale ont été répartis au sein de la manifestation pour divertir petits et grands.

« Fêtons Prilly » et la Fête nationale plus durables

C 3.2.3 Organiser des manifestations communales zéro déchet

En 2025, des aspects de durabilité ont été maintenus à l'organisation des fêtes. En effet, un concept de vaisselle totalement réutilisable a été utilisé. La vaisselle jetable n'étant plus tolérée, cela a permis une nette diminution des déchets produits. Pour « Fêtons Prilly », les sociétés locales ont à nouveau été invitées à acheter leurs produits uniquement dans des grands contenants. La présence de nourriture végétarienne a aussi été renforcée, puisque toutes les sociétés locales ont proposé au moins un plat sans viande dans leur assortiment.

Ateliers de lactofermentation

C 1.2 Diminution de la consommation de produits d'origine animale et à fort impact environnemental

Au vu du fort intérêt suscité chez les Prillérane-s en 2024, deux ateliers de lactofermentation ont été proposés à la population en novembre 2025. Cette méthode ancestrale permet une conservation prolongée des aliments, réduit le nombre d'emballages dans nos cuisines et consomme peu d'énergie, puisqu'elle ne nécessite pas de stockage au frigidaire.

Au total cette année, environ 35 personnes supplémentaires ont appris à utiliser cette méthode de conservation des aliments.

« Toile du mois pour le climat »

ESC 1.2.5 Organiser des projections de films sur le thème du climat

Un jeudi par mois, à l'exception du mois de juillet, une projection dédiée à l'écologie et à l'environnement a été proposée à la population, à 18h30 au cinéma Cinétoile Malley Lumières. En montrant les conséquences de l'activité humaine sur le climat et en proposant des pistes d'actions pour la planète, ces projections ont ainsi encouragé les Prillérane-s à adapter leur mode de vie et à agir à leur échelle. Chaque film ou documentaire a attiré un public de plus de 25 personnes en moyenne, avec un pic à près de 50 personnes pour l'un d'eux.

"Nature en fête"

ESC 1.2 Information au grand public / MNB 3.1.1 Développer un réseau de nichoirs, hôtels à insectes, ruches et murgiers sur les parcelles communales

Durant la Fête de la Nature se déroulant du 21 au 25 mai, deux activités – fruits d'une collaboration entre le service Energie et Environnement et le service des Travaux – ont été organisées le 21 mai pour l'occasion. L'inauguration d'un nouvel espace nature puis une sortie sur la thématique de la biodiversité au cimetière se sont déroulées, sensibilisant la population à la biodiversité qui est fortement impactée par les changements climatiques.

Sur un site nouvellement aménagé avec des haies sèches, des haies vives, des arbres fruitiers, un bosquet, des prairies, la première activité invitait les familles et notamment les enfants à fabriquer des structures favorables à la faune : cabanes à hérissons, nichoirs, hôtel à insectes, tas de branches, de cailloux, de feuilles, de bois.

Dans le cadre du projet « Sauvageons en ville », présent jusqu'alors uniquement à Lausanne et Morges, la seconde activité visait à sensibiliser les participant-es à la présence de vie au cimetière communal. En compagnie d'un ornithologue du Cercle Ornithologique de Lausanne et de collaborateur-ices de la Ville, les personnes présentes ont pu se poser une multitude de questions. Quels types de faune/flore peuvent être aperçus au cimetière ? Quel chant d'oiseau trahit une présence discrète ? Quels nichoirs choisir et comment les placer pour offrir le gîte aux volatiles ? Comment entretenir les arbres et arbustes plantés en respectant la biodiversité.



Projet "1. 2. 3... Nature !"

ESC 1.2 Information au grand public / ESC 1.1.3 Renforcer les activités scolaires en lien avec la nature

La Ville de Prilly a rejoint le projet « 1, 2, 3... Nature ! » en 2024 afin de promouvoir la nature en ville. Né à Lausanne et aujourd'hui présent dans plusieurs communes de l'agglomération Lausanne-Morges, ce projet a pour but d'établir un bilan de la biodiversité au moyen d'un programme de mobilisation de la population pour sa participation au recensement d'espèces animales comme végétales. Il permet aussi de sensibiliser petites et grandes à la richesse de la nature et aux actions utiles pour la préserver et la renforcer.

Dans le cadre de ce projet, trois classes de primaire ont pu bénéficier d'une sortie naturaliste sur la thématique « Mystérieux amphibiens », une animation à la découverte du monde fascinant des amphibiens. Les enfants ont pu se familiariser avec leurs différences, leurs caractéristiques et leurs chants, afin de pouvoir les reconnaître.

Marché bio du mardi

1.1.3 Renforcer l'offre des marchés et commerces prillérans en produits biologiques et à faible empreinte carbone

Le marché bio du mardi a été complété par un boulanger en 2025, suite à l'arrêt de la production de pain dans le four à pain communal. Le "pain des Frouzes" est présent tous les mardis en vendant des pâtisseries et pains au levain.

Journée du vélo

MOB 1.5 Promotion de la marche et du vélo

Une affluence printanière notable pour cette 3^{ème} Journée prillérane du vélo, qui s'est déroulée le samedi 3 mai 2025, sur la Place du Collège Centre. La section ouest-lausannoise de Pro Velo a notamment participé à l'organisation de la bourse aux vélos, ainsi qu'au gymkhana. AxéCycle était également de la partie avec un atelier de réparations. Le marchand de cycles prilléran Elektro Bike Zone était également présent, ainsi que la Fondation Primeroche, de même que les 1001 Roues pour animer la place avec leurs vélos ludiques et deux food trucks.

Clean-up Day

Le désormais traditionnel Clean-up day s'est déroulé le jeudi 2 octobre 2025, au Complexe Sportif de la Fleur-de-Lys. Les enfants de deux classes du Collège Centre ont retroussé leurs manches pour "chasser les déchets" tout le long de la forêt de Montolivet, du Complexe Sportif de la Fleur-de-Lys jusqu'aux Jardins familiaux sis Sous-Cery, avec la supervision du service Energie & Environnement et de ses responsables de la déchèterie mobile. Environ 200 kg de déchets divers ont été récoltés.

Ruches urbaines

MNB 3.1.1 Développer un réseau de nichoirs, hôtels à insectes, ruches et murgiers sur les parcelles communales

Les abeilles du rucher prilléran ont produit environ 55 kg de miel en 2025, une jolie quantité due à un printemps favorable contrastant avec 2024. Deux récoltes ont pu être faites en juin et juillet. La qualité du miel a permis une labellisation « Miel du Pays de Vaud », avec un taux d'humidité très bas, gage de qualité. Les 5 ruches ont été déménagées courant juin 2025 et ont retrouvé leur "maison d'origine" sur le toit du Collège de l'Union, le Collège du Grand Pré ayant commencé ses travaux de rénovation. Le rucher prilléran a aussi pour objectif de sensibiliser et de former de futures apicultrices aux pratiques apicoles, afin de pérenniser la population régionale d'abeilles. À noter que pour la première fois des frelons asiatiques ont été observés sur le territoire prilléran. Leur présence est une réelle menace pour la pérennité du rucher communal.

Réseau 2EM

Deux places de stationnement privées communales ont été louées à la société de mobilité partagée 2EM devant la Grande Salle. Cet espace est maintenant uniquement dédié au carsharing, aux taxis et à la mobilité "deux roues".

Schéma directeur SIT

Le service Energie & Environnement a lancé un projet de schéma directeur pour le développement d'un système d'information du territoire prilléran. Ce projet a vu le jour suite au développement d'un



géoportail intercommunal dans le cadre du SDOL qui permettra de diffuser différentes géodonnées communales. Les besoins des différents services ont été inventoriés.

CONCLUSIONS

Au terme du présent rapport, la Municipalité vous demande, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

Le Conseil communal de Prilly

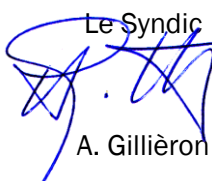
- Vu le rapport de gestion présenté par la Municipalité ;
- Ouï le rapport de la Commission de gestion ;
- Considérant que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour ;

Approuve

- La gestion de l'exercice 2025 et en donne décharge à la Municipalité

Ainsi adopté par la Municipalité dans sa séance du 30 mars 2026.

Au nom de la Municipalité

		
Le Syndic A. Gillièron		La Secrétaire S. Böhlen

LISTE DES RAPPORTS INTERCOMMUNAUX

AJENOL - Accueil de jour des enfants du Nord-Ouest lausannois

Le rapport de gestion du réseau AJENOL sera disponible sur le site www.ajenol.ch dès le 1er juin, après son approbation par l'Assemblée Générale.

ARASOL - Association régionale pour l'action sociale dans l'Ouest lausannois

Dès la mi-juin, le lien suivant vous permettra de consulter le rapport d'activités : <https://arasol.ch/rapports-d-activite>

ARASPE - Association régionale de l'action sociale Prilly-Echallens

Le lien suivant vous permettra de visualiser le rapport annuel 2025 de l'Association régionale de l'action sociales Prilly-Echallens : <https://www.araspe.ch/araspe/qui-sommes-nous/>

ASIGOS - Etablissement scolaire primaire-secondaire

Le lien suivant vous permettra de prendre contact avec l'association : <https://asigos.ch/>

La Fabrique

Le rapport d'activités 2025 de la fabrique sera disponible au deuxième semestre de 2026 sur le lien suivant : <https://malley-centre.ch/#kiosque>

Groupeement du triage forestier intercommunal de la Venoge

Le rapport d'activités est consultable à l'adresse suivante : <https://www.groupeementdelavenoge.ch/>

Inspection Intercommunale des Chantiers

Le rapport d'activités est consultable à l'adresse suivante : www.iic-ol.ch

LEB - Chemin-de-fer Lausanne-Echallens-Bercher

Le rapport d'activité du LEB est consultable sur le site www.leb.ch sous « à propos du LEB → organisation ».

POL - Police de l'Ouest lausannois

L'ensemble du travail réalisé par l'Association « Sécurité dans l'Ouest lausannois » au profit des huit communes du district est contenu dans son rapport de gestion, à consulter sur le site <https://www.polouest.ch/organisation/rapports-de-gestion>

SDIS - Service de défense contre l'incendie et de secours

La rétrospective de 2025 est disponible sous forme de vidéo sur le site <https://sdis-malley.ch/>

SIT - Service intercommunal des taxis

Le Rapport de gestion 2025 est disponible sur le site officiel de la Ville de Lausanne, à l'adresse suivante, dans la section « Préavis » : www.lausanne.ch/taxi

SDOL - Stratégie et développement de l'Ouest lausannois

Le rapport de gestion 2025 est consultable à l'adresse suivante dans « Communication → Bilans d'activités »

Valorsa SA

Le rapport annuel est consultable à l'adresse suivante : <https://valorsa.ch/documents> dans la section « Documents → Rapports annuels »



LISTE DES ABRÉVIATIONS

AAS	Agence d'assurances sociales	ENE	Energie et environnement
ADM	Administration générale (Greffé)	ENF	Enfance
AEAI	Association des établissements cantonaux d'assurance incendie	EPT	Effectif plein temps
AG	Assemblée générale	ETP	Effectif temps plein
AI	Assurance invalidité	EPS	Etablissement primaire-secondaire
AIL	Aide individuelle au logement	EU/EC	Eaux usées / eaux claires
AJENOL	Accueil de jour des enfants du Nord-Ouest lausannois	EXG	Exploitation et Gérance
ALCP	L'accord de libre circulation des Personnes	FAJE	Fondation pour l'accueil de jour des enfants
AP	Logiciel Affaires Patrimoniales	FDD	Fonds de développement durable
AMF	Accueillante en milieu familial	FDL	Fleur-de-Lys
APEMS	Accueil pour enfants en milieu scolaire	FEE	Fonds énergie et environnement
APG	Autorisation de procédés de réclamation fixe ou temporaires	FEM	Fondation pour l'enseignement de la Musique
ARASPE	Association régionale action sociale – Prilly Echallens	FIN	Finances
ARASOL	Association régionale pour l'action sociale dans l'Ouest lausannois	FSG	Fédération suisse de gymnastique
ASE	Assistante socio-éducative	GD	Groupe décisionnel
ASIGOS	Association intercommunale pour la construction, la gestion des bâtiments et l'organisation de l'environnement scolaire de l'arrondissement secondaire de Prilly	GED	Gestion électronique des documents
AVS	Assurance vieillesse	GT	Groupe technique ou groupe de travail
AF	Allocations familiales	HEG	Haute école de gestion
AC	Assurance chômage	HES	Haute école spécialisée
BIM	Building Information Modeling	Icomos	Conseil international des monuments et des sites
BHNS	Bus à haut niveau de service	IEP	Infrastructure et espace public
BIB	Bibliothèque	IIC	Inspection intercommunale des chantiers
BPA	Bureau de prévention des accidents	IFT	Informatique
CAD	Chauffage à distance	INT	Intégration et Culture
CAMAC	Centrale des autorisations en matière d'autorisation de constructions	IT	Information technology (technologie de l'information)
CCO	Conseil communal	JSC	Jeunesse, Sport et Cohésion sociale
CCU	Consultation consultative d'urbanisme	LATC	Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions
CDAP	Cours de droit administratif et public	LE	
CDS	Cheffe de service	LEaux	Loi fédérale sur la protection des eaux
CECB	Certificat énergétique cantonal des bâtiments	LEB	Chemin de fer Lausanne-Echallens-Bercher
CFA	Charge foncière	LED	Light-emitting diode (diode électroluminescente)
CFF	Chemins de fer fédéraux	LPrD	Loi sur la protection des données personnelles
CIASFJ	Communauté d'intérêt pour l'accueil familial de jour	LPPPL	Loi sur la préservation et la promotion du parc locatif
CISIP	Commission d'intégration Suisses-Immigrés de Prilly	LUP	Logement d'utilité publique
CISTEP	Commission intercommunale « station d'épuration des eaux usées de Vidy »	MQMV	projet « Mon quartier ma voix »
CMS	Centre médico-sociaux (service de soins à domicile)	OAJE	Office de l'accueil de jour des enfants
CPT	Cellule de pilotage technique	OFS	Office fédéral de la statistique
CSM	Centre Sportif de Malley (ex-CIGM)	OPO	Office de la population
CSR	Centre social régional	OM	Ordures ménagères
CVE	Centre de vie infantine	ORPC	Organisation régionale de protection civile
DAP	Détachement d'appui	PA	Plan d'affectation
DFA	Département des finances et de l'agriculture	PAC	Plan d'affectation cantonal
DGMR	Direction générale de la mobilité et des Routes	PALM	Projet d'agglomération Lausanne – Morges
DOM	Domaines et bâtiments	PDi	Plan directeur intercommunal / Plan directeur informatique
DPS	Détachement de premier secours	PEP	Partenaire enfance et pédagogie
DS	Devoirs surveillés	PGA	Plan général d'affectation
DU	Durée d'utilité	PGEE	Plan général d'évacuation des eaux
ECA	Etablissement cantonal d'incendie	POL	Police Ouest Lausannois
EMS	Etablissement médico-social (maison de soins et de retraite)	PPA	Plan partiel d'affectation
		PPE	Propriété par étage
		PQ	Plan de quartier
		RCB	Registre cantonal des bâtiments
		RH	Ressources humaines
		RIT	Règlement intercommunal sur le service



	des taxis	<i>SPOP</i>	Service de la population
RLATC	Loi sur l'aménagement du territoire et des constructions	SSL	Aide sociale communale
SAT	Structure d'accueil temporaire	<i>STEP</i>	Station d'épuration
SDIS	Service de défense contre l'incendie et de secours	TC	Tribunal Cantonal
SDNL	Schéma directeur du Nord lausannois	TF	Tribunal Fédéral
SDOL	Stratégie et développement de l'Ouest lausannois	TIM	Transports individuels motorisés
SGA	Société générale d'affichage	TL	Transports publics de la région lausannoise
SI	Services industriels ou Société Immobilière	<i>TSP</i>	Travail social de proximité
SIL	Service industriel de Lausanne	<i>UAPE</i>	Unité d'accueil pour écoliers
SIT	Système d'information territorial	UC	Urbanisme et constructions
SOCOSEV	Société coopérative des sites et espaces verts	UCV	Union des Communes Vaudoises
		VDI	Virtual desktop infrastructure (infrastructure de postes de travail virtuels)

